

le cahier du
Samedi



Dewey Redman et les mutins de la planète jazz

Dewey Redman, Arthur Blythe, Chico Freeman, Ed Blackwell, Oliver Lake, Steve Lacy, David Murray et Hamlet Bluiett sont tous les héritiers de Thelonious Monk, Charles Mingus, et, voire surtout, Ornette Coleman. S'il fallait décrire d'un trait ces musiciens qui vont participer à la douzième édition du Festival international de jazz de Montréal, peut-être pourrions-nous avancer qu'ils sont les mutins de la planète jazz. À des degrés divers, Dewey Redman et ses amis sont les empêchements de tourner en rond. Les artistes du contre-pied sonore.

Page B-1

Belgrade et la Slovénie concluent un cessez-le-feu

BELGRADE (Reuter) — Après deux jours de violents combats, le gouvernement yougoslave et la Slovénie ont annoncé hier avoir conclu un accord de cessez-le-feu. Mais selon les autorités slovènes, des combats se sont poursuivis.

Alors que trois ministres des Affaires étrangères européens venaient d'arriver à Belgrade pour une mis-

Autres informations :
page A-13

sion de paix « de la dernière chance », un porte-parole du ministère fédéral des Affaires étrangères a déclaré que l'accord de cessez-le-

feu était entré en vigueur à 21 h, heure locale.

Six heures auparavant, le gouvernement yougoslave avait annoncé que l'armée arrêterait son offensive en Slovénie après avoir pris le contrôle de tous les points de passage aux frontières de la république.

« Le cessez-le-feu est intervenu après un entretien téléphonique en-

tre Kucan et (le premier ministre yougoslave Ante) Markovic », a précisé le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Le président slovène Milan Kucan a dit pour sa part à la télévision de Slovénie qu'il avait conclu cet accord avec le vice-ministre yougoslave de la Défense, l'amiral Stane Brovet.

Voir page A-4 : Cessez-le-feu



PHOTO JACQUES NADEAU

Ray Brown, le contrebassiste ayant participé au plus grand nombre d'enregistrements dans l'histoire du jazz, a donné hier le véritable coup d'envoi à la 12e édition du Festival international de jazz, à l'Église Saint-Jean-l'Évangéliste.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL

Parfum d'Ellington

Serge Truffaut et Sylvain Cormier

LES PULSATIONS à la fois déliées et ingénieuses que Ray Brown a extraites de ce magnifique instrument qu'est la contrebasse ont imprimé à ce douzième Festival de jazz l'empreinte de... Duke Ellington.

Dans l'enceinte de l'Église Saint-Jean-l'Évangéliste, Ray Brown a déployé hier en effet les subtilités de *Take The A Train*, *Sophisticated Lady* et *Things Ain't What They Used To Be*, toutes écrites par Ellington, devant une salle pleine au deux tiers.

Tour à tour agile, pudique et sobre, Ray Brown a sorti de son instrument toutes les palettes qui ont permis à l'art de Ellington comme de Oscar Peterson de pénétrer à l'intérieur de ses frontières qui balisent le royaume de l'imtemporalité.

Pour Peterson, et après avoir joué son medley de Ellington ainsi que le *The Very Thought About You*, de Ray Noble, Monsieur Ray Brown a ravivé les souvenirs de l'*Alberta Lounge* en interprétant le séducteur *Tenderly*.

Chose étrange, puisque nous voici plongés dans le domaine de la séduction, c'est au cours de cette pièce que l'odeur quelque peu poivrée du fameux Y, de Yves Saint-Laurent — ou était-ce le *Eternity*, de Calvin Klein ? —, a défilé sous nos narines. Il faut vous avouer que la salle en question n'ayant pas de ventilation adéquate, les personnes présentes utilisaient tout ce qu'elles avaient sous la main afin d'écarteler dans la mesure du possible les afres de la chaleur. Dans le cas qui nous occupe, la dame, très

Voir page A-4 : Ellington

L'été sera trop court pour Mulroney

Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

APRÈS avoir fermé ses livres sur la première année de l'après-Meech cette semaine avec la publication du rapport Spicer, Ottawa dispose maintenant d'à peine huit ou neuf semaines pour mettre en place l'opération de sauvetage constitutionnelle dont dépend la survie de Brian Mulroney et peut-être celle du Canada. Tout indique que l'été suffira difficilement à la tâche.

Sur papier, le plan du gouvernement fédéral est arrêté. D'ici l'automne, il entend mettre en place un comité où les trois partis fédéraux auront des chances de fonctionner avec une certaine harmonie, élaborer des offres qui auront des chances de décoller aussi bien au Québec que dans le reste du Canada et lancer sur le bon pied une commission royale d'enquête sur les questions autochtones.

Mais dans les faits, l'opération s'annonce périlleuse, vouée d'avance à l'échec, murmurent des proches du gouvernement. Ainsi, le sénateur conservateur Claude Castonguay, l'un de ceux justement à qui le gouvernement choisirait de confier le pi-

lotage de la prochaine opération par le biais d'un comité parlementaire, admettait d'emblée dans un discours à Toronto au début du printemps que « les probabilités d'une réussite semblent minces ».

Jusqu'à présent, les événements confirment son pronostic. De l'intérieur comme de l'extérieur, le gouvernement Mulroney est en état de siège et personne ne semble devoir venir à sa rescousse :

- en ce moment, l'unité du cabinet est rudement mise à l'épreuve par l'élaboration de la soi-disant offre fédérale. Entre les Mazankowski, Epp, Clark et les autres et les Bouchard, Masse et Loiselle, il y a de profondes divergences de vue. Cette semaine, à Niagara-on-the-Lake, elles ont fait surface, raconte-t-on, comme jamais auparavant à la faveur d'une discussion sur le caractère distinct du Québec. Faute de pouvoir trancher, l'offre fédérale, prédit-on à Ottawa, pourrait bien ressembler davantage à une liste de choix multiples qu'à une proposition dans les règles;

- l'unité du Parti conservateur fédéral sera à son tour mise à l'épreuve au mois d'août lorsqu'il sera question d'entériner le droit à l'autodétermination du Québec. Les

Voir page A-4 : Mulroney

Avoir 17 ans



Anne Dandurand

IL PLEURT depuis le début de mai; parfois, un crachin dru, aigre, âpre; parfois, une ondée gaie et molle comme mille baisers de mioches; aujourd'hui, au milieu du mois, on hésite entre caresse et tristesse, brume ou bruine : le climat est ambigu...

Cette fille-là aussi : regardez ses godasses masculines, ses jeans étroits, ses cheveux taillés en brosse, pas de hanches ni de poitrine, on s'y méprendrait n'était-ce de la nuque fragile et des doigts effilés.

Aujourd'hui, comme d'habitude à cette date-ci, elle pourrait célébrer l'anniversaire de sa mort; de sa tentative de suicide, devrait-elle plutôt penser, mais elle ne le pense pas car, depuis un an, si elle parle, étudie, ne mange pas beaucoup et dort avec des cauchemars, elle n'est pas certaine d'être vraiment revenue à la vie. Pas vraiment. Le 15

du mois, sans le dire à personne, elle fête donc sa mort. Alors pourquoi sourit-elle ?

Tout à l'heure, rue Sainte-Famille au nord de Sherbrooke, l'a vite dépassée un garçon dans une chaise roulante entraînée par un grand lévrier doré. Ce chien harnaché de rouge, ce fauteuil bariolé de vert, cet homme aux cheveux longs, tête d'engoulement, tout cela lui a balancé un direct au plexus : pourquoi ce galop à train d'enfer, à tombeau ouvert, y a-t-il un endroit, un rendez-vous qui vaut encore qu'on s'y précipite ? Les nuages s'entrouvent. Une lame de soleil fouille la ville.

Cette fille-là, personne ne l'attend. C'est « l'heure heureuse » : les bières sont deux pour 75 cents, le buvard d'acide coûte deux piastres, et le dime de hash sept dollars... Elle se rendrait bien à la terrasse couverte du *Chat de la Malchance*, tout proche, où on lui permet d'entrer même si elle n'a pas l'âge réglementaire, et où elle sait que s'y

trouvera toujours un inconnu, une inconnue pour lui offrir une quelconque forme d'oubli en échange de très vagues promesses. Mais fi des ivresses ! Plus à l'Ouest, le bruissement des noyers amers en pleine floraison l'invite, il faut, sans trop savoir pourquoi, obéir à leur vieux chant parfumé.

Sous la statue d'une reine anglaise, on a bombé en lettres noires : « Aux héritiers du vent : prenez garde à la tempête ». Les frères Rose ont été débusqués de leur cachette il y a quelque temps, leur procès ne mérite plus qu'une maigre colonne dans les dernières pages du journal. Espoirs cassés. Pour combien de décennies encore ? Peut-on vivre en contemplant continuellement les éclats coupants de ses espoirs, verroteries dérisoires ? Elle songe au Vietnam, au Pakistan, à l'Afrique du Sud, à Haïti maintenant tyrannisée par un gras fils-à-papa de 20 ans, elle songe à tous ces peuples

Voir page A-4 : Promenade

La promenade des noyers amers



LE SILENCIEUX

Le Dictionnaire du marginal

LA PENSÉE du jour : « Le silence est d'or... » De là que personne ou presque n'ait les moyens de se le payer.

Politesse. — Artifice qui consiste à afficher à l'égard des autres une bienveillante indifférence.

Projeter. — À « ici et maintenant », préférer « ailleurs et plus tard ».

Gentleman-farmer. — L'aristocrate de la charrue.

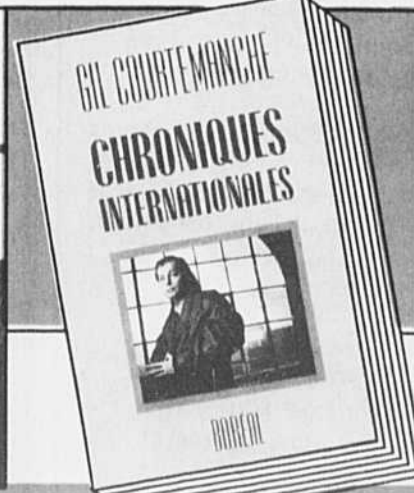
Héritité. — Tatouage invisible et indébile.

Gouvernement. — Pouvoir antidémocratique par lequel le premier ministre assujettit vingt ministres qui dominent cent députés.

Alarmiste. — Croyant qui professe que, dans l'ordre de la création, les pompiers sont apparus sur Terre avant le feu.

Fan. — Imbécile qui en admire un plus grand que lui.

ALBERT BRIE



CHRONIQUES INTERNATIONALES Gil Courtemanche

304 pages - 24,95\$

Un regard lucide, intelligent et courageux sur l'état du monde

Gil Courtemanche se montre en même temps un observateur intelligent et un moraliste rigoureux. Il s'attaque aussi bien à la bonne conscience de l'Occident qu'à la démagogie à laquelle s'adonnent trop souvent les médias.



Boréal

Les minorités ethniques se sentent abandonnées par le Forum des citoyens

Manon Corneller
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Le Forum des citoyens a laissé tomber les minorités ethniques dans son rapport publié jeudi.

C'est du moins l'opinion exprimée hier à Ottawa par le Conseil ethnoculturel du Canada qui regroupe 37 organisations nationales.

« Ce qu'on voit ici est une chance manquée de la part de la Commission Spicer. Cette dernière n'a pas traité de la question du multiculturalisme de façon sérieuse », a déclaré le président Lewis Chan.

« Tous les groupes ethniques qui ont participé à cette opération se sentent laissés pour compte et ils sont en droit de le penser. Le rapport est seulement une série de premières impressions. Les gens se sont levés et ont dit qu'ils n'aimaient pas ceci ou cela. Mais après ? », a lancé le directeur exécutif du Conseil Andrew Cardozo.

Il voit dans ce manque de profondeur un parallèle avec la façon dont la Commission a traité de la question du Québec.

« Une des questions les plus importantes, celle de la société distincte, n'a pas été discutée par la Commission. On n'a pas cherché à savoir pourquoi les Québécois y tenaient et pourquoi les autres Canadiens manifestaient de la résistance. Cette discussion n'a pas eu lieu. Celle sur le multiculturalisme n'a pas été plus profonde. On n'a ici que des impressions que la Commission a reconnues comme fausses mais qui ont servi de base à des résolutions en faveur d'une réduction des programmes », a-t-il ajouté.

Le Conseil trouve quand même certaines suggestions positives, comme l'appui implicite des commissaires à la politique générale du multiculturalisme.

Il est heureux aussi qu'on propose de maintenir le financement des pro-

grammes d'intégration des immigrants, de promotion de la diversité culturelle et de lutte contre la discrimination et le racisme.

Par contre, le Conseil ne comprend pas pourquoi la Commission Spicer recommande de cesser de financer le développement culturel ou de réduire les programmes d'enseignement des langues d'origine.

Selon le Conseil, ces recommandations sont arbitraires car rien dans le rapport ne les explique.

Selon M. Chan, la majorité des Canadiens soutiennent le multiculturalisme mais, reconnaît-il, ils ont des doutes face à certains aspects de la politique actuelle, en particulier le financement du développement culturel.

Il explique que les membres des communautés ethniques préféreraient faire affaire avec les organismes nationaux de soutien des arts. Mais, note-t-il, ils ne sont pas traités sur le même pied, d'où la nécessité de programmes différents.

Pour M. Cardozo, les silences du rapport constituent une autre lacune. Le pire d'entre eux, selon lui, est que la Commission semble avoir oublié que la politique du multiculturalisme cherche avant tout à promouvoir l'harmonie et l'égalité et à reconnaître la diversité de la société canadienne.

Il note que l'opposition au multiculturalisme s'est surtout manifestée sur la ligne sans frais de la Commission, ce qui ne constitue pas une source d'information fiable comparativement à un sondage scientifique.

À son avis, ce rapport ne fait pas le poids avec ceux des commissions antérieures qui se sont penchées sur le sujet, comme la Commission Pépin-Robarts.

Le Conseil veut pour sa part promouvoir une politique du multiculturalisme qui chercherait à rapprocher tous les Canadiens, sans distinction d'origine.

Spicer a trahi les souhaits des citoyens, estime Parizeau

Lia Levesque
de la Presse Canadienne

LES COMMISSAIRES du Forum des citoyens ont fort mal traduit les confidences que leur ont faites les citoyens canadiens, soutient le chef péquiste Jacques Parizeau.

Selon le chef de l'opposition officielle à Québec, c'est la partie deux du rapport Spicer qui est la plus révélatrice, celle dans laquelle les Canadiens disent eux-mêmes ce qu'ils veulent comme pays et ce qu'ils pensent de la place du Québec au sein du Canada.

Aux yeux de M. Parizeau, les commissaires ont bien mal interprété les souhaits des citoyens dans leurs conclusions.

M. Parizeau accuse même le président du Forum, M. Keith Spicer, d'avoir carrément dit le contraire de ce que les citoyens du Canada anglais ont dit, quand il affirme qu'il est possible d'avoir un Québec libre dans un fédéralisme canadien renouvelé. « Il se fout du monde. Il dit ce que les Canadiens lui ont dit de ne pas dire. »

Tout au contraire, dans la partie deux du rapport, les Canadiens ont affirmé qu'ils ne veulent plus de ce genre d'arrangements, affirme M. Parizeau.

Le chef péquiste accuse les commissaires d'avoir joué le jeu des politiciens, qu'eux-mêmes dénoncent.

Ils ont cherché à ménager la chèvre et le chou, à « satisfaire deux groupes qui ont des cheminements contradictoires », ce qui a donné des formules vagues et « des conclusions anodines ».

M. Parizeau, lui, a lu la partie des témoignages des citoyens. Il invite d'ailleurs « tous les tenants du fédéralisme renouvelé » à le faire, avec sérieux et respect.

Selon lui, il apparaît « évident » que « ce que les Canadiens disent, c'est : ou bien le Québec rentre dans le rang, ou bien il s'en va. Ou les Québécois acceptent d'être des Canadiens, ou ils s'en vont ».

Dans cette partie deux du rapport,

M. Parizeau lit aussi que « les Canadiens anglais disent que les citoyens doivent être égaux ; que les provinces doivent être égales ; qu'ils veulent un gouvernement central fort ; et qu'ils sont attachés aux symboles nationaux canadiens, comme Radio-Canada, Via Rail et la GRC ».

Selon M. Parizeau, cela revient à dire qu'ils ne veulent pas de statut particulier pour le Québec et pas de souveraineté-association.

Ce message « crève les yeux, mais les commissaires n'ont pas voulu l'accepter », soutient le président du Parti québécois.

M. Parizeau n'a guère distingué d'ouverture de la part des Canadiens des autres provinces, du moins dans les témoignages recueillis dans la partie deux du rapport.

Par ailleurs, le chef péquiste s'est dit étonné à quel point les politiciens fédéraux et les institutions politiques fédérales jouissent de peu de crédibilité,

comme le faisait ressortir le rapport Spicer. Ce manque de confiance touche autant le premier ministre canadien que les institutions comme la Chambre des communes, note-t-il.

D'autre part, Jacques Parizeau aimerait que les ministères de l'Environnement ainsi que de l'Énergie et Ressources expliquent aux Québécois ce qui se passe dans le dossier de Grande-Baleine.

Les Québécois, dit-il, ont le droit de savoir la vérité sur les délais de réalisation du projet hydro-électrique et sur les pénalités qui pourraient s'ensuivre.

Quant aux audiences publiques, M. Parizeau continue de croire qu'il faudrait examiner le projet dans son ensemble, et non les barrages et les infrastructures d'accès séparément. « On ne peut pas faire comme si ça débouchait sur la culture des marins-gouins. »

EN BREF...

Jerry Peltier élu grand chef

KANESATAKE — Lors des élections qui ont eu lieu jeudi à Kanestake, les Mohawks ont élu Jerry Peltier au poste de grand chef. Celui-ci a obtenu 246 voix sur 558. Son plus proche rival, Daniel Simon, a obtenu 102 votes. Cette élection avait pour but de choisir un nouveau conseil de bande provisoire dont le premier mandat sera d'organiser un autre scrutin dans 10 mois. Il devra assurer la transition entre le système traditionnel et un conseil permanent qui sera élu au printemps 1992. Le 31 mai dernier, lors d'un référendum, 95 % des votants ont rejeté le système traditionnel de nomination des chefs par les frères de clan, en faveur du suffrage universel. Après l'annonce des résultats du vote tôt hier matin, M. Peltier, partisan du suffrage universel, a déclaré qu'il allait avoir recours au service d'un vérificateur pour passer à la loupe les comptes laissés par l'ancien grand chef George Martin. Il a également déclaré que sa priorité serait de réclamer des droits sur la pinède d'Oka, où se sont déroulés les affrontements entre la police, l'armée et les Mohawks l'été dernier. George Martin et son conseil de bande ont tenté sans succès d'annuler ces élections en demandant une injonction.

Nouveau sous-ministre de l'Éducation

LE CABINET du premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a procédé hier à la nomination de M. Michel Paquet au poste de sous-ministre du ministère de l'Éducation du Québec. M. Paquet remplace ainsi l'ancien sous-ministre Thomas Boudreau, qui remettrait sa démission il y a quelques semaines. M. Paquet entrera en fonction dès le 2 juillet. Depuis 1988, il était adjoint à l'administration du ministère de l'Éducation. Il possède également une licence en orientation scolaire et professionnelle de l'Université Laval, à Québec.

Important séisme à Los Angeles

LOS ANGELES (AP) — Un important séisme a secoué hier matin le sud de la Californie, tuant une personne et endommageant des maisons et autres bâtiments dans les banlieues est de Los Angeles. Des coupures momentanées de courant ont été signalées. Le tremblement de terre a été enregistré à 7 h 43 locales et mesurait 6,0 sur l'échelle de Richter, selon l'Institut de technologie de Californie. Son épicerie était situé 13 km au nord de Sierra Madre, une banlieue de Los Angeles qui se trouve juste à l'est de Pasadena (30 km au nord-est du centre de la ville). Cet épicerie se trouve dans les montagnes sauvages de San Gabriel, qui forment la limite nord du bassin de Los Angeles. Si cette magnitude est confirmée, il s'agit du plus important séisme dans la région depuis celui du 1er octobre 1987 (5,9) de Whittier Narrows. Ce dernier avait fait huit morts, plus de 200 blessés et plus de 350 millions \$ de dégâts.

Défection coûteuse de 42 Soviétiques

CORNER BROOK, T.-N. (PC) — La défection de 42 marins soviétiques qui travaillaient à bord du *Professeur Baranov* pourrait s'avérer coûteuse pour le capitaine de ce navire-usine ancré au large de Corner Brook pour acheter du capelan aux pêcheurs terre-neuviens. Le capitaine Mikhaïl Tikhonenko a affirmé hier que le ministère de l'Immigration lui avait demandé de payer 2000 \$ pour chacun des transfuges — soit 84 000 \$ — avant que le navire ne quitte les eaux terre-neuviennes. Un porte-parole du ministère a indiqué que cet argent serait utilisé pour payer le voyage de retour des transfuges qui ne pourraient obtenir le statut de réfugié. Si une partie de cette somme n'était pas utilisée, elle serait remise au bateau, a poursuivi le porte-parole. Les dernières de ces défections, qui ont commencé il y a deux semaines, sont survenues dans la nuit de jeudi, lorsque trois marins ont sauté par-dessus bord et ont nagé jusqu'à la côte. Certains marins ont pour leur part quitté le navire à bord de petites embarcations de sauvetage, d'autres se sont glissés sur des bateaux canadiens en utilisant les cordes servant à transférer les poissons sur le navire soviétique. L'équipage du *Professeur Baranov* compte quelque 200 personnes.



Jacques Parizeau commente le rapport du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada.

Le timbre à 45 cents

OTTAWA (PC) — La Société canadienne des postes songe à porter le prix d'un timbre-poste pour le courrier de première classe de 40 à 42 cents à compter du 1er janvier.

Une semaine après avoir annoncé une réduction de ses bénéfices, la société de la Couronne a demandé au cabinet l'autorisation de relever le prix de la vignette, dont le coût total incluant la TPS serait ainsi de 45 cents. La requête au cabinet n'est le plus souvent qu'une formalité.

Le coût de l'affranchissement d'un envoi en première classe à l'intérieur du pays a augmenté d'un cent pour atteindre 40 cents le 1er janvier dernier — 43 cents avec la TPS. Les consommateurs pourront cependant éviter la toute dernière aug-

mentation à condition d'acheter leurs timbres en paquets de 50, à un coût de 20 \$. Aux dires de Postes Canada, c'est la quantité de timbres répondant aux besoins d'un ménage moyen pendant une année entière.

La société des Postes a annoncé la semaine dernière une chute de ses profits, passés de 148,8 millions \$ l'an dernier à 14,3 millions \$ pour l'exercice fiscal qui s'est terminé le 31 mars.

Mais selon son porte-parole Maurice Filion, l'augmentation projetée, qui équivaut à 5 %, est conforme à la politique de l'organisme d'aligner ses augmentations de tarifs sur le taux d'inflation. Le taux d'inflation est de 6,2 %.

L'Allier entend prendre le leadership pour sauver le patrimoine urbain mondial

Jocelyne Richer
de notre bureau de Québec

LE MAIRE de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, entend prendre le leadership international en matière de sauvegarde du patrimoine urbain et projette créer, pour ce faire, une structure permanente à Québec.

C'est ce que M. L'Allier proposera aux maires des 45 villes du patrimoine mondial qui ont confirmé leur présence au colloque qui se tiendra dans la Vieille Capitale du 1er au 4 juillet.

Ce colloque, le premier du genre, regroupera quelque 300 élus et experts d'une trentaine de pays différents, venus à Québec pour échanger sur les solutions communes à appor-

ter aux problèmes de protection du patrimoine rencontrés dans les villes reconnues comme les joyaux de la planète par l'UNESCO, l'agence des Nations unies pour l'éducation, la culture et la science.

Hôtesse du colloque parrainé par l'UNESCO, la ville de Québec entend bien faire en sorte que ces échanges débouchent sur des engagements et des réalisations concrètes, bénéfiques tant pour elle que pour ses semblables.

Du même coup, le maire L'Allier ne cache pas qu'il souhaite profiter du prestige entourant cet événement et ses retombées pour accroître la vocation internationale de la capitale. « Il y a là un créneau qu'aucune autre ville en Amérique du Nord ne peut exploiter, parce que Québec est

la seule à faire partie du patrimoine mondial », a déclaré M. L'Allier en entrevue.

L'UNESCO, dont le siège est à Paris, a déjà un bureau à Québec. Selon le maire, l'organisme n'est pas du tout réfractaire à son projet et, dans son esprit, le secrétariat qui serait mis en place pourrait très bien s'intégrer au bureau existant.

« Ce que je propose c'est que Québec prenne la tête du réseau des villes du patrimoine mondial, leur serve de mémoire collective et de lien », a déclaré M. L'Allier, qui dit souhaiter développer la connaissance sur la mise en valeur du patrimoine urbain et l'expertise internationale en matière de conservation des sites naturels et culturels.

L'été, c'est fait pour s'amuser. Pas pour se ruiner! C'est pourquoi la maison Cornemuse vous propose son grand soldé estival. Profitez de rabais surprenants sur tous les vêtements d'été, pour hommes et femmes, en magasin: nouveautés, vêtements de golf et grandes marques, telle que Geiger, Gieswein, Ralph Lauren, J.J. Farmer, Woolrich, Timberland...

JUSQU'A 50% DE RABAIS

LA GRANDE, GRANDE QUALITÉ CORNEMUSE... À PETITS, PETITS PRIX!

CORNEMUSE

PLACE BELLE-COUR • SAINTE-FOY RUE LAURIER • OUTREMONT

relations

JUSTICE SOCIALE ET ENGAGEMENT CHRÉTIEN

SESSION D'ÉTÉ 1991

LES 19, 20, 21 AOÛT 1991

Cette session se veut une occasion pour permettre aux militants chrétiens, engagés pour la justice sociale, de réfléchir ensemble sur le chemin parcouru depuis le concile Vatican II. En cette époque où les luttes sociales ne sont plus guère à la mode, nous essaierons de repenser une théologie de l'engagement.

Animées par Guy Côté, ces trois journées d'étude se tiendront à la Maison Bellarmin, au 25 Jarry ouest, du 19 au 21 août 1991, de 16h00 à 22h00.

Participeront aux soirées: Lise Baroni, Gregory Baum, Pierre Beaucage, Michel Beaudin, Duncan Cameron, Céline Dubé, Simon Dufour, Pierre Goldberger, Julien Harvey, Lucie Lépine, André Myre, Jean-Guy Nadeau, Guy Paiement, René Théberge.

Pour avoir plus d'informations ou pour vous inscrire, veuillez vous adresser à Pauline Roy-Servant ou François Morissette, au Centre justice et foi, 25 Jarry ouest, Montréal H2P 1S6, tél.: (514) 387-2541. Notez que nos bureaux seront fermés du 22 juin au 23 juillet.

«UN BEAU FILM CHALEUREUX ET SENSIBLE»

GÉRARD DARMON VINCENT LINDON SUZANNE FLOR

GASPARD et ROBINSON

DES JARDINS COMPLEXE DES JARDINS

Le CRTC avalise les coupures à Radio-Canada

HULL (PC) — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a approuvé timidement hier le plan de restructuration de Radio-Canada.

Dans une décision majoritaire, le CRTC a reconnu que la décision de la société d'État de fermer ou d'amputer 11 postes de télévision régionaux et de licencier 1100 personnes était conforme à son mandat en vertu de la Loi sur la radiodiffusion.

Entre autres, les postes de Matane, Rimouski, Sept-Îles et la station française CBLFT, de Toronto, sont tombés sous le couperet de Radio-Canada en décembre pour combler un manque à gagner de 108 millions \$. Rimouski, Sept-Îles et Toronto ont été transformés en simples bureaux d'information.

Plusieurs émissions spéciales disparaîtront des ondes de Radio-Canada-Moncton, en Acadie, mais ce poste a évité la fermeture.

Impuissant devant cette situation, le président du CRTC David Colville a souligné qu'il acceptait de reculer ce plan de restructuration. Vu les circonstances difficiles de Radio-Canada, a-t-il cependant reconnu, ces compressions étaient justifiées. « Nous acceptons ce plan avec réserve », a-t-il cependant souligné.



La pluie a considérablement ralenti les flammes, mais les régions environnantes ne sont pas encore hors de danger.

Une pluie bienfaisante neutralise les flammes

André Bellemare
de la Presse Canadienne

BAIE-COMEAU — Les gens de la Côte-Nord menacés par les feux de forêt ont obtenu un répit hier quand des précipitations d'une dizaine de millimètres de pluie en moyenne ont neutralisé les flammes.

En fin d'après-midi, les divers organismes de lutte contre le gigantesque incendie étudiaient la possibilité de lancer les avions citernes CL-215 dans l'action. Les appareils sont cloués au sol depuis des jours à cause d'une visibilité nulle et de l'intensité du feu qui rendait inutile le déversement d'eau.

Les dirigeants de la Société de conservation de la Côte-Nord envisageaient aussi une action terrestre avec des tracteurs, des débuseuses et d'autres outils en vue de tenter de stopper la marche de l'incendie qui s'étend sur un front de quelque 20 kilomètres.

Sept autres personnes ont été admises à l'hôpital, hier à Baie-Comeau, pour des problèmes respiratoires peut-être reliés à l'incendie, a-t-on expliqué.

Malgré l'intervention heureuse de la nature, la situation demeure toujours critique et on n'écarte pas encore, loin de là, la possibilité de procéder à des évacuations de populations, surtout à Ragueneau, Betsiamite, Bersimis, des localités situées à l'ouest de Baie-Comeau.

Les météorologues prévoient du temps chaud pour aujourd'hui avec des passages nuageux et du beau temps demain, sans pluie. Rien donc pour rassurer les citoyens.

Si les flammes sont disparues hier, il n'en reste pas moins que le sous-sol demeure toujours en ébullition. Les indices de danger de feu au sol sont passés d'extrême à bas, mais ceux de la sécheresse en profondeur restent toujours élevés et même extrêmes par endroit, a expliqué Louis Boudreau, de la Société de conservation de la Côte-Nord aux journalistes.

« La pluie d'hier s'est avérée extrêmement efficace parce qu'elle est tombée lentement et par intervalles. Si on avait subi un orage violent, l'eau se serait écoulée par des rigoles et aurait moins pénétré dans le sol », a commenté Myriam Truchon, d'Hydro-Québec.

Le feu s'étend aussi loin qu'au barrage Daniel-Johnson (Manic 5), environ 150 kilomètres au nord de Baie-Comeau, mais la direction d'Hydro-Québec tient à assurer que la vie de ses employés dans cette région n'est pas menacée.

Hier encore, des équipes ont travaillé ferme pour déboiser un périmètre de sécurité autour de certains postes et centrales (Outardes 3, Outardes 4, Bersimis 1 et Bersimis 2) pour mettre en place des équipements de pompage et d'arrosage.

Quant aux lignes de transport de l'électricité, elles demeurent toujours opérationnelles même si certaines sont situées sous le feu. Même si elles venaient à manquer, a expliqué Mme Truchon, les centrales des autres régions du Québec suffiraient à assurer l'approvisionnement en électricité en raison de la faible consommation en été.

Quant aux stocks de déchets toxiques provenant de Saint-Basile-le-Grand, ils seraient en sécurité sur le terrain d'Hydro-Québec à Manic 2, une vingtaine de kilomètres au nord de Baie-Comeau.

Mme Truchon a dit que la trentaine de conteneurs de BPC sont constitués à 95 % de matière solide et reposent sur un sol qui peut absorber le liquide qui pourrait s'échapper. On a également déboisé un périmètre de 200 pieds autour des lieux d'entreposage des BPC.

Malenfant s'en remet au syndic

QUÉBEC (PC) — La famille Raymond Malenfant a effectivement et légalement cédé l'administration de ses biens et de ses dettes au syndic Coopers et Lybrand Ltée jusqu'à ce qu'une proposition soit soumise à ses créanciers d'ici au 20 septembre 1991. La proposition a été signée et déposée en Cour supérieure de Québec le 27 juin 1991.

Coopers et Lybrand devient titulaire intérimaire de la totalité des biens de la famille Malenfant, obtient le pouvoir de gérer et de vendre toutes leurs entreprises.

Le pouvoir d'emprunter accordé au syndic permettra d'ouvrir une marge de crédit de 3 millions \$ pour payer les concessionnaires et employés du groupe. Les dettes de la famille Malenfant, qui possède une vingtaine d'établissements hôteliers au Québec, au Manitoba et en Floride, sont évaluées à 143 millions \$ au seul chapitre des hypothèques.

C'est au terme de négociations serrées avec les représentants de la Fédération des Caisses Desjardins, un des prêteurs hypothécaires, et M. Sheedy, le représentant de Coopers et Lybrand, que M. Malenfant a décidé de se retirer complètement de l'administration de son empire.

Plus de monde à la Saint-Jean qu'à la Saint-Patrick?

Paul Cauchon

UN PEU MOINS de 25 000 billets ont été vendus pour la loterie de la Fête nationale (alors qu'on espérait en vendre 100 000), et les organisateurs ont procédé hier au tirage des billets gagnants.

Le billet portant le numéro 131 956 se mérite le grand prix de 25 000 \$, et celui portant le numéro 126 827 se mérite le deuxième prix de 5000 \$.

À 5 \$ le billet, la loterie a donc procuré au Comité organisateur 125 000 \$, alors que le manque à gagner s'établissait à 200 000 \$.

Mais ce bilan préliminaire a été éclipsé hier par la polémique sur le nombre de personnes ayant assisté au défilé, un nombre évalué à 400 000 selon l'équipe de la Fête nationale.

Gilles-Philippe Delorme, directeur général du Comité organisateur de la fête, a répété en conférence de presse le contenu d'une lettre ouverte envoyée hier aux médias, où il affirme que le défilé de la Saint-Patrick du 17 mars dernier aurait attiré 60 000 personnes plutôt qu'un demi-million de personnes, comme l'affirmaient plusieurs médias. Cette polémique a commencé au

lendemain du défilé du 24 juin, alors que les différents médias tentaient tant bien que mal d'évaluer le nombre de spectateurs qui avaient assisté à l'événement. L'affaire prenait une tournure plus délicate quand certains médias anglophones comparaient la foule assistant au défilé de la Saint-Jean à celle qui avait assisté au défilé de la Saint-Patrick.

M. Delorme s'en est pris particulièrement au quotidien *La Presse*, qui avait titré mardi dernier que 150 000 personnes assistaient au défilé de la Saint-Jean après avoir titré en mars dernier que 600 000 personnes assistaient au défilé de la Saint-Patrick.

Claude Masson, éditeur adjoint de *La Presse*, déclarait avant-hier au DEVOIR que le quotidien de la rue Saint-Jacques a fait une erreur d'estimation en titrant ce chiffre en mars dernier. « Il semble y avoir eu erreur d'estimation, mais nous ne savons pas vraiment où. Pour corriger le chiffre il faudrait recontacter les organisateurs, les forces policières. Je trouve cette polémique dommage, mais je retiens que nous devrions vérifier s'il n'existe pas de moyens plus formels pour évaluer les foules ».

M. Delorme soutient que la police

lui a confirmé qu'il ne pouvait avoir plus de 60 000 personnes au défilé de la Saint-Patrick de mars dernier. Aux relations publiques de la police de la CUM on ne pouvait trancher le débat hier, mais on nous a promis de faire les recherches adéquates.

Gilles-Philippe Delorme fait valoir que le défilé de la Saint-Patrick mesurait un mille au maximum, soit environ 5000 pieds, et que la rue Sainte-Catherine mesure 50 pieds de large, ce qui donne une surface totale d'environ 250 000 pieds carrés. Il ajoute qu'une personne debout a besoin d'environ 4 pieds carrés pour bouger à l'aise (incluant la superficie occupée par le corps). « En divisant 250 000 pieds carrés par 4 on obtient une capacité d'accueil de 62 000 personnes. Cela suppose que la foule y est compacte à tel point qu'il n'y ait aucune place pour le défilé lui-même ».

Même la Fédération professionnelle des journalistes s'en est mêlée hier. Alain Saulnier, vice-président de l'organisme, lance au nom de la

FPJQ un appel à une plus grande responsabilité des médias, les invitant à rectifier les chiffres s'il y a eu erreur. « Ces chiffres ont une forte signification politique et symbolique. Sans parler de la signification économique, des commanditaires d'événements pouvant ajuster leur prix selon l'affluence estimée. Il faut que les médias se concertent pour établir la même source scientifique dans ce genre d'estimation ».

Pour en revenir à la Fête nationale, le président du comité organisateur Jean Dorion s'estime très satisfait du succès extraordinaire de la journée du 24 juin 1991, alors que les fêtes avaient été préparées dans un contexte économique très difficile.

On entend par ailleurs se doter d'une structure permanente qui, dès cet été, travaillera à assurer un financement adéquat pour la Saint-Jean 1992. Cette structure comprendra à l'année un poste de direction générale (M. Delorme), un poste de coordination de projets et un poste de gestion administrative.

Les policiers de la CUM engagent un expert en relations pluriethniques

Borislav Nicolov

LE SERVICE de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) vient d'engager un expert en relations pluriethniques.

L'expert en question sera M. Maurice Chalom, membre du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration. Expert reconnu par les instances gouvernementales, municipales et communautaires, il poursuivra, selon John Dalzell, porte-parole de la police, la sensibilisation et la formation du personnel de la SPCUM en matière de relations pluriethniques.

Maurice Chalom travaillait déjà avec la police de la CUM, à titre de consultant, depuis 1989. Il dispensait des cours au Programme d'accès à l'égalité et des sessions d'initiation interculturelle.

L'objectif de cet engagement est de sensibiliser les employés et les cadres de la SPCUM à la réalité pluriethnique et de faire du policier un interlocuteur privilégié sur le terrain. Plus de 1200 policiers, 398 officiers et cadres ont participé au Programme d'accès à l'égalité en 1990-91.

Les résultats, à moyen terme, ne se feront pas attendre, selon Maurice Chalom, qui considère que la perception qu'ont les groupes ethniques du policier va évoluer de façon positive. Cette opinion tient compte d'une enquête auprès des participants d'études dans quatre districts de Montréal, dont Notre-Dame-de-Grâce et Côte-des-Neiges. Les résultats indiquent le désir, tant chez les intervenants communautaires que chez les policiers, d'entretenir des relations de partenariat.

Un indice qu'à la SPCUM on n'est pas insensible à ce fait : la relance du programme IMPACC (Immersion en milieu policier accessible aux communautés culturelles) sera annoncé officiellement sous peu. L'été dernier, dans le cadre de ce programme, 15 étudiants des communautés culturelles avaient été embauchés afin de se familiariser à la carrière policière.

La contribution de Maurice Chalom en relations pluriethniques ne s'arrête pas aux seuls services de la SPCUM. Il est aussi le promoteur d'un programme de formation en relations interculturelles pour les employés de la CECM, qui vient tout juste de se terminer.

Selon des représentants de l'Office des relations interculturelles de la CECM, le programme dispensé a eu

un effet sécurisant auprès des enseignants en manque de repères solides d'identité culturelle et qui sont confrontés aux difficultés quotidiennes de l'intégration pluriethnique.

Même vent de sensibilisation à la présence néo-québécoise à l'hôtel de ville de Montréal, où le programme respectif mis en place par l'administration municipale a assuré des journées de formation en matière de multiculturalisme à 650 employés.

Dans un proche avenir, Maurice Chalom envisage aussi des cours pour les entreprises dotées d'un programme d'accès à l'égalité.

Maurice Chalom aborde les phénomènes de l'intégration culturelle des Néo-Québécois dans une optique d'équité, mettant en évidence le profit social mutuel, tout autant que l'évolution dynamique de la notion d'identité culturelle. Il considère la pérennité du fait français comme incontestable, tout comme les acquis sociaux du Québec. Ces deux volets d'une identité culturelle sont susceptibles, assure-t-il, d'assurer à long terme l'intégration culturelle sans heurts des Néo-Québécois.

17ième Anniversaire



ANTIQUITÉS BONAVENTURE
27 - 30 juin, 1991
PLACE BONAVENTURE, MONTRÉAL

Plus de 100 principaux antiquaires d'Amérique du Nord offrent une sélection des plus diverses d'antiquités jamais montrées au Canada.

Heures d'ouverture:
Jeudi, 27 juin 11h à 22h
Vendredi, 28 juin 11h à 22h
Samedi, 29 juin 11h à 22h
Dimanche, 30 juin 11h à 18h

Admission \$6.00, Enfants \$1.00, Âge d'Or \$4.50

"PHANTASTIQUE! UN SUCCÈS FORMIDABLE!"

Heather Bird, *The Ottawa Sun*



"LE PHANTOM EST, TECHNIQUEMENT PARLANT, LA PRODUCTION LA PLUS ÉLABORÉE À S'ÊTRE LANCÉE À L'ASSAUT DU CANADA. LA PRODUCTION DE LA TOURNÉE CANADIENNE EST AUSSI IMPRESSIONNANTE QUE LA PRODUCTION PRÉSENTÉE À TORONTO."

La Presse, 28 avril 1991

"LE FANTASTIQUE PHÉNOMÈNE DU PHANTOM, DÉJÀ CONSACRÉ LE PLUS GRAND SUCCÈS MUSICAL CANADIEN."

Le Devoir, 27 avril 1991

"SUPER-PRODUCTION SOMPTUEUSE, MAGIQUE, ÉBLOUISSANTE, EN MÊME TEMPS QU'UN DRAME AMOUREUX INTIMISTE ET TOUCHANT. À VOIR ET À REVOIR."

Francine Grimaldi, *CBF-Bonjour* et *La Presse*, 29 avril 1991

The PHANTOM of the OPERA

de ANDREW LLOYD WEBBER
mix en scène par HAROLD PRINCE

SEULEMENT TROIS MOIS

DU 12 NOVEMBRE 1991 AU 20 FÉVRIER 1992

Avant-premières: 12 et 13 novembre

Gala d'ouverture: jeudi 14 novembre 1991

RÉSERVEZ UNE SOIRÉE AVEC LE PHANTOM (514) 790-2222

Théâtre Maisonneuve, Place des Arts, Montréal

Billets en vente également au guichet de la Place des Arts et aux guichets TicketMaster (situés dans certains magasins de La Baie)

Groupes: (20 personnes minimum) téléphonez: (514) 874-9153 au Québec (416) 925-7466 en dehors du Québec

Version Originale!

Commandité par:

Cartes Canadiennes

La Presse



Six vidéastes retirent leurs oeuvres du Musée du Québec

Daniel Carrière

DANS UN MOUVEMENT de solidarité envers Marcel Carrière dont l'oeuvre aurait été à leur avis « censurée » par les responsables de l'exposition, six vidéastes, Robert Morin, Lorraine Dufour, Luc Bourdon, François Girard, Jeanne Crépeau et Daniel Dion, faisaient parvenir cette semaine à Mme Andrée Laliberté-Bourque, directrice générale du Musée du Québec, des lettres lui demandant de retirer leurs oeuvres de l'exposition en cours *Un archipel de désirs : les artistes qué-*

bécois et la scène internationale.

On se souvient que le 3 juin dernier, toute une controverse était née du retrait « temporaire » de l'exposition de deux bandes explicitement homosexuelles du vidéaste Marcel Carrière : *Délivrez-nous du mal* et *Lettre à un amant*. Même si, à la suite des pressions de la communauté artistique, les oeuvres, deux jours après leur retrait, avaient été réintégré à l'exposition, Marc Paradis avait finalement décidé de retirer toutes ses bandes, jugeant que l'institution muséale s'était montrée irresponsable au départ, et surtout que Mme Laliberté-Bourque avait

perdu le contrôle de ce qui s'y déroulait.

Le commentaire de Louise Déry, conservatrice de l'émission, publié dans LE DEVOIR du 12 juin dernier, suggérant qu'il coulerait beaucoup d'eau sous les ponts avant qu'on ne revoit de la vidéo au Musée du Québec tant qu'elle serait en poste, aurait jeté de l'huile sur le feu. Soulignons que Mme Déry est aussi conservatrice des arts actuels au Musée et conservatrice de sa galerie.

De son côté, le vidéaste François Girard affirme que le travail de conservation est bâclé, que l'installation des moniteurs laisse à désirer et que

les règles les plus élémentaires de la présentation de vidéogrammes n'ont pas été respectées. Pour avoir vu ses oeuvres exposées dans les plus grands musées du monde, comme tous les vidéastes invités, il s'indigne du traitement que le Musée du Québec fait subir à ses oeuvres.

« La censure est inhérente à ce type d'institution, explique-t-il. Il fallait s'y attendre. Mais quand on fait de la censure, on doit être conséquent et l'assumer. Qu'en est-il du véritable respect, ici ? », demande le vidéaste.

Luc Bourdon, qui aurait souhaité éviter une confrontation, regrette

que l'impasse, créée par le Musée lui-même, ait coupé le dialogue entre l'institution et les vidéastes. Ses propos rejoignent ceux de Daniel Dion qui s'était au départ réjoui de cette percée de la vidéo au Musée.

« Cette affaire de censure, dit-il, puisqu'il faut l'appeler par son nom, aurait pu se régler simplement. Il aurait suffi d'un petit geste et d'un peu de bonne volonté de la part de Mme Laliberté-Bourque. »

De son côté, la directrice du Musée, rejointe hier après-midi, se dit affligée par « cette tempête dans un verre d'eau ». Elle affirme n'avoir ja-

mais posé de geste de censure à l'endroit de Marc Paradis et déclare que toute cette affaire a été causée par des problèmes passagers d'ajustement. « J'ai parlé plusieurs fois à M. Paradis, en essayant de le convaincre de la bonne foi du Musée. En pure perte », soupire-t-elle.

Aujourd'hui, Mme Andrée Bourque-Laliberté faisait parvenir une lettre aux vidéastes démissionnaires se désolant de leur départ, réitérant l'engagement du Musée dans le domaine de l'art vidéographique et taquant toute l'histoire de regrettable quiproquo.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Cessez-le-feu

Mais plus d'une heure après l'annonce de ce cessez-le-feu, la radio slovène faisait état de violents affrontements autour de l'aéroport de Ljubljana et dans la ville de Vrhnika, dans le sud de la république.

Le ministre slovène de l'Information a également accusé l'armée de n'avoir pas respecté la trêve et a mentionné 12 exemples de violation du cessez-le-feu en moins de deux heures.

Après l'annonce du premier cessez-le-feu, le ministre de la Défense slovène, Janez Jansa, avait déjà déclaré que l'armée poursuivait le combat. Il est possible « que l'ordre de cessez-le-feu n'ait pas encore atteint certaines unités. Une autre possibilité est que le chaos règne au commandement central. La troisième est que ce soit faux », a-t-il dit.

Les quelque 40 000 hommes des unités de la défense territoriale slovène ont été soumis au pillage de l'aviation, des chars et de l'artillerie de l'armée fédérale. Des bilans non confirmés font état de près de vingt morts au cours des seules opérations d'hier.

L'aviation a bombardé au moins quatre objectifs hier : les deux principaux aéroports de la Slovénie, à Ljubljana et Maribor, le poste-frontière de Sentjil, où sept civils auraient été tués, selon des témoins, et un convoi de routiers, près de la ville de Trebnje. Cette dernière attaque aurait également fait sept morts, selon des témoins.

À Bleiburg, un autre poste-frontière entre l'Autriche et la Yougoslavie, deux personnes auraient été tuées et plusieurs autres blessées lors d'une fusillade entre l'armée et des unités de la défense slovène, a rapporté la télévision autrichienne. À Maribor, un policier slovène a été abattu par l'armée fédérale.

L'armée yougoslave a dit avoir perdu quatre hommes jeudi.

Le premier ministre slovène, Lojze Peterle, a par ailleurs déclaré que l'armée yougoslave menaçait d'attaquer une centrale nucléaire en Slovénie, à 100 km de Ljubljana, placée sous protection spéciale, et dont la puissance a été réduite.

Devant l'aggravation de la situation, le président slovène, Milan Kucan, a demandé par lettre au secrétaire général de l'ONU, avant l'annonce du deuxième cessez-le-feu, une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies pour arrêter « l'agression » yougoslave contre sa république. Les Nations unies ont confirmé avoir reçu cette lettre.

L'intensification des combats a par ailleurs conduit les dirigeants de la Communauté européenne, accusés par les autorités slovènes et croates d'avoir donné un « feu vert » à la répression en refusant de reconnaître les républiques sécessionnistes, à décider l'envoi immédiat d'une mission de bons offices, qui est arrivée dans la soirée à Belgrade.

Les ministres italien, luxembourgeois et néerlandais des Affaires étrangères ont été chargés de convaincre les parties en conflit d'entamer un dialogue. « C'est une mission de la dernière chance », a déclaré le ministre luxembourgeois des Affaires étrangères, Jacques Poos.

La « troïka » de la CEE devait prouver le rétablissement de l'ordre constitutionnel yougoslave, le respect de l'intégrité territoriale ainsi que des droits de l'homme, et proposer un moratoire pour l'application des déclarations d'indépendance slovène et croate, en même temps qu'un retour de l'armée dans les casernes.

Les dirigeants européens ont décidé de geler l'aide de la CEE à la Yougoslavie, plus d'un milliard de dollars au total d'ici à 1996, si la mission de bons offices échouait, a précisé le chef de la diplomatie italienne, Gianni De Michelis.

◆ Promenade

voulant continuer d'avancer, les pieds ensanglantés... Elle, c'est juste une veine mal tranchée. Il y a de quoi rire.

Elle passe sous les arcades de la plus ancienne université de Montréal, voici l'allée des tilleuls d'Amérique aux effluves apaisants, voici les noyers amers et l'exubérance savonneuse de leurs fleurs rosées en grappe, et un peu plus loin, dans un repli du terrain, cette fontaine où trois atlantes nus s'échinent sous une gigantesque conque. La pollution a rehaussé d'une ligne de crasse leurs beaux muscles de marbre; d'un certain point de vue, deux éphèbes se tournent le dos, les traits accablés sous l'eau des jours; d'un autre, la troisième statue fixe la première, et elles échangent un douloureux sourire de résignation. Ou de connivence.

Le centre-ville soupire avec une haleine de bière et de terre humide. Elle traverse le campus puis s'engage plus haut, sur le terrain de l'hôpital victorien au nord de l'avenue des Pins. Contre le mur de l'Institut neurologique, un homme adossé sanglote. Râblé, d'une blondeur à faire pâlir l'ombre, il a croisé fort les bras pour contenir en vain sa peine. Quelle perte pleure-t-il ainsi, le visage tout fripé et les paupières fermées dur... Sa fiancée, son meilleur ami, son père ? La fille se tient à ses côtés sans bouger, lui ne la remarque même pas. Le soir autour d'eux a des grâces de chat. Soudain elle lui touche l'épaule, et, casse-cou, elle l'embrasse sur la bouche, si peu, l'effleurement d'une soie. Dans l'azur délavé des yeux du garçon file une éclaircie. À voix basse, elle lui a demandé son nom et son adresse, que, déconcerté, il a griffonné à l'intérieur d'un carton d'allumettes du Café Baudelaire, à Québec. Brusquement intimidée, elle s'est alors enfuie, plus haut, à travers les stationnements à peu près vides... Elle lui écrira, donc, et il lui répondra, cet étudiant en philosophie, il saura trisser la phrase jusqu'à l'impudique, jusqu'à son coeur, chacune de ses lettres la ravira, elle ne respirera plus que pour l'instant du courrier tombant par la fente de la porte, ses rares amies se moqueront gentiment d'elle et de cet amour de papier, mais au diable les raileries si les heures d'incellent à nouveau !

(Six mois plus tard, cet amoureux mourra dans un accident d'automobile, et elle apprendra la densité du silence.)

Elle s'est arrêtée après avoir franchi une dernière clôture en treillis défoncée, et après avoir dévalé sur le chemin d'asphalte gibex. Hors d'haleine, elle s'est assise sur une pierre sèche, dans le foinement des achillées millefeuilles dont les minuscules fleurettes en flocons soulagent les fiévreux tenaces; elle a vu le crépuscule lessiver le ciel de violets et de pourpres, et entendu une grive des bois, cachée très haut, rétorquer gaieusement au mélancolique refrain d'un oiseau *frédéric*. La brunante a envahi le bocage, s'est emparée de son âme.

(En août, ici, sous les baisers de l'étudiant, elle salira le dos de sa robe des rousses poudreuses des fougères, elle rira sous les coulées de crème de la lune.)

La pénombre se peuple de chuchotis de feuilles, de murmures d'herbes folles. Tout à coup, un craquement sec, comme celui d'une capsule de verre qu'on aurait brisée en deux, et un relent chimique, huileux et irritant imprègne l'air, stagne : on sniffe du nitrite d'amyle pas loin, on prend tout près des *poppers* à la fulgurante extase ! Derrière un arbre, deux silhouettes d'hommes, surgis de nulle part, se collent, l'adolescente distingue mal à qui appartient la main qui masturbe; le claquement cadencé des peaux moites, les halètements se voulant discrets semblent recouvrir toutes les rumeurs au alentours : ce sont peut-être les fantômes de Verlaine et Rimbaud égarés dans cette

◆ Mulroney

splendeur de nuit... Elle s'est éteinte vers l'ange de bronze du parc, qui lui soufflera qu'il reste toujours d'autres envois à goûter.

(Vingt ans plus tard, cette enclave de verdure sera devenue un coupe-gorge, et aussi l'antichambre d'un mourir.)

Cette fille-là, était-ce moi ? Maudite question. Je n'en suis plus si certaine. Hier, boulevard Saint-Laurent, j'ai aperçu une femme toute semblable qui courait, échevelée, les lèvres trop maquillées. Nul deuil, nulle joie ne nous appartient, pas plus qu'un fleuve aux cailloux de son lit.)

◆ Mulroney

députés et ministres québécois y tiennent mordicus, les militants de l'extérieur du Québec y sont réfractaires. Pour éteindre les feux qui couvent de plus en plus au sein de sa formation, Brian Mulroney a enrôlé cette semaine Hugh Segal, l'ancien bras droit de Bill Davis pendant ses années de gouvernement minoritaire à Queen's Park et un rouage important de l'ancienne Big Blue Machine ontarienne, comme conseiller spécial;

■ le consensus constitutionnel des trois partis fédéraux n'existe même pas sur papier. Ainsi, le NPD pourrait encore décider de faire bande à part. Ce qui lui permettrait de tirer librement sur le gouvernement et le Parti libéral. Audrey McLaughlin ne décidera pas avant la fin juillet si son parti participera ou non au prochain comité parlementaire;

■ alors que s'amorcent 12 mois cruciaux sur le plan constitutionnel, la majorité des provinces promettent d'être dirigées par des gouvernements fragiles, et souvent néophytes.

Jo Clark finalement ne prendra pas de vacances. D'ici la fin de juillet, il entend faire entériner à ses collègues ministres l'ébauche de l'offre fédérale. Ils devront sous peu, ont-ils été prévenus, mettre leur signature sur la ligne pointillée et paraper le projet. Surtout qu'au mois d'août, le ministre parcourra les capitales provinciales, en quête d'appui pour ses projets.

En plus, le ministre aux Affaires constitutionnelles devra boucler des négociations avec les Premières Nations quant à leur participation à la prochaine opération. Un rapport de l'ex-juge en chef Brian Dickson sur la forme à donner à la commission royale d'enquête sur la question autochtone devrait lui être remis sous peu.

■ Dans trois provinces, Ottawa ne peut carrément plus compter sur ses interlocuteurs, tous des conservateurs en chemin pour la porte de sortie. D'ici la fin de l'automne, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique seront allées aux urnes. Elles ont toutes les deux de fortes chances d'être prises en main par le NPD. En plus, le gouvernement conservateur de la Nouvelle-Écosse est chancelant.

■ Au Manitoba, la majorité du conservateur Gary Filmon ne tient qu'à une voix, ce qui n'a rien pour le rendre réceptif à des concessions pour le Québec. En Ontario, Bob Rae et son gouvernement naviguent péniblement d'une crise domestique à l'autre. Au Québec, Robert Bourassa est menacé par la montée en popularité du PQ. Et il y aura des élections au Nouveau-Brunswick à l'automne;

■ finalement, depuis l'échec du lac Meech, tous les efforts constitutionnels du gouvernement fédéral ont mordu la poussière. Par exemple, l'homme qu'il avait mis à la barre du dossier, Gordon Smith, a été relevé de ses fonctions il y a dix jours.

Vingt-trois millions de dollars plus tard, le Forum des citoyens a fini ses travaux comme il les a commencés, dans la confusion et les dissensions. Pour ne pas conclure à l'échec du Canada, les 12 commissaires ont dû faire un véritable acte de foi, et avancer qu'un peu plus d'éducation permettrait au reste du pays d'accepter un statut distinct pour le Québec.

Quant aux conclusions du comité Beaudoin-Edwards sur la façon d'arriver à la Constitution, elles sont arrivées trop tard pour influencer le cours des événements.

Cette semaine, alors qu'il a fermé ses livres sur la première année de l'après-Meech avec les sombres conclusions du Forum des citoyens de Keith Spicer, le gouvernement sait que si sa prochaine initiative constitutionnelle est reçue dans le même climat, il ne se relèvera pas de la crise actuelle.

Techniquement, à la même date l'an prochain, une campagne référendaire sur la souveraineté pourrait en effet être sur le point de démarrer au Québec. Pour la contourner, le gouvernement d'Ottawa devra avoir décidé s'il concrétise son propre projet d'un référendum constitutionnel.

Dans tous les cas, Brian Mulroney sera en bout de piste, sur le point de boucler la quatrième année de son deuxième mandat. S'il est toujours au creux de la pente dans les sondages, la patience des conservateurs à

l'égard de son leadership, admet-on au sein du parti, aura atteint ses limites.

Malgré tout, à l'instar du printemps dernier, Brian Mulroney partagera presque également son temps en public cet été et l'automne prochain entre l'étranger et le Canada. C'est ainsi que le premier ministre quittera le pays à destination d'Irlande, puis du sommet des Sept à Londres dès le 10 juillet. Retour prévu le 27. Et une fois les offres constitutionnelles fédérales sur la table en septembre, Brian Mulroney reprendra le chemin des sommets internationaux.

Jean Chrétien de son côté, se promet également un répit. Récemment, le chef libéral a fait entériner sa position constitutionnelle par les militants du Québec, de l'Alberta et de l'Ontario. Il a réaménagé son bureau et mis en place l'équipe qui pilotera sa prochaine campagne électorale.

Audrey McLaughlin a le mois de juillet pour donner un sens à la prochaine démarche constitutionnelle de son parti dans la foulée du rejet du concept d'une assemblée constituante. Mais d'ici l'automne, le leader du NPD fédéral va surtout s'effacer devant les vedettes provinciales du parti en Colombie-Britannique et en Saskatchewan, toutes deux sur la brèche électorale.

Jo Clark finalement ne prendra pas de vacances. D'ici la fin de juillet, il entend faire entériner à ses collègues ministres l'ébauche de l'offre fédérale. Ils devront sous peu, ont-ils été prévenus, mettre leur signature sur la ligne pointillée et paraper le projet. Surtout qu'au mois d'août, le ministre parcourra les capitales provinciales, en quête d'appui pour ses projets.

En plus, le ministre aux Affaires constitutionnelles devra boucler des négociations avec les Premières Nations quant à leur participation à la prochaine opération. Un rapport de l'ex-juge en chef Brian Dickson sur la forme à donner à la commission royale d'enquête sur la question autochtone devrait lui être remis sous peu.

◆ Ellington

perspicace, utilisait un authentique, et fort efficace, éventail aux couleurs toutes chinoises. De ce parfum de femme passons à Andy Summers.

Très à l'aise dans ce Spectrum et ce Québec qu'il connaît bien, le premier pour y avoir vécu une soirée inoubliable avec *The Police*, et le second, rappelait-il à l'auditoire ravi d'une telle connivence, parce qu'il s'y est « gelé l'arrière-train » et qu'il a « combattu des nuées de marins-gouins » entre diverses sessions d'enregistrement au Studio de Morin Heights, Andy Summers a livré dans l'enthousiasme prévu le premier spectacle de sa nouvelle tournée.

Qui dit première, toutefois, dit brouillon et l'on sentait bien qu'un tel cénacle musical évaluaient en même temps que les spectateurs l'étendue de ses possibilités. Summers était appuyé majoritairement par les comparses de *Charming Snakes*, son dernier album, soit le bassiste Darryl Jones et le saxo Bill Evans, tous deux issus de la dure école de Miles Davis, le batteur Chad Wackerman (Frank Zappa) et le claviériste Mitch Forman (Wayne Shorter).

Si la prestation de cet ensemble s'est avérée quelque peu tâtonne, voire approximative par moments, la fusion proposée promet. Ce jazz en effet a l'envergure et l'ouverture d'esprit de ses exécutants, et les emprunts au Nouvel-Age, aux rythmes du monde (*Mickey Goes To Africa*), ainsi qu'au blues psychédélique des années soixante (*The Blues Prior To Richard*, une allusion au comédien Richard Pryor), enrichissent et réchauffent considérablement leur signifiant.

Il y a un bluesman et un rocker en Summers qui ne peuvent être tus et qui devraient encore gaieusement. Ses séjours au sein des *Animals*, d'Eric Burdon, du *Zoot Money Big Roll Band*, et, plus forte raison, des *Police*, ont forgé un style éminemment personnel et inspiré — le copain qui m'accompagnait en parlait comme d'un jeu décoratif —, essentiellement complémentaire et atmosphérique. Comme on a pu le constater une fois de plus, Summers excelle à l'intérieur d'un groupe où il peut s'avancer et se retirer à volonté, lancer ses accords étranges entre les solos et les laisser réverbérer.

De fait, à mesure que le concert

progressait, les chairs se raffermis-saient, et je parierais fort que la salle comble d'hier soir a vu Summers et sa cohorte de virtuoses prendre corps. De la guitare de Summers passons à celle de Barney Kessel.

De tous les guitaristes ayant émergé à la fin des années 40, Barney Kessel est le plus paradoxal. En effet, si bien des artisans de la six cordes considèrent Kessel comme le plus doué de sa génération, ce dernier n'en demeure pas moins inconnu du grand public.

Héritier direct du grand Charlie Christian, Barney Kessel est un guitariste pour lequel finesse et subtilité sont les règles formelles à partir desquelles il construit ses accords. Ce soir, la finesse sera au Spectrum de Montréal. Elle sera accompagnée par la contrebasse de Dave Young, ce gentleman de Toronto qui a fréquenté pendant longtemps le pianiste Oliver Jones.

Depuis quelques jours, la collection *Découvertes*, de la maison d'édition Gallimard, propose un ouvrage intitulé *L'épopée du jazz. 1/Du blues au pop*. Extrêmement bien illustré, ce bouquin de 160 pages est un excellent ouvrage de vulgarisation. Il porte les signatures de Franck Bergerot et Arnaud Merlin.

Dans ce livre, on a relevé une juste, une pertinente observation. La voici : « Swing ! Mot intraduisible qui désigne le trait le plus tangible du jazz, et le plus discuté ». Comme l'affirme une composition de Duke Ellington : *It Don't Mean A Thing If It Ain't Got That Swing*. Comme quoi, on commence avec Duke et on termine avec lui.

30 juin

par la PC et l'AP

1988: l'archevêque traditionaliste Marcel Lefebvre défie le pape et consacre quatre évêques, ce qui entraîne leur excommunication.

1984: le président bolivien Hernán Siles Zuazo, enlevé, semble-t-il, au cours d'une tentative de putsch, est libéré le même jour.

1981: les postiers canadiens commencent une grève qui durera 42 jours.

1976: des photographies de Mars, prises par une sonde américaine, montrent que de l'eau a existé autrefois en abondance à la surface de la planète.

1974: en tournée américaine, l'étoile de ballet soviétique Mikhail Baryshnikov fait défection à Toronto.

1971: les cosmonautes soviétiques Dobrovski, Patsaiev et Volnov meurent au retour du voyage de 24 jours de l'espace, tués par une brusque dépressurisation de leur cabine Soyuz.

1965: un cessez-le-feu est signé entre l'Inde et le Pakistan.

1964: fin des opérations militaires de l'ONU au Congo.

1963: le cardinal Jean-Baptiste Montini est couronné pape sous le nom de Paul VI.

1960: l'ex-Congo belge accède à l'indépendance, avec Kasavubu comme chef d'État et Patrice Lumumba comme chef de gouvernement.

1958: le Congrès américain approuve l'entrée de l'Alaska dans l'Union, en tant que 49e état.

NOUS AVONS GUÉRI LE COEUR DE QUELQU'UN QUE VOUS CONNAISSEZ.



Donnez à la recherche qui a sauvé plus de vies. La Fondation canadienne des maladies du coeur

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645

numéro sans frais..... 1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal..... (514) 844-5738
Extérieur (sans frais)..... 1-800-463-7559

Service à la clientèle
LE DEVOIR
211, St-Sacrement,
Montréal QC H2Y 1X1

MAGNUS POIRIER INC.

DES PRÉ-ARRANGEMENTS À LA PORTÉE DE TOUS

727-2847

LE TOUT AU MÊME ENDROIT

- CIMETIÈRE
- MAUSOLÉE
- COLUMBARIUM
- MONUMENTS
- SALLE DE RÉCEPTION
- SALLES D'EXPOSITION
- CRÉMATOIRE
- CHAPELLE

PRÉPAREZ LA VIE APRÈS LA VIE

CORRESPONDANT À ROME-ITALIE "GIORGIO LORENZETTI" "SALONS AFFILIÉS AUX U.S.A. & EN EUROPE"

Résidences Funéraires:

MONTRÉAL

8900, Maurice Duplessis	6520, St-Denis	8880, St-Michel	7100, Joseph Renaud, Anjou
10526, boul St-Laurent	11130, Pré IX	11630, Notre-Dame Est	7388, Viau

LAVAIL

76, Dussault... L. Rap.	171, 7e Ave... L. Rap.	90, Lévesque... Pont Viau	24, St-Florent... Pont Viau
-------------------------	------------------------	---------------------------	-----------------------------

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
Fondé en 1892

55, St-Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3X2
Télé: 05 269556
Fax: (514) 845 7874
Tel: (514) 987 6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

Vous déménagez?

Évitez de vous priver temporairement de votre DEVOIR. Faites transférer votre abonnement dès maintenant. Votre DEVOIR déménagera en même temps que les vôtres.

Nom _____

Adresse actuelle _____

Code postal _____ No. tél. _____

Nouvelle adresse _____

Code postal _____ No. tél. _____

Date de déménagement _____

LE DEVOIR

Remplissez et retournez le coupon réponse à:
LE DEVOIR, service à la clientèle
211 St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1
MTL (514) 844-5738 — Ext. 1-800-463-7559

Une union avantageuse Canadair est en première ligne pour profiter des futurs programmes auxquels participe Aerospatiale

Anne Pélouas

Collaboration spéciale

TOULOUSE — Le bâtiment à la hauteur de l'Arc de triomphe et sept hectares de surface ! Inaugurée à Toulouse en octobre dernier, l'usine Clément Ader porte le nom de celui qui inventa et fit voler en 1890 un premier avion dans le ciel français. L'immense hangar peint en blanc et bleu, aux couleurs de l'Aerospatiale, a la sobriété du grand luxe. S'il est ultra-moderne, robotisé à l'extrême, c'est qu'on assemble ici, chez le numéro un de l'aéronautique française, les gros « morceaux » du dernier-né des avions européens, l'Airbus A340. Dans ses entrailles, six composants de fuselage sont signés Canadair. En vertu du plus important contrat de son histoire, Canadair est en effet responsable de la conception, du développement et de la fabrication de ces composants pour au moins 600 avions de ligne A330 et A340. Le premier a été livré en octobre 1989 et 13 lots de pièces devraient l'avoir été d'ici la fin de l'année.

Sept Airbus par mois

À l'usine Clément Ader, le premier Airbus A340 est déjà prêt pour sa certification et devrait effectuer son premier vol en octobre. Le second est en cours d'assemblage. À pleine capacité, en 1994, on pourra y procéder à l'assemblage final de sept Airbus par mois ! La haute technologie, qui est à l'honneur pour la construction d'avions du type de ceux de la gamme Airbus, le permet. Comme pour d'autres projets de développement, Aerospatiale a pris résolument la voie de la coopération internationale pour la réalisation de ce programme. Le groupe français a débuté avec l'Allemagne pour mettre au point ses avions de transport militaire Transall. Le Concorde a été conçu avec les Anglais et la gamme des avions de transport régionaux avec les Italiens. Au sein du groupement Airbus, on retrouve à parts égales Aerospatiale et l'Allemand DASA, mais aussi les Anglais et les Espagnols.

Européen d'abord, le champ de la coopération s'est élargi aujourd'hui au niveau mondial. On pense notamment à des partenaires extérieurs pour le futur avion de transport supersonique qui remplacera le Concorde. Le « groupe des cinq » qui travaille sur le projet comprend Aerospatiale, DASA, British Aerospace, Boeing et McDonnell Douglas. Mais les Italiens, les Russes et les Japonais frappent également à la porte.

Pour le jet régional de 90 à 130 places qui cherchent à développer Allemands, Français et Italiens, l'ouverture aux associations est de mise et l'on parle déjà des Chinois, de l'Espagnol CESA et des Canadiens Bombardier et de Havilland pour une collaboration qui reste à définir.

Les réseaux d'alliances internationales créés par tous les grands constructeurs aéronautiques et par Aerospatiale en particulier ne consistent cependant pas seulement en participations directes au capital de certains groupements. Loin s'en faut. Bien que pour l'instant rejetée par le gouvernement fédéral, la proposition de rachat à Boeing de l'usine ontarienne de Havilland par Aerospatiale et l'Italien Alenia est un exemple de la stratégie d'acquisitions des Européens. La plupart du temps, toutefois, ils privilégient les liens de sous-traitance tels que celui qui a été noué avec Canadair.

La sous-traitance

On estime aujourd'hui à 85 % la part de la fabrication des avions du groupe français conçue en coopération internationale ! Au point qu'on peut aisément comparer l'assemblage d'un Airbus comme celui qui sort actuellement des chaînes de Toulouse à un véritable « casse-tête » de pièces étrangères. Si Aerospatiale fabrique lui-même certaines parties de l'avion, bon nombre viennent d'ailleurs, d'Europe ou du Canada. René Tholozan, responsable des fabrications extérieures à la division avions d'Aerospatiale note à cet égard que « coopération et sous-traitance sont du domaine du traditionnel chez nous. Actuellement, nous sous-traitons 38 % de notre part de fabrication d'avions. Cette politique est liée aux nécessaires partages des relations industrielles et commerciales mais également des risques inhérents à tout nouveau programme ».

Cet appel à l'extérieur devrait encore se renforcer, à mesure que le marché se mondialise et conduit à « un partage plus grand encore des productions industrielles de pièces, du savoir-faire et des risques ». L'aéronautique n'échappe évidemment pas aux règles de la concurrence ou du libre-échange et les coûts — considérables — attachés à la recherche et au développement poussent dans cette voie de la coopération. Aerospatiale a beau consacrer 35 % de son chiffre d'affaires, il ne pourrait, pas plus d'ailleurs qu'aucun autre grand constructeur, s'attaquer seul à un marché aussi concurrentiel que celui de l'aéronautique.



Six composants de fuselage de l'Airbus A340 sont signés Canadair qui est responsable de leur conception, de leur développement et de leur fabrication pour au moins 600 avions de ligne A330 et A340.

Des risques partagés

Le contrat Aerospatiale-Canadair innovait dans ce domaine de la coopération en introduisant la notion de « sous-traitance globale » assortie de celle de « partage de risques ». Du point de vue financier, la compagnie québécoise a dû en effet prendre à sa charge les risques attachés tant aux études qu'à l'industrialisation, au développement, à l'approvisionnement et à la fabrication des six sous-ensembles d'Airbus A330 et A340. Aujourd'hui, les « risques » peuvent sembler très limités pour Aerospatiale et ses partenaires, compte tenu du nombre de commandes fermes — 280 au total — enregistrées pour ces deux avions et alors que le premier A340 n'a même pas encore volé. ... Au début du programme comme lors de la signature du contrat avec Canadair, tel n'était cependant pas le cas. De plus, chacun a investi beaucoup d'argent dans une coopération dont les fruits ne se récoltent que sur le long terme.

En matière technologique, les re-

tombees sont plus rapides. Un exemple nous en est donné par l'utilisation à grande échelle des techniques de conception et de fabrication assistée par ordinateur (CAO/CFAO) pour le programme Airbus. À Toulouse, la direction technique s'en sert pour presque tout : travail sur maquette, aérodynamique, avant-projets, structure, études et dessins de pièces mécaniques... Seulement 1,5 % des plans étaient autrefois réalisés en CAO/CFAO pour le premier Airbus A300. Ce pourcentage est passé à 33 % pour l'ATR 42, à 82 % pour l'A320 et à 100 % pour le nouvel A340. À titre de partenaire pour le développement de cet avion, Canadair a dû s'adapter aux exigences d'Aerospatiale et adopter des méthodes strictes de travail en CFAO. Avant la signature du contrat, on ne comptait ainsi que cinq postes de travail en CAO chez Canadair, contre 55 en CFAO aujourd'hui...

Un bon partenaire

L'investissement de chacun dans ce

domaine de haute technologie informatique est difficilement mesurable, mais il est bien réel. Tout comme celui qui a touché des ressources humaines des deux groupes, obligés d'envoyer équipe sur équipe, d'un bord à l'autre de l'Atlantique, pour élaborer des normes techniques ou mettre au point des principes de fabrication compatibles. À partir du moment où le carnet de commandes des Airbus A330 et A340 est bien rempli, la rentabilité est évidente. De plus, Canadair a déjà tiré profit de cette coopération en utilisant certaines technologies pour son jet régional.

Reste qu'on peut toujours bonifier l'investissement technologique et humain. Qualifiant Canadair de « bon partenaire », René Tholozan affirme que « l'engagement financier que chacun a consenti depuis la signature du contrat constitue un facteur favorable pour une coopération future ». Canadair n'a jamais mis tous ses oeufs dans le même panier. Tout en développant ses propres projets, il

participe à ceux des plus grands de l'aéronautique mondiale, comme le démontre encore la signature récente d'un contrat de 100 millions \$ US pour la fabrication d'une partie du fuselage des Boeing 767. En Europe, il est en première ligne pour pouvoir profiter des programmes futurs auxquels participe Aerospatiale. Comme l'est d'ailleurs Pratt & Whitney Canada qui fournit déjà tous les moteurs équipant les ATR 42 et 72 au groupe français.

Pour l'heure, celui-ci termine dans sa nouvelle usine l'assemblage des premiers Airbus A340. Ce fabuleux bijou — il coûte quelque 100 millions \$ US — n'est pas seulement visible des initiés... ou journalistes. Car Aerospatiale a aussi innové en ouvrant entièrement son usine au grand public. Une première dans l'industrie aéronautique ! « Tout a été prévu lors de la construction pour pouvoir accueillir les visiteurs », dit Laurent Fradin, attaché de presse à l'établissement de Toulouse. En France, cela s'appelle un « circuit de tourisme industriel ». Inauguré au mois de mai, il devrait déjà avoir été « suivi » par 50 000 personnes d'ici la fin de l'année. Un chiffre qu'on prévoit de doubler l'an prochain. Avis aux amateurs canadiens !

La récession tire à sa fin

OTTAWA (PC) — L'économie a enregistré une croissance significative de 0,9 % au mois d'avril, a rapporté hier Statistique Canada.

Après avoir révisé les résultats des mois précédents, l'agence fédérale précise que l'économie est demeurée stable au mois de mars et a gagné une faible 0,1 % en février.

Selon l'économiste en chef de la firme de recherche DRI Canada, M. George Vasic, « la récession est bien terminée. Mais il est peut-être encore trop tôt pour sabler le champagne, parce qu'entre 1990 et 1991, nous avons perdu deux années de croissance », prévient-il.

Statistique Canada affirme que ces bons résultats ont fait grimper le Produit intérieur brut — la valeur totale des biens et des services produits au sein de l'économie — de 1 % par rapport à janvier.

« Cette croissance de l'économie a été enregistrée de façon égale dans le domaine de la production de biens industriels, dont le secteur manufacturier durement touché par la récession, de même que dans le secteur des services.

« C'est un gain appréciable », souligne M. Phil Cross, analyste à Statistique Canada. Mais en dépit de ces bonnes nouvelles, M. Cross refuse d'annoncer la fin de la récession, parce que l'on procède encore à une révision des données.

Pour sa part, M. Doug Peters, économiste en chef à la Banque Toronto-Dominion, croit que la récession a pris fin quelque part entre

avril et juin. Mais il estime lui aussi qu'il est encore trop tôt pour célébrer.

La remontée de l'économie n'a d'ailleurs pas encore entraîné de meilleures perspectives d'emplois pour les Canadiens.

Le taux de chômage en mai était de 10,3 %, soit une hausse par rapport à avril (10,2 %). Il y avait le mois dernier 1,4 million de personnes qui se cherchaient du travail.

De plus, des mises à pied massives ont été annoncées au cours des deux dernières semaines. La société Unroyal Goodrich a entre autres indiqué qu'elle allait fermer son usine de pneus de Kitchener (Ontario) mettant ainsi 1000 personnes au chômage.

M. Peters affirme qu'il reste encore un ou deux mois de décroissance économique à venir, plus particulièrement en juillet lorsque les primes d'assurance-chômage devant être payées par les travailleurs et les employeurs vont augmenter de 24 %.

M. Vasic déclare de son côté que l'économie connaîtra un taux annuel de croissance de 4 % après la récession, soit une progression beaucoup plus faible que celle enregistrée lors de la reprise économique ayant suivi la récession de 1981-82, qui avait atteint 6 %.

« Il faudra attendre encore 18 à 36 mois avant de voir apparaître de meilleures perspectives d'emplois et les gens regagner confiance en leur avenir », ajoute-t-il.

Dorval sera doté d'une nouvelle tour de contrôle au coût de 9 millions

L'aéroport célèbre son 50e anniversaire cette année

Claude Turcotte

L'AÉROPORT de Dorval aura une nouvelle tour de contrôle en 1993. Les travaux de construction qui commenceront bientôt nécessitent un investissement de 9,8 millions \$ de la part de Transport Canada. M. Jean Corbeil, ministre des Transports et ministre chargé de la région montréalaise, en a fait l'annonce hier matin.

Une telle annonce confirme l'intention de maintenir ouvert l'aéroport de Dorval, qui célèbre d'ailleurs cette année son 50e anniversaire. Mirabel ne disparaîtra pas non plus, bien qu'il n'y ait pour le moment aucun projet d'y construire une nouvelle tour de contrôle. Il faut dire que l'annonce d'hier matin « s'inscrit dans le cadre d'un programme national de remplacement des tours de contrôle qui permet un usage accru des nouveaux équipements électroniques ». Il semble que seul Dorval,

dont la tour de contrôle actuelle a été construite en 1960, bénéficiera d'un tel investissement parmi les aéroports fédéraux situés au Québec. Pour ce qui est de Mirabel, ses installations actuelles sont encore très modernes et il n'y a donc pas lieu de les remplacer. La durée de vie active d'une tour de contrôle est normalement de 20 ans.

La nouvelle tour de Dorval sera deux fois plus grande que la tour actuelle et pourra loger sept postes de travail automatisés pour les contrôleurs aériens. Elle aura une hauteur de 51 mètres, ce qui représente une quinzaine d'étages. La tour présentement en usage sera en grande partie conservée et accueillera les services administratifs pour la division aviation de Transport Canada. Le haut de la tour sera coupé afin d'assurer une visibilité complète aux contrôleurs qui travailleront dans la nouvelle tour.

L'aéroport de Dorval traite en-

viron 200 000 atterrissages et décollages d'avions dans une année. Il y a eu entre 1986 et 1991 une augmentation de 40 % des activités, mais au cours des derniers 12 mois, on y a enregistré une baisse de 10 % des passagers par rapport à l'année précédente. Cette baisse, explique-t-on, suit la tendance générale en Amérique du Nord, où l'aviation commerciale a subi un ralentissement causé par la récession, le prix du pétrole et la guerre du Golfe.

Pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'aéroport de Dorval, il y aura au début de septembre une journée porte ouverte pour le grand public. Enfin, le ministre a mentionné que le transfert de gestion des aéroports de Dorval et Mirabel devrait être complété avant la fin de l'année, puisque les avocats procèdent actuellement à une dernière révision des documents légaux concernant ce changement.

Les pêcheurs québécois attendent la décision de Crosbie sur Black Tickle

Claude Turcotte

LES PÊCHEURS de la Basse-Côte-Nord attendent des réponses concrètes et favorables au sujet de la pêche à la morue cet été dans la région de Black Tickle, au Labrador, d'une part, et à propos de leur suggestion au gouvernement canadien d'envoyer leurs caplans aux sinistres du Bangladesh.

Dans les deux cas, les réponses ne sauraient tarder puisque la pêche de ces poissons commencera dans quelques jours, c'est-à-dire d'ici la mi-juillet. En ce qui concerne Black Tickle, du nom d'une très petite localité du Labrador près d'un territoire de pêche à la morue qui attire 400 navires pendant l'été, les divergences

d'opinion et d'intérêts demeurent entières entre pêcheurs, et tout le monde attend la décision du ministre fédéral des Pêches, M. John Crosbie.

De passage à Québec cette semaine, le ministre a mentionné à M. François Poulin, directeur général de l'Alliance des pêcheurs commerciaux du Québec, que la situation était très délicate et qu'il lui faudrait manifester la sagesse de Salomon. Les pêcheurs de Black Tickle veulent l'expulsion de leur zone des pêcheurs québécois et de ceux de Terre-Neuve. Le mois dernier, les pêcheurs ont tenté de s'entendre entre eux en participant à une réunion publique à Black Tickle, mais il leur a été impossible d'en venir à une entente.

Par la suite, les 51 pêcheurs qué-

bécois qui tendent leurs lignes et filets à Black Tickle ont voté à l'unanimité contre la création d'une zone exclusive de laquelle ils seraient écartés, tout comme leurs collègues de Terre-Neuve, ce qui, espèrent-ils, leur donne un atout additionnel, puisque M. Crosbie est lui-même député de Terre-Neuve. En outre, le gouvernement du Québec les appuie totalement dans leur démarche en invoquant les droits de pêche acquis depuis 400 ans; il veut aussi par la même occasion établir le principe d'un accès des pêcheurs québécois à la zone des 200 milles, ce qui n'a jamais été confirmé par les autorités canadiennes.

En ce qui concerne le caplan et le Bangladesh, M. Randy Jones, représentant des pêcheurs de la Basse-

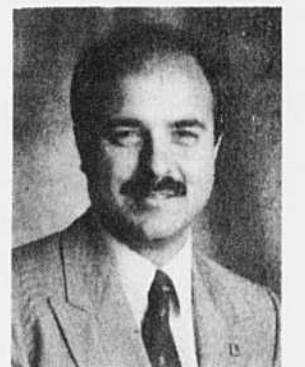
Côte-Nord, rappelle qu'il ne reste plus que quelques jours à l'ACDI (Agence canadienne de développement international) pour donner suite à la suggestion qu'il faisait lui-même le mois dernier dans une lettre adressée au premier ministre du Canada et publiée dans les pages du DEVOIR, ce qui a, semble-t-il, suscité de nombreuses réactions de sympathie, mais pas encore de Mme Monique Landry, ministre fédérale de qui relève l'ACDI.

À la suite des terribles inondations du Bangladesh, M. Jones suggérerait au gouvernement canadien d'acheter le caplan pour lequel les pêches de la Basse-Côte-Nord n'ont aucun client présentement et de l'envoyer aux sinistres du Bangladesh. MM. Bourassa, Mulroney, Crosbie et

Yvon Vallières (ministre des Pêches à Québec) et d'autres députés ont semblé trouver l'idée très bonne dans leurs réponses à M. Jones. Celui-ci cependant attend toujours une lettre de Mme Landry, puisque c'est l'ACDI qui devrait en principe donner suite à une telle initiative. Mais l'ACDI doit d'abord recevoir une demande formelle du pays concerné. Or, le haut commissaire du Bangladesh au Canada attend encore le signal de son gouvernement pour transmettre une telle requête à Ottawa. Il apparaît donc fort douteux que le caplan de la Basse-Côte-Nord se retrouve cette année dans le menu des gens du Bangladesh, sinistres ou pas, comme quoi tout ne tourne pas très rond dans les rapports planétaires.

Nouveau Comité administratif 1991-1992

L'Ordre des ingénieurs du Québec est heureux de présenter les membres du Comité administratif 1991-1992, élu le 8 juin 1991.



Monsieur Jean-Pierre Brunet, ing., MBA, devient le 46e président de l'Ordre.

Les autres membres du Comité administratif sont :

- Monsieur Pierre Sauvé, ing., vice-président à la Planification et au Développement
- Monsieur Michel LaPalme, ing., vice-président aux Affaires corporatives
- Monsieur Marcel Legault, ing., vice-président aux Affaires professionnelles
- Madame Danielle Dagenais-Péresse, administratrice, représentante du public

En plus des membres du Comité administratif, le Bureau est composé des personnes suivantes :

- Rémi Alarent, ing.
- Guy Arbour, ing.
- Yvan Asselin, ing.
- Samuel Bois, ing.
- Jorge Campos, ing.
- Pierre Chouinard, ing.
- Robert Dufresne, ing.
- Normand Filiatrault, ing.
- Silvio E. Gallizi, ing.
- Pierre Gravelle, ing.
- Louis Habets, ing.
- J.A. Alain Lacasse, ing.
- Raymond Martel, ing.
- Richard Shuttleworth, ing.
- Odilon Talbot, ing.
- Jean Vallée, ing.

Les représentants du public nommés par l'Office des professions sont :

- Nicole Beaudoin-Sauvé
- Robert Larue
- Réjane T. Salvail

LA VIE ECONOMIQUE

PUBLICITÉ / MARKETING

Adieu l'ami

Jean-Pierre Nicalse
Collaboration spéciale

YVES SIMARD n'est plus. Le cofondateur et directeur de la création de l'agence montréalaise Bos est décédé, voici quelques jours, des suites d'une longue maladie. Il avait 47 ans.

Il n'est pas plus vrai que les morts sont tous des chics types, que ce sont les meilleurs qui s'en vont les premiers. Seulement voilà : il se trouve qu'Yves Simard était le meilleur dans son métier, et le chroniqueur peut en parler sans gêne ni autres formes de corruption, il ne connaissait rien d'Yves Simard. Il ne l'avait jamais vu, ne lui avait jamais parlé. Rien, pas un CV, même pas une de ces petites anecdotes qui donnent un peu de couleur au défunt, si ce n'est à son panégyrique. Rien, vraiment, sauf ses publicités.

La publicité, les publicitaires sont bien souvent les premiers à en rire : d'énormes efforts pour accoucher d'une éphémère souris. Bref, on ne passe pas à la postérité en faisant de la pub. Et pourtant, Yves Simard le mérite, car, simple constat : le Québec vient de perdre un vrai créateur, au même titre que bien des écrivains ou des artistes qu'à juste titre on honore.

L'art d'Yves Simard, c'est en quelque sorte l'aboutissement de la lente maturation de la publicité québécoise mise au monde par Jacques Bouchard, raffinée par les chefs de file de son école et débarrassée de l'esprit français mâtiné jésuitique qui fonde Cossette où il travaillait avant d'être son maître.

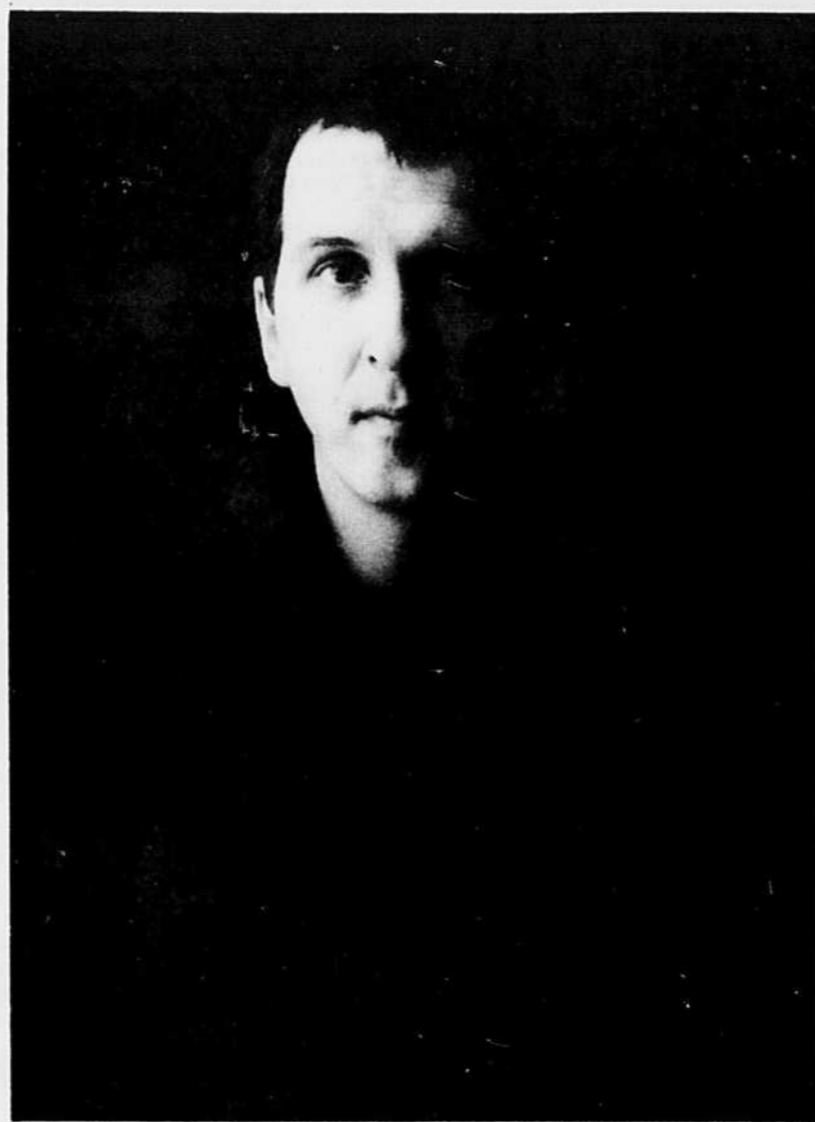
À regarder ce qu'il nous laisse, manifestement Yves Simard n'avait aucun goût pour le bruit, le cliquant, le maquillage, l'hypocrisie ou le

discours. Il avait retenu l'enseignement de la qualité, et travaillait sur ces deux valeurs fondamentales des Québécois qu'on met bien peu en exergue : la dignité et l'esprit d'enfance. Là étaient ses cordes sensibles dont il jouait avec finesse et ironie, sur plusieurs octaves.

Ses dernières publicités — Yves Simard a travaillé chez lui jusqu'à la fin — le démontrent parfaitement. Un dessin animé, « votre (très) sympathique concessionnaire Nissan », qui se démarque tout en douceur des navrantes promotions pour les automobiles. Une affiche, « Le sida, c'est dans la tête qu'il faut se le mettre ! » qui dénote un engagement social sans concessions. Son testament peut-être : 55 publicités imprimées pour les restaurants La Pizzaiolle, un fort modeste compte pour lequel il a fait une « histoire à suivre » étonnante d'invention et de charme. Un ensemble qui mériterait d'être édité sous forme d'affiche.

L'an dernier, Yves Simard nous avait renversé avec une série de quatre grandes publicités imprimées pour Urgel Bourgie. Jamais n'avait été abordée en publicité avec une telle originalité cette vérité élémentaire que nous avons tous la mort aux trousses.

Et puis, pour arrêter l'énumération, sa dernière pub il me semble : celle, toute récente, pour la campagne de financement de l'Archevêché de Montréal. Un Sacré-Coeur dont on a beaucoup parlé. Toutes ces publicités ont été reproduites dans LE DEVOIR, à l'exception du commercial Nissan. Et ont remporté de nombreux prix, sauf les plus récentes bien entendu, prix qui s'adressent évidemment aussi bien à lui qu'à son équipe



Yves Simard

créative, notamment à Marie-Andrée Parent et à Aldo Del Bono. Mais, sans doute, le plus important est qu'Yves Simard et ses deux associés, Michel Ostiguy et André Beauchesne, ont su créer une des rarissimes agences de publicité qui

se soit dotée d'une véritable politique éditoriale, à l'instar de certains éditeurs et médias. Un héritage, une survivance : Yves Simard est parti en laissant son crayon sur le coin d'une table. Alors merci et adieu, l'ami.

Crisette sur la croisette

Jean-Pierre Nicalse
Collaboration spéciale

3742 en 1990. Autre conséquence directe de la méfiance des annonceurs envers l'industrie : la généralisation en Europe des *cost-controllers*, bien souvent d'anciens publicitaires désormais honnis par la profession, et qui sont passés du côté des annonceurs afin de contrôler, comme leur nom l'indique, les dépenses de production des agences sur le compte du client. Ah ! C'est un des grands sujets de l'heure, alors que les producteurs de films commerciaux connaissent de sérieuses difficultés, aussi bien en Europe qu'aux États-Unis.

CANNES, 38e Festival du film publicitaire, 3778 messages en compétition provenant des 43 pays, dont 72 du Canada en regard de 125 l'an dernier, une baisse notable. Les résultats du concours seront connus ce soir. Un concours qui prend une importance particulière cette année, puisque les encore plus célèbres « Clios » américains qui normalement se déroulent mi-juin à New York ont été supprimés faute de fonds pour les organiser.

Cela dit, les États-Unis (781 films) et la Grande-Bretagne (387) se tailleront, à l'habitude, la part des lions. Rien d'ailleurs de plus normal : ce sont globalement les meilleurs et ils jouissent des avantages d'une culture dominante. « C'est le jeu des forces sociales et économiques » estime Jean Gamache. Bien plus que des « manœuvres politiques » dont parlent toujours les Français pour le moins chauvins. La fougue latine sans doute ! Du reste, faut-il le dire : pratiquement tout se déroule à Cannes en anglais.

Tout de suite, une bonne nouvelle, la seule : si notre participation globale est faible, 12 ou 13 films canadiens se retrouvent sur la *short-list* qui regroupe les 500 messages jugés les meilleurs dans les rondes éliminatoires (le ratio d'accès à cette finale est de 14 %). Une sélection très importante, largement diffusée dans le monde sous forme de K7 chez les annonceurs et les professionnels, et qui compte. Un seul message canadien peut probablement prétendre à quelques honneurs, du bronze peut-être, celui de... Kentucky Fried Chicken, concocté par Young & Rubicam Toronto. Un cracheur de flammes devant sa boîte de poulet, dans le style de ce que nous subissons à Montréal.

À Cannes, l'ambiance est morose. Jean Gamache, directeur de la création de BCP, juré canadien cette année au Festival, (ils sont au total 23), confie au DEVOIR qu'à force de parler de morosité on finit par l'installer. Sans nul doute. Il n'empêche que la crise du Golfe et la récession que connaissent les principaux pays industrialisés ont durement touché l'industrie publicitaire mondiale. Toutefois, limiter le malaise de l'industrie à ces circonstances est un peu facile. La morosité prend aussi ses racines dans une véritable crise de confiance qu'éprouvent les annonceurs envers les publicitaires.

Conséquences directes sur le Festival : à l'exception de l'Allemagne, du Japon, de l'Espagne — pays épargnés par la crise — et du Brésil qui envoie un formidable contingent de films (273), tous les autres pays connaissent une participation largement inférieure à celle de l'an dernier, ce qui n'empêche toutefois pas le Festival d'enregistrer, en volume, un nouveau record : 3778 messages en regard de

Car, il faut bien comprendre que les règles du jeu publicitaire ici, complexes évidemment, sont assez différentes de ce que nous connaissons à Montréal. Le 15 % forfaitaire sur l'achat d'espace, et qui inclut la création, n'existe pas. Essentiellement, l'agence est rétribuée sur sa création et les frais qui en découlent, d'une part, et sur la planification médias d'autre part. Le placement... c'est une toute autre histoire, sur laquelle se greffe les « surcommissions » et les pourcentages de « négociations ». Affaire des centrales d'achat, comme Carat Espace, ou de quelques énormes groupes de communications. Alors, quand le client vient mettre son nez dans les frais de production... il touche au gras.

Car et par ailleurs, il faut bien le voir, les grandes agences ont évacuées dans leurs filiales de promotion, marketing direct, relations publiques... le plus rentable de leurs activités, bénéfiques du coup forcément dilués. Bien sûr, on peut toujours « pomper » ses filiales, mais cela ne va pas sans brasse-camarades et autres problèmes. Morosité, morosité... et sérieux exercices de gestion dans les châteaux.

Quant à la qualité des créations, mes confrères spécialisés et plus au fait que le chroniqueur de l'ensemble de la production, estiment qu'elle est globalement à la baisse, comme toujours en période de récession. Sans nul doute. C'est d'ailleurs l'avis de la profession. Reste quelques merveilles, que vous verrez bientôt grâce au Publicité-Club, et que les Français verront demain sur leur écran de télé à l'émission « culture-pub », 200 messages de Cannes. Retenons en deux, qui seront primés, j'en suis sûr ! : dans un cadre rétro, un peu comme à gignol, un petit bonhomme en forme de phallus frappe à une porte enchantée. Elle ne s'ouvrira que lorsqu'il se sera coiffé d'un condom. Campagne (britannique) en faveur du préservatif, qui plie tous les Anglais, de Simons Palmer Denton Clemmow & Johnson. Et puis, pour finir, la pub Perrier, notamment celle avec Mac Enroe vieillu se traînant sur un cou, Ogilvy Paris, et un film signé... Ridley Scott. Hé ! c'est que les anglos-saxons ne manquent pas dans la publicité française.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Waterloo Region Catholic School Board

LE CONSEIL DES ÉCOLES SÉPARÉES CATHOLIQUES DE LA RÉGION DE WATERLOO

Requiert pour septembre 1991 des enseignants ou enseignantes en français langue seconde à l'élémentaire

EXIGENCES:
— Certificat d'enseignement de l'Ontario
— Expérience dans l'enseignement du français langue seconde ou équivalent serait un atout
— Référence pastorale.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avec documents exigés avant le 10 juillet 1991, à:

M. D.A. Schnarr
Surintendant-adjoint Relations humaines
91, avenue Moore C.P. 1116
Kitchener, Ontario N2G 4G2

G. J. Flynn
Directeur général

Louise Ervin
Présidente

PROFESSEURS(ES) OU TRADUCTEURS(TRICES)
recherchés

connaissant bien l'une des matières suivantes pour faire la traduction de l'anglais au français:

- Mathématique
- Nursing
- Histoire
- Statistique

Passez à nos bureaux pour prendre deux pages modèles à traduire (ou demandez-les par télécopieur) en vue d'une soumission de prix pour effectuer la traduction d'un volume dans la matière choisie.

Guérin éditeur ltée
4501, rue Drolet,
Montréal, Québec
Demandez Patricia Ross
téléphone: 842-3481
télécopieur: 842-4923

Date limite pour la réception des soumissions: 10 juillet 1991.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

CONTACTEZ FRANCINE GINGRAS

842-9645

L'École nationale de théâtre du Canada est à la recherche d'un DIRECTEUR GÉNÉRAL

Une institution privée canadienne dont le caractère national se définit par la provenance des élèves, la composition du Bureau des gouverneurs et la répartition des sources de financement, est en quête d'un directeur général.

La personnalité qui aspire à cette fonction devra s'imposer par son leadership et sa culture, et par ses qualités éprouvées d'administrateur et de pédagogue. Surtout, elle devra se sentir apte à poursuivre l'oeuvre des grands noms des arts de la scène qui ont bâti la réputation d'excellence dont jouit l'École à l'échelle mondiale.

Le candidat doit être bilingue.

LE COMITÉ DE RECHERCHE ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE DU CANADA
5030, rue St-Denis
Montréal (Québec)
H2J 2L8
Tél.: 842-7954, fax: 842-5661

Les demandes doivent nous parvenir avant le 31 août 1991.

ÉCOLE JUIVE DE MONTRÉAL
recherche

- Professeurs d'hébreu qualifiés en langue, Torah et Dinim
- d'observance orthodoxe
- possédant un diplôme d'enseignement ainsi qu'un B.A. ou équivalent.

Faire parvenir curriculum vitae:

Dossier: 1471
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, Qué.
H2Y 3S6

Université de Montréal

Professeur ou professeure en études latines

Le Département d'études classiques et médiévales de la Faculté des arts et des sciences cherche un ou une latiniste avec spécialisation en langue et littérature latines de l'époque classique (Rome antique).

Fonctions
Au 1^{er} cycle, enseignement de la littérature latine classique dans le texte; aux 2^e et 3^e cycles, séminaires et direction de mémoires et de thèses; recherches et publications dans les domaines de la langue et de la littérature latines de l'Antiquité; contribution au rayonnement des études classiques.

Exigences
Doctorat en études classiques, avec sujet de recherche en langue et littérature latines de l'Antiquité; dossier de publications scientifiques dans ces domaines. Une expérience pédagogique de niveau collégial ou universitaire serait souhaitable.

Traitement
Selon la convention collective.

Entrée en fonction
Le 1^{er} juin 1992.

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae, des exemplaires de leurs publications et trois lettres de recommandation de spécialistes reconnus dans leur discipline avant le 1^{er} novembre 1991 à :

M. Claude Sutto, directeur
Département d'études classiques et médiévales
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec), H3C 3J7

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cet avis de concours s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Hausse des cotisations à l'assurance-chômage

OTTAWA (PC) — Lundi marque le 50e anniversaire de l'assurance-chômage au Canada. C'est aussi le jour de l'entrée en vigueur de l'augmentation de 24 % des cotisations, annoncée dans le budget du 26 février dernier.

Le montant des prélèvements sur les chèques de paye des travailleurs passera de 2,25 \$ à 2,80 \$ par semaine pour chaque tranche de 100 \$ de revenus assurables. Les versements des employeurs, qui étaient de 3,15 \$ par semaine, grimperont à 3,92 \$ par tranche de 100 \$.

Ottawa compte tirer 2 milliards \$ de plus de cette augmentation, suffisamment pour lui permettre de consolider les fonds du régime d'assurance-chômage pour le reste de l'année.

Concrètement, cela veut dire qu'un employé gagnant le maximum du revenu assurable, soit 680 \$ par semaine, verra son chèque de paye amputé de 3,74 \$ supplémentaires à compter de la semaine prochaine. Au total, sur une période d'un an, ses cotisations au régime d'assurance-chômage lui coûteront près de 100 \$ de plus.

Pour le vice-président de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, Brien Gray, le moment n'aurait pu être plus mal choisi. « La dernière chose dont nous ayons besoin maintenant c'est d'une mesure qui taxe directement la création d'emplois, en période récessionniste », a-t-il déclaré hier.

Quant à Mme Sharon Glover, de la Chambre de commerce du Canada, elle remet en cause tant l'augmentation annoncée lundi, que la façon dont elle a été décidée. En temps normal, c'est le ministère de l'Emploi et de l'Immigration qui applique les hausses de cotisations, après consultation des milieux d'affaires et syndicaux. Cette fois, c'est le ministère des Finances qui l'a imposée dans le dernier budget, sans consultation.

L'automne dernier, le gouvernement avait dit qu'il n'y aurait aucune autre augmentation des cotisations pour trois ans. Tant M. Gray et Samson que Mme Glover reprochent au gouvernement de n'avoir pas tenu promesse.

L'économiste Peter Drake, de la Banque Toronto-Dominion, prévoit pour sa part que le coût plus élevé des cotisations pourrait retarder la reprise économique.

ACHETEUR

À LA RECHERCHE D'UNE EXCELLENCE À NOTRE MESURE

JPL INTERNATIONAL est un important manufacturier de produits capillaires professionnels de qualité. Entreprise de l'année en 1991 et gagnante de la Qualité de Vie en Entreprise pour la deuxième fois au Gala Alpha de Ville St-Laurent, cette entreprise vous offre la chance de grandir avec elle. Des avantages illimités comme un plan d'assurance complet, des repas, une salle de conditionnement et beaucoup d'autres vous sont offerts. JPL est à la recherche d'un acheteur parfaitement bilingue possédant au moins 4 années d'expérience dans le domaine des produits pour soins capillaires. Faites parvenir votre curriculum vitae à:

Mme Ginette Godin
JPL INTERNATIONAL INC.
1391, St-Amour
St-Laurent (Québec)
H4S 1T4
Tél.: (514) 335-7135
Fax: (514) 335-3553

PRIX CANADA POUR L'EXCELLENCE EN AFFAIRES
Lauréat 1990 Marketing

Fonds Hypothèques*

15 % 1 an

10,4 % 3 ans
10,0 % 5 ans
12,5 % 10 ans

Rendement annuel composé au 26 avril 1991

Le rendement passé ne donne pas forcément une indication du rendement futur.

* Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen d'un prospectus seulement à l'autorité compétente à accordé son visa.

Fiducie Desjardins
POUR GÉRER L'AVENIR

À lire

LE RAPPORT

Version condensée du rapport du Forum des citoyens, suite à la plus intense consultation populaire jamais entreprise dans l'histoire du Canada.



À VOUS LA PAROLE

«... Il est facile de craindre ce que l'on ne connaît pas, mais on ne peut avoir peur d'un visage souriant ou d'une poignée de main...»

CHRONIQUE

Keith Spicer nous parle de son expérience du Forum des citoyens et de la nécessité d'élaborer sans tarder une «nouvelle stratégie d'espoir» pour le Canada.

LE FORUM

RAPPORT À LA POPULATION DU FORUM DES CITOYENS SUR L'AVENIR DU CANADA

Jour du Canada 1991

Cahier spécial - Texte publicitaire

★★★★

Les Canadiens souhaitent que le Québec reste... mais pas à n'importe quel prix

Un pays en crise en quête de solutions

La majorité des Canadiens non Québécois qui ont participé au processus de consultation du Forum des citoyens veulent que le Québec demeure au sein de la Confédération, mais si ce dernier part, alors «la rupture doit être nette, totale et définitive».

Dans le rapport final, on peut lire que le motif immédiat de la création du Forum des citoyens a été l'échec de l'Accord du lac Meech «qui a amené les Québécois francophones à désespérer de jamais trouver l'égalité, le respect et la sécurité à l'intérieur du Canada». Le rapport reconnaît que si leur originalité culturelle et leurs besoins différents ne peuvent être reconnus dans le cadre d'une relation renouvelée, «il est fort possible que les Québécois veuillent sortir de la structure actuelle et poursuivre leur destinée de façon indépendante, avec ou sans association avec ce qui subsistera du Canada».

Le rapport nous apprend que les Canadiens hors Québec «ne se montrent guère ou pas du tout intéressés à quelque forme d'association, plus ou moins étroite, avec un Québec indépendant». Toutefois, sous l'effet des pressions qui s'exerceraient sur un Canada amputé du Québec, il est tout à fait possible—certains disent même «probable»—qu'il cesse d'exister en l'espace de quelques années.

Les participants au Forum réclament justice pour les peuples autochtones et ils souhaitent que la Loi sur les Indiens, ainsi que le ministère des Affaires indiennes qui l'administre, disparaissent progressivement au fur et mesure de la réalisation de l'autonomie gouvernementale.

«Le Canada est en crise» affirme le rapport. «Une crise ressentie par les Canadiennes et les Canadiens de façon aussi immédiate qu'une sécheresse touche l'agriculteur. C'est une crise d'identité, une crise de communication, une crise de leadership.»

Lorsque le premier ministre a annoncé la création du Forum, il a demandé aux Canadiens de faire un examen de conscience, en posant une première question: «Est-ce que nous voulons encore vivre tous ensemble?» Après une consultation à travers tout le pays, à laquelle ont directement participé quelque 400 000 participants, le Forum a répondu par: «Oui, mais...»

«Lorsque nous réfléchissons à l'expérience des huit derniers mois, une chose nous frappe: le degré de convergence des vues des participants, d'abord à propos de nos dirigeants politiques dans lesquels ils n'ont plus aujourd'hui aucune confiance;

«REPRENEZ-LES DONC, MES MÉDAILLES!»



À Drayton Valley (Alberta), Les Scribner, 72 ans, ancien combattant, voulait rendre ses médailles. Il ne leur voyait plus aucune valeur, le Canada étant devenu une «maison divisée». Il voulait aussi honorer un camarade de guerre québécois qui lui avait sauvé la vie. Un tonnerre d'applaudissements l'a persuadé de garder ses médailles.

Photo: Greg Southam, Edmonton Journal

puis des médias, dans lesquels ils voient un facteur de division à ce moment critique de l'histoire de notre pays; et, enfin, dans leur exigence d'être associés plus étroitement à l'élaboration du Canada de demain.»

En outre, le Forum déplore «le comportement stupide, et parfois scandaleux, de certains députés et sénateurs qui jettent le discrédit sur le régime parlementaire». Et il est d'accord avec tous les citoyens qui jugent que notre système politique «est trop livré aux rivalités partisans... trop assujéti à une discipline de parti extrêmement rigide». Il conviendrait, estime le rapport, d'envisager sérieusement de tenir davantage de votes libres et de raccourcir la durée des sessions pour permettre aux députés de passer plus de temps dans leur circonscription, à l'écoute de leurs électeurs.

La «facture de l'indépendance serait lourde à payer» peut-on lire dans le rapport et «on constate un manque d'information flagrant, avoué dans les deux camps, au Québec comme ailleurs.»

Dans un Canada amputé du Québec, on

verrait apparaître des lignes de fracture entre nos diverses régions, chacune s'alliant avec la région américaine avoisinante. «Une chose est certaine: si les différentes provinces et régions, poussées par le désespoir, formulaient une demande d'annexion aux États-Unis, ce serait à genoux qu'elles se présenteraient. Elles ne seraient pas en mesure de poser des conditions et il ne faudrait pas s'attendre à un élan de charité de la part de nos voisins.»

Le rapport remonte à 1867 pour expliquer les origines du Canada et la structure de gouvernement fédéral que les Pères de la Confédération avaient décidé de lui donner en vue de préserver la diversité linguistique, culturelle et religieuse de l'époque.

«Ils étaient (les Pères de la Confédération) habités d'une vision, celle d'un pays sans pareil, véritablement différent de son grand voisin du Sud. Contrairement aux auteurs de la Constitution américaine, ils ont voulu une protection constitutionnelle expresse des droits collectifs des deux langues officielles. La diversité, conçue comme un motif de fierté et de

richesse, devenait ainsi la pierre angulaire du nouvel État.»

«Le respect des différences entre les divers peuples qui composent la société continuera-t-il d'être le fondement du Canada de 1992? Le Québec, et la langue française—celle de la majorité de ses habitants—continueront-ils d'être reconnus, comme en 1867, en tant que caractéristiques distinctives du Canada? Parviendrons-nous enfin à ménager aux peuples autochtones la place qui leur revient de droit dans notre Constitution et saurons-nous satisfaire leur revendication légitime d'institutions propres, d'une manière conforme à la dignité et au respect auxquels ils aspirent?»

Le rapport conclut: «Quant à nous, nous répondons par un «oui» retentissant, fondé sur la conviction que tous les Canadiens, de l'Atlantique au Pacifique et l'Arctique, tireront profit, sur les plans social, culturel et économique, d'une fédération régénérée qui reconnaitra la diversité et les besoins différents des nombreux peuples qui l'habitent.»

Un processus au service du peuple...

Le Forum n'a pas été une commission royale comme les autres. Au lieu de demander aux citoyens de venir témoigner devant lui, il est parti à leur rencontre.

Salons, cuisines, écoles et universités, sous-sol d'église et de temple, fermes et réserves, chambres de commerce, salles de conseil, clubs philanthropiques... trains, prisons et centres d'accueil pour sans-abri... autant de lieux où, entre janvier et avril, plus de 400 000 Canadiennes et Canadiens sont venus en toute franchise, et parfois avec passion, échanger leurs points

Le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada

Rapport à la population et au gouvernement du Canada

de vue sur l'avenir du Canada.

Et cela, sans compter les quelque 300 000 participants au Forum des élèves, organisé parallèlement en collaboration avec la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.

Dans notre Forum principal, plus de 75 000 personnes nous ont fait part de leurs idées en appelant notre numéro sans frais; près de 10 000 autres nous ont adressé des lettres, des mémoires ou des rapports personnels, et l'on estime à 315 000 le nombre de citoyens qui, répartis en 13 000 groupes, ont débattu des principaux thèmes du Forum: les valeurs et l'identité canadiennes, le Québec et l'unité du pays, les peuples autochtones, les langues officielles, la diversité culturelle, l'économie, le leadership et la démocratie.

Environ 150 organismes pan-canadiens nous ont apporté leur collaboration en distribuant près de 11 000 cahiers de discussion.

Et puis, des milliers de particuliers y sont allés de leur contribution, comme madame Vera Read, de Toronto. Son objectif était ambitieux: organiser 74 groupes de discussion, autant qu'elle comptait de printemps. Son enthousiasme lui aura fait «manqué» sa cible... elle en a tenu 77!

Au bout du compte, ils auront été nombreux à imiter cette honorable Canadienne en faisant leur le processus de consultation. Résultat: c'est l'engagement massif des citoyens eux-mêmes qui constitue le vrai rapport.

Pour acheter d'autres versions de ce rapport (texte complet imprimé ou sur bande, résumé audio ou vidéo ou rapport du Forum des élèves), appeler le 1-800-561-6069.

Chronique

Le Canada a besoin d'une nouvelle stratégie d'espoir

par Keith Spicer

Les Canadiens se sont toujours plu à croire qu'ils possèdent le génie du compromis. Il est au moins aussi facile de prouver que notre don consiste, plutôt, à transformer chaque atout en problème.

Vu de loin, le Canada c'est le paradis. De l'intérieur, le Canada apparaît à certains Canadiens comme une vision dantesque de l'enfer.

Soyons honnêtes: nous sommes tous plus ou moins coupables de décrier le Canada. Notre façon à nous de parader notre patriotisme, c'est de dire du mal de cette nation sans nationalité, si vaste et si fragile.

A bien y regarder, le Canada est un renversant défi de perspective—perspective de l'esprit et du cœur. Mais pour vraiment saisir qui nous sommes et ce que nous avons entre les mains, le mieux est sans doute de nous regarder par les yeux de l'humanité.

Il y a huit mois, le Forum a entrepris une sorte d'opération chirurgicale à âme ouverte sur 26 millions

de Canadiens, pour tenter de discerner comment les citoyens voient leur avenir.

Dans ce rapport, nous résumons comment nous nous y sommes pris, ce que nous avons entendu et ce que nous en pensons.

Nous avons commis quantité d'erreurs—le plus souvent en technicolor. Pourtant, en dépit de tous nos errements, je crois que nous avons su inventer, sur le tas, un processus démocratique que les Canadiens ont trouvé libérateur.

Notre travail pourrait bien s'avérer une planche de salut tendue par le peuple pour aider les politiciens à franchir quelques gouffres périlleux sur le chemin de nouvelles solutions.

Nous avons fait de notre mieux pour écouter attentivement les citoyens. Nous avons tenté d'améliorer le climat du dialogue entre nos populations cloisonnées, souvent furieuses, déboussolées et pleines de contradictions.

Enfin, nous avançons ici quelques opinions et suggestions qui nous sont propres. Nous tentons par là de traduire concrètement les valeurs et les rêves que les citoyens ont exprimés si éloquentement, et de dépasser certaines de leurs contradictions pour en tirer quelques grandes orientations pour l'avenir.

Nous pensons que la plupart des Canadiens sauront reconnaître leurs espoirs dans le parcours ainsi esquissé.

Il est évident que je ne revendique pas la paternité exclusive du rapport. Celui-ci est le résultat de dures négociations entre une poignée de citoyens possédant une optique et des convictions souvent radicalement différentes.

Les idées que nous présentons s'approcheront peut-être de cet accord minimal dont les politiciens devront accoucher pour conserver un pays. Si c'est le cas, peut-être les Canadiens y entendront-ils, nuancée

suite à la page 4



Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire...

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

« Le Québec doit faire partie du Canada pour toujours. Perdre le Québec serait à peu près aussi grave que de perdre ses jambes... » Lettre de Colombie-Britannique

AU DÉBUT DE CHAQUE DISCUSSION DE GROUPE DU FORUM, ON demandait aux participants quels étaient, d'après eux, les grands problèmes auxquels le Canada est confronté. Voici les thèmes qui se dégagent des rapports des groupes de discussion ainsi que des lettres, mémoires et appels téléphoniques que nous avons reçus :

- l'identité et les valeurs canadiennes,
 - le Québec et l'unité canadienne,
 - les peuples autochtones,
 - les langues officielles,
 - la diversité culturelle,
 - l'économie canadienne,
 - le leadership et la démocratie.
- Nous espérons que les auteurs des interventions se reconnaîtront dans ces pages.

1 L'identité et les valeurs canadiennes

Les citoyens qui se sont adressés au Forum ont parlé de ce que cela représente à leurs yeux que d'être Canadiens. Nombre d'entre eux ont pris leurs voisins américains comme point de comparaison — disant que nous sommes *davantage ceci et moins cela* qu'eux — et beaucoup pensent par ailleurs que le Canada a des valeurs et des aspirations sociales différentes non seulement des leurs mais aussi de celles de tous les autres peuples du monde.

L'un des messages qui nous est parvenu le plus clairement, c'est que l'égalité et l'équité doivent être les principes directeurs de notre société.

« Nous croyons que la plupart des Canadiens veulent une société qui (...) protège les intérêts nationaux tout en garantissant les droits individuels (...) qui protège les libertés, de telle façon que les individus puissent vivre comme ils l'entendent aussi longtemps qu'ils n'empiètent pas sur les droits des autres. »

Terre-Neuve

« Demandez aux Canadiens ce qui fait qu'ils sont Canadiens et le régime d'assurance-maladie est la première réponse qui leur vient à l'esprit. Tout l'éventail des programmes cofinancés, depuis les paiements de transfert entre provinces jusqu'à l'assurance-maladie et Radio-Canada, est très important pour le Canada. »

Vancouver



Photo: Jacques Boissinot, CP

Discussion au Forum des citoyens en février dernier, à Québec

Les Canadiens ont également dit au Forum qu'ils se considéraient comme un peuple qui règle ses différends de manière pacifique, par la consultation plutôt que la confrontation. Beaucoup souhaitent des échanges directs entre Canadiens des différentes régions du pays.

« Il est vraiment important d'avoir des programmes d'échange, car le meilleur moment pour apprendre une langue, c'est quand on est jeune. Et ce sont deux cultures différentes. Une fois qu'on passe un certain temps ici, on commence à se parler à soi-même en français et à rêver en français... »

Un élève de Vancouver, âgé de 16 ans, en visite d'échange à Québec

« Lorsque j'étais enfant, le gouvernement a subventionné mon voyage scolaire au Québec. Je n'étais jamais sorti de la province. J'ai conservé les amis que je me suis faits là-bas. N'est-ce pas là ce que nous attendons de ce pays? »

Un Torontois originaire de Terre-Neuve

« Si, dans dix ans, un étranger en visite au Canada me demandait pour quoi mon pays est connu, j'aimerais pouvoir répondre : 'je pense que le Canada est célèbre pour ses relations pacifiques, à l'intérieur comme à l'extérieur'. »

Manitoba

« Nous pensons qu'il faudrait adopter une loi pour que tout le monde fasse un voyage au Québec. Il est facile de craindre ce que l'on ne connaît pas, mais on ne peut avoir peur d'un visage souriant ou d'une poignée de main... »

Un résident de Wainwright, qui s'est rendu à Mariville, dans le cadre d'un échange parrainé par le Forum

Les participants ont dit maintes fois, et avec ferveur, au Forum que l'insuffisance de leurs connaissances les empêche de découvrir d'autres régions du pays et leurs concitoyens qui y vivent, et que c'est en nous connaissant mieux nous-mêmes que nous pourrions résoudre nos problèmes de manière consensuelle. Certains demandent que l'enseignement de l'histoire du Canada devienne obligatoire dans toutes les écoles. Ils tiennent le système éducatif et les médias largement responsables de leurs lacunes dans ce domaine.

« Je suis atterré de constater l'ignorance de notre histoire qui sévit chez beaucoup de nos adolescents. Comment les gens pourraient-ils prouver fierté et loyauté à l'égard de quelque chose qu'ils connaissent si mal? »

Toronto

« Peut-être, lorsqu'on se décidera enfin à récrire les manuels d'histoire de ce pays, afin qu'on y parle de nous et de tout ce que nous avons apporté au Canada, les gens commenceront-ils à comprendre que nous ne sommes pas un problème, que nous sommes des êtres humains. »

Un participant autochtone à la télé-tribune de Whitehorse

Nombre de participants, surtout les Canadiens de fraîche date et ceux qui ont beaucoup voyagé, reconnaissent et apprécient la réputation dont jouit le Canada dans le monde.

« Comment pourrait-on ne pas être optimiste quand on vit dans un pays envié du monde entier? Il est incompréhensible que certains Canadiens rêvent de le détruire. »

Alberta

« Les Canadiens sont généralement respectés partout dans le monde. Leurs valeurs et idéaux se reflètent dans les

En dehors du Québec, la grande majorité des citoyens qui ont parlé au Forum souhaitent un gouvernement central fort qui saura agir résolument pour guérir les maux économiques du pays, unifier ses citoyens et réduire les divisions et la discordance entre groupes ou régions. Ce n'est pas qu'ils ne soient pas attachés à leur province ou région, mais leur fidélité envers le Canada l'emporte.

Ailleurs qu'au Québec, un petit nombre de participants ont préconisé un renforcement des régions au détriment du pays dans son ensemble.

« Il nous faut un gouvernement central fort, qui sache percevoir le bien commun au-delà de toutes les petites querelles régionales. »

Nouveau-Brunswick

« Ce serait une grave erreur que d'affaiblir les pouvoirs actuels d'Ottawa sans réfléchir pleinement à toutes les ramifications (...) Il ne faut pas amoindrir les pouvoirs fédéraux, plutôt les renforcer et même les élargir, si possible. »

Ontario

Nous laissons le mot de la fin sur l'identité et les valeurs canadiennes à un citoyen de Braeside, en Ontario :

« Nous sommes pour l'humilité, l'égalité et la tolérance. Nous sommes les 'Américains tranquilles'. Assemblage de minorités, nous essayons et réussissons la plupart du temps à vivre ensemble dans l'harmonie, même si ce n'est pas toujours facile. Le monde extérieur sait nous décrire mieux que nous n'en sommes capables nous-mêmes. C'est peut-être dû au fait que la remise en question perpétuelle de notre identité fait partie de notre identité. Oh oui, les Canadiens ont une identité. En fait partie notre croyance que nous avons tous un droit égal d'être différents. »

.....

2 Le Québec et l'unité canadienne

En 1965, la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme lançait une mise en garde, estimant que le pays traversait la plus grave crise de son histoire. En 1979, le Groupe de travail sur l'unité canadienne réitérait l'avertissement et l'amplifiait disant que le Canada était entré dans une phase encore plus grave et plus critique.

Cette fois, en 1991, ce ne sont pas les élites, les universitaires, les gens d'affaires, les politiciens et les journalistes qui nous parlent de crise, ce sont les gens, Monsieur et Madame. Tout le monde, d'un bout l'autre du pays.

« ... si les Canadiens anglais n'ont pu se résoudre ne serait-ce qu'aux concessions minuscules et défensives de l'Accord du lac Meech, comment pourraient-ils accepter une modification substantielle de la Constitution actuelle? »

Québec

« Je ne veux pas de la séparation. Comme me l'a dit ma femme canadienne-française, avec des larmes dans les yeux : 'Ne me dis pas que j'aurai besoin d'un passeport pour aller voir ma famille'. »

Nouveau-Brunswick

« Le Canada ne peut pas être sauvé : depuis le début il y a une différence de perception - le Québec se voit comme un demi, le Canada le voit comme un dixième (...) L'avenir du Québec ne doit pas se décider à Terre-Neuve - ou au Manitoba (...) Le Québec n'est pas une région, c'est une nation »

Groupe de discussion au Québec

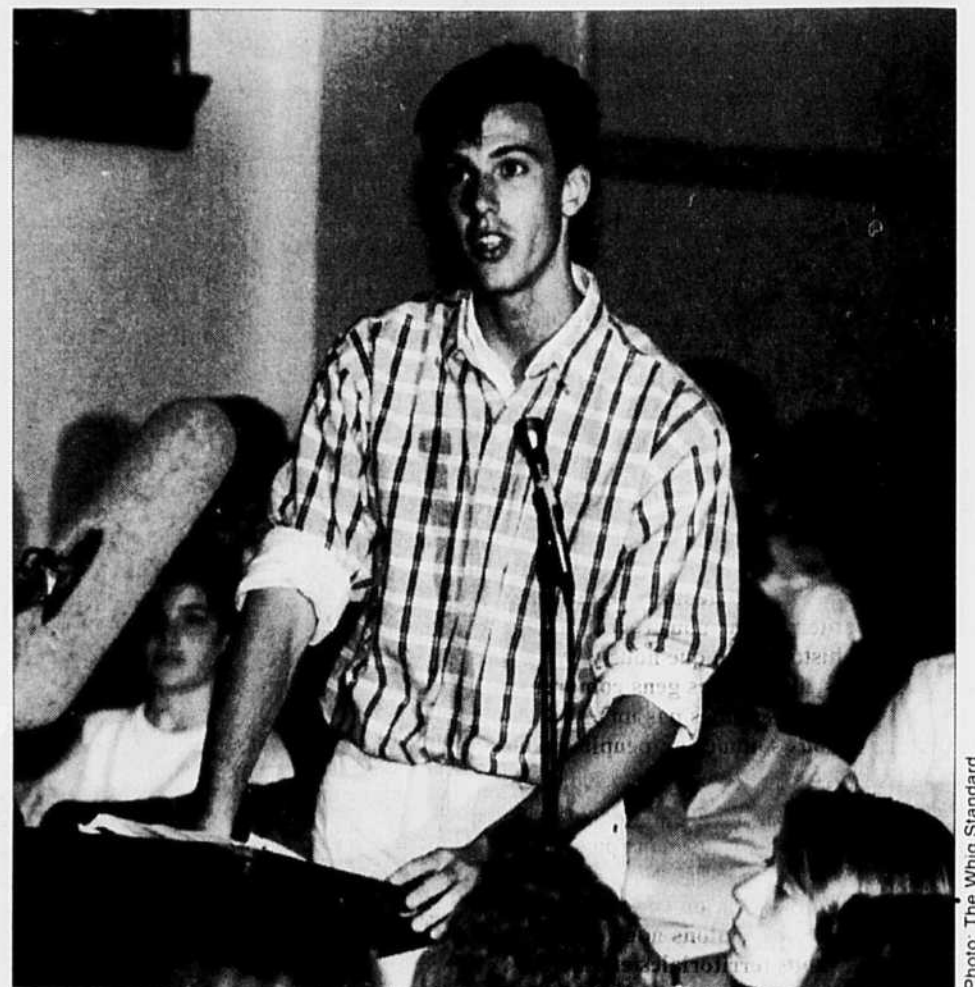


Photo: The Whig Standard

Jason Westrate, étudiant, s'exprime à Gananoque, Ontario leur langue et leur culture.»

Pour la plupart des participants ailleurs qu'au Québec, il ne faut pas acheter le maintien de la province dans la Confédération au prix de la destruction ou de l'atteinte à ce qu'ils chérissent le plus. Ils sont conscients de la possibilité réelle que le Québec se sépare.

« Cette lettre émane d'un Canadien qui préférerait vivre en harmonie à côté d'un Québec étranger, amical, plutôt qu'avec une province mécontente et réticente. »

Colombie-Britannique

« Cessons de parler dans la vague de souveraineté-association jusqu'à ce que tout le monde sache ce qu'elle représente. Les politiciens du Québec ont amené les Québécois à croire qu'ils pourront survivre en tant qu'État séparé avec tous les avantages de l'appartenance au Canada, sans connaître aucun des problèmes associés à l'indépendance. Que l'on fixe les conditions maintenant, afin que tout le monde sache bien ce que signifie la séparation véritable. »

Ontario

« Je veux que le Québec reste dans la Confédération, mais comme un égal, pas comme un supérieur. L'avidité et l'égoïsme du Québec me troublent. Si le Québec se sépare, il ne faut pas qu'il y ait de souveraineté-association, ni d'union économique, ni de monnaie commune. Si le Québec fait éclater le pays, il deviendra un ennemi, et l'on ne fréquente pas ses ennemis. »

Colombie-Britannique

« ... si le Québec se sépare, cela devrait se faire à l'amiable, mais sans maintenir d'attaches. Je n'arrive pas à croire que nous puissions réaliser des progrès avec une monnaie commune. Le Canada devrait pouvoir maintenir un couloir à travers le Québec et avoir librement accès à la voie maritime du Saint-Laurent. »

Ile-du-Prince-Édouard

Les participants au Forum se disent souvent disposés à reconnaître le particularisme culturel et linguistique du Québec. Ce qu'ils éprouvent toutefois de la difficulté à accepter, c'est que le gouvernement provincial du Québec tire de la différence culturelle des pouvoirs spéciaux tels que l'on aurait deux définitions différentes des droits et obligations attachés à la citoyenneté canadienne. Le fait français au Canada, représenté dans une large mesure par le Québec, est vu par nombre de participants comme l'une des caractéristiques qui distinguent notre pays. Ceux qui l'apprécient le plus sont également les plus attristés à la perspective de perdre le Québec.

« La plupart des gens avec qui j'en ai parlé ne veulent pas d'un pays divisé. Ils ne nient pas non plus aux Québécois le droit de préserver

« Rendons donc obligatoire pour tous les Canadiens, à tout le moins, de bien connaître l'anglais et le français, vraiment bien... Combien nous serions fiers d'être différents des Américains. Combien ce serait amusant de pouvoir nous écouter raisonner et déraisonner. »

Colombie-Britannique

« Je ne peux plus imaginer le Canada sans le Québec que la Nouvelle-Écosse sans le Cap-Breton. Le Québec représente un gros morceau de mon âme culturelle de Canadien. »

Nouvelle-Écosse

« Le Québec doit faire partie du Canada pour toujours. Perdre le Québec serait à peu près aussi grave que de perdre ses jambes. La langue française fait partie intégrante de notre patrimoine. Tant pis si les autres Canadiens ne savent pas ce que signifient 'sud' et 'nord'. »

Lettre de Colombie-Britannique

« Il y a le Québec qui n'arrête pas de dire 'moi, moi, moi', le Canada anglais qui n'arrête pas de dire 'moi, moi, moi', et d'autres groupes culturels qui font de même. Personne ne dit 'nous'. »

Un élève de la Colombie-Britannique

Une écrasante majorité des participants pensent que la séparation du Québec aurait une incidence néfaste sur le Québec et sur le reste du Canada. Les minorités francophones ailleurs qu'au Québec s'inquiètent beaucoup de la place qui leur reviendrait dans un Canada sans Québec. Les Québécois anglophones, qui sont nombreux à appuyer les aspirations culturelles et linguistiques des francophones, ont des préoccupations analogues quant à leur avenir advenant la séparation du Québec.

« C'est peut-être psychologique, mais le Canada sans le Québec serait exposé encore plus à l'érosion, la dissipation et aux dissensions régionales. »

Yukon

« Les francophones hors Québec seraient encore plus une minorité qu'à l'heure actuelle. Nous devrions lutter pour ne pas être assimilés. C'est très inquiétant pour les Acadiens du Nouveau-Brunswick - nous avons tout à craindre d'une union avec les autres provinces maritimes. »

Nouveau-Brunswick

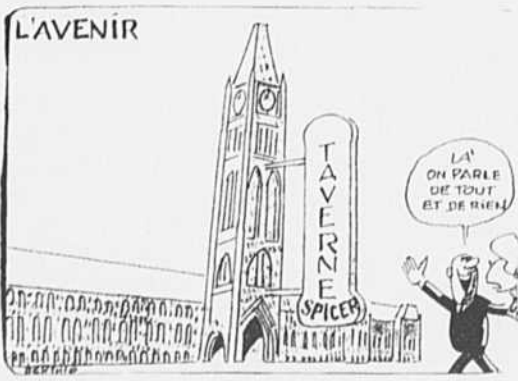
« ... nous craignons que si le Québec se séparait, notre pays soit avalé par les États-Unis. »

Ontario

3 Les peuples autochtones

Le guide de discussion du Forum invitait

Dessins et desseins



les participants à se prononcer sur trois questions : les rapports entre les autochtones et les non-autochtones, le règlement des revendications territoriales et l'accès à l'autonomie politique. Des citoyens de partout au pays ont avoué être mal renseignés sur le dossier autochtone, ce qui explique leur réticence à formuler des recommandations précises.

Les revendications et les aspirations des autochtones comptent toutefois parmi les questions qui ont suscité le plus de préoccupations et donné lieu à une quasi-unanimité chez les citoyens qui se sont adressés au Forum. Aux yeux de la grande majorité des participants, l'histoire des rapports entre autochtones et non-autochtones est scandaleuse et une source de honte pour tout le pays.

«Quand on pense qu'à Oka, le drame a été déclenché par quelqu'un qui voulait aménager un terrain de golf à un endroit où il y a des sépultures indiennes! Si on ne respecte pas les Indiens plus que cela, c'est que quelque chose ne va pas.»

Québec

«La question des droits des autochtones est la preuve que le racisme est profondément ancré dans notre société.»

Un groupe de discussion du Cap-Breton

Bien que le Forum n'ait entendu qu'un petit nombre d'autochtones, ceux-ci ont exposé par des propos chargés d'émotions et convaincants les conditions économiques et sociales effroyables qu'ils connaissent.

«Je suis un 'problème' depuis que je suis né (...). Il est temps que nous récrivions les livres d'histoire afin que nous y soyons inclus, afin que les gens comprennent que nous ne sommes pas un problème - nous sommes un peuple qui a un riche passé.»

Yukon

«Nous, autochtones, ne voulons pas perdre nos droits autochtones. Nous voulons participer à l'amélioration de la Constitution. Nous voulons nous occuper de revendications territoriales et amener les gens à s'intéresser aux questions et aux préoccupations proprement autochtones. Les autochtones devraient avoir leur propre commission et réviser la Loi sur les Indiens.»

Territoires du Nord-Ouest

Plusieurs ont tracé des parallèles entre la situation des autochtones et celle du Québec.

«S'il y a un groupe 'distinct', c'est celui des peuples autochtones. Canada. Nos peuples autochtones s'occupent de ce que les Québécois soient considérés comme une nation fondatrice, et je dois avouer que je trouve extraordinaire qu'il n'en soit pas de même pour les Indiens.»

Manitoba

4 Les langues officielles

Les avis des participants au Forum sur la coexistence du français et de l'anglais au Canada sont partagés. La majorité d'entre eux s'opposent farouchement à la façon dont la politique des langues officielles est appliquée mais une minorité importante, souvent les mêmes, se félicitent que la population canadienne soit composée de deux groupes linguistiques différents qui, disent-ils, confèrent encore plus de particularité au pays.

Il faut faire une distinction entre les changements que les citoyens aimeraient voir apporter à l'application de la politique et la valeur qu'ils attachent au bilinguisme en tant qu'objectif personnel, pour eux-mêmes ou pour leurs enfants.

Un participant de Manotick, en Ontario, a résumé le dilemme en ces termes :

«Ce devrait être un atout que de posséder deux langues, mais l'administration du 'bilinguisme officiel' a fait d'un atout potentiellement merveilleux et unificateur quelque chose de nuisible, qui engendre la division.»

Quant aux adversaires du bilinguisme, voici ce qu'ils pensent :

«Le bilinguisme a échoué. Le Québec devrait préserver les droits en matière d'utilisation de la langue française sur son territoire. Le reste du Canada est et demeurera anglais. Nous n'avons plus les moyens de financer cette politique.»

Alberta

«Je ne pense pas que le français doit être protégé au Québec seulement. C'est une des deux langues nationales du Canada et c'est un des facteurs de l'identité canadienne (...). Il faut de la tolérance de part et d'autre.»

Manitoba

L'utilisation faite par le gouvernement du Québec de la clause dérogatoire, dans le but de soustraire sa politique linguistique aux dispositions pertinentes de la Charte canadienne des droits et libertés, a été



Des sans-abri dans une discussion de groupe à Vancouver

vivement critiquée.

«J'aimerais que le Canada soit bilingue, mais je ne voudrais pas voir le bilinguisme imposé dans des régions où il n'y a pas de francophones. Je pense par ailleurs que l'affichage devrait se faire dans les deux langues au Québec.»

Alberta

«L'antipathie canadienne envers le Québec est largement imputable à la charte de la langue du Québec.»

Colombie-Britannique

«Dans les années 1970, le Canada anglais a tendu la main au Québec pour l'apaiser, et c'est ainsi que naquit le bilinguisme officiel. L'histoire du bilinguisme officiel des 25 dernières années est l'histoire d'un échec, et aujourd'hui le Québec s'en fout et est en train de préparer le terrain pour sa séparation définitive.»

Ligne 1-800

5 La diversité culturelle

Les citoyens ont dit au Forum que la grande diversité ethnique et culturelle de la population canadienne constitue un de ses principaux attraits. Par contre, la façon dont notre politique multiculturelle est appliquée essuie de sévères critiques.

L'énorme majorité des participants nous ont rappelé que, pour édifier un pays uni, il convient de mettre l'accent sur nos traits communs plutôt que de nous accrocher à nos différentes origines. Nombre d'entre eux voient dans le financement du multiculturalisme un exemple de la tendance du gouvernement à attiser les discordes au lieu de promouvoir l'unité.

«Le multiculturalisme est une source de division en soi (...) nous passons beaucoup trop de temps à nous différencier et pas assez à cultiver notre identité nationale.»

Ontario

«D'une façon générale, il est bon d'être fier de son héritage culturel. La mosaïque que nous formons est un des traits caractéristiques de notre pays, qui nous

différencie du creuset américain. Il faut célébrer l'art, la musique ainsi que les traditions culturelles et ethniques, comme au Folklorama de Winnipeg. Nous devons toutefois rester Canadiens avant tout et cultiver cette identité par le biais de l'éducation et par l'organisation de manifestations culturelles. Il faut nourrir ce sentiment d'appartenance pour ne pas oublier qui nous sommes.»

Richmond, Colombie-Britannique

«Notre groupe est convaincu qu'il faut s'efforcer de préserver la diversité culturelle dans notre pays et qu'il faut tolérer la spécificité ethnique. Il trouve, par contre, que (...) c'est aux groupes minoritaires qu'il appartient de promouvoir leur propre langue et leur culture à la maison et dans leur milieu culturel. À notre avis, la promotion de ces différences ethniques, culturelles et linguistiques NE DEVRAIT ABSOLUMENT PAS SE FAIRE À COUPS DE SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES.»

Québec

«Ce n'est pas dans les rituels visibles ni dans la langue que réside la véritable culture; c'est plutôt une philosophie personnelle de la vie. L'État ne devrait pas contribuer au financement d'activités multiculturelles, car c'est une source de discorde qui compromet l'unité du pays.»

Alberta

«Mes origines se situent en Europe du Nord—Allemagne, Russie, Danemark et Angleterre—et je ne suis pas venu au Canada avec l'idée de m'accrocher à ce passé, mais plutôt avec celle de faire mon possible pour devenir Canadien.»

Ontario

6 L'économie canadienne

Les participants au Forum ont exprimé un sentiment d'insécurité profonde devant la conjoncture et les perspectives économiques du Canada. Bon nombre n'acceptent pas les bouleversements causés par des mesures dictées par les forces du

marché international.

Pour la grande majorité, les citoyens n'ont aucun contrôle sur les facteurs économiques, mais c'est l'État qui doit créer un climat économique propice à leur prospérité et à celle de leur famille.

«Ce qui préoccupe les gens dans l'im-médiat, c'est de savoir s'ils auront un emploi demain, ce sont les taxes et les impôts, ainsi que la qualité de la vie dans leur région. Le bricolage constitutionnel n'est pas une de leurs priorités.»

Colombie-Britannique

«Avec toutes ses richesses, le Canada devrait être le pays le plus prospère du monde, mais il accuse un recul économique de plus en plus marqué. Cette régression est due à son sous-développement industriel qui vient de ce que le Canada n'a jamais été un pays uni, bien géré, et qu'il constitue la somme de dix pays différents, partiellement sous-développés et à moitié indépendants, qui sont souvent déchirés par des querelles et qui vivent au-dessus de leurs moyens à coups d'expédients politiques. S'il existe un certain 'libre-échange' entre le Canada et les États-Unis, aussi douteux soit-il, il n'y en a toujours pas à l'intérieur du pays.»

Ontario

Dans les régions autres que l'Ontario et le Québec, beaucoup de participants trouvent que les décisions officielles à caractère économique sont motivées par les besoins du centre du pays.

«La récente politique fédérale de crédit cher est un exemple. Elle visait lutter contre l'inflation. Où y avait-il de l'inflation? En Ontario. Y avait-il un problème d'inflation dans les provinces de l'Ouest ou dans les Maritimes? Non. Les résidents de ces provinces ont-ils dû payer des taux d'intérêt élevés? Oui.»

Alberta

Dans le contexte économique, c'est la question du déficit qui revient le plus souvent. En sus de la réduction du déficit, sujet de préoccupation générale, les participants ont recommandé de limiter les dépenses gouvernementales et de rééquilibrer le budget.

«Le Canada est un pays riche, assez riche pour aider les autres encore plus qu'à l'heure actuelle. Nous avons toutefois contracté des dettes monumentales, à l'échelle collective qu'individuelle.»

Ontario

7 Le leadership et la démocratie

Un des messages dominants, c'est que les participants ont perdu confiance à la fois dans le régime et dans leurs dirigeants.

«Le sectarisme politique a provoqué une réaction d'hostilité de la part du Québec et divisé le pays. Les partis politiques ont faussé les perceptions des Québécois : 'Dites-leur tout ce qu'ils veulent entendre, l'essentiel c'est qu'ils votent pour nous. Dites au Québec qu'il est différent du reste du Canada et que notre parti est le seul à pouvoir défendre ses intérêts'. Les politiciens ont dressé les Québécois contre le reste du Canada et, dans une mesure moindre, les régions les unes contre les autres.»

Saskatchewan

«On n'arrivera pas à nous faire croire qu'il suffit de trouver la bonne formule pour que tout aille bien. Nos dirigeants

politiques ont failli; ils n'ont ni vision, ni légitimité.»

Manitoba

«Nos représentants se comportent d'une façon épouvantable au Parlement; on dirait des enfants indisciplinés. Ils se comportent comme de mauvais garnements, n'ont aucune retenue et ne cessent de se quereller entre partis. Pourquoi ne se serrent-ils pas les coudes et n'exploitent-ils pas leurs meilleures idées?»

Ontario

«Il y a un vide politique : les gouvernements n'ont aucune vision précise, aucune suite dans les idées, aucune notion de notre destin national; les pots-de-vin, la corruption et l'incompétence dominent une bureaucratie alourdie ...»

Québec

Le désenchantement des Canadiens à l'égard de leurs dirigeants actuels est très net — surtout pour ce qui est du gouvernement, mais aussi de l'opposition et des partis provinciaux. Des voix s'élèvent de partout au pays :

«C'est par un acte de volonté que nous resterons unis et Mulroney n'a pas cette volonté. Nos gouvernements fédéraux ont provoqué un sentiment de méfiance et d'aliénation comme on n'en avait encore jamais vu.»

«Tout le monde s'accorde à dire que Brian Mulroney devrait démissionner. Il faudrait avoir recours aux référendums au Canada, pour permettre aux citoyens de participer. Il ne faut plus jamais que des négociations se déroulent dans le secret comme ce fut le cas au lac Meech.»

«Le gouvernement est seul responsable du sentiment généralisé de désunion qui règne au Canada. La façon dont il essaie de régler les problèmes qui compromettent l'unité canadienne est déplorable.»

«Ce sont les politiciens, et surtout notre premier ministre, qui n'ont pas compris le message, et ils ne veulent pas l'entendre. Le premier ministre fera des pieds et des mains pour réaliser la décentralisation, même si cela provoque l'éclatement du pays (...). Le plus inquiétant, c'est que ce scénario qui prévoit l'octroi de pouvoirs plus étendus aux provinces, ne déplaît pas du tout à bien des premiers ministres provinciaux.»

Nombre de participants ont dit au Forum que les médias portent une lourde responsabilité quant aux difficultés et aux problèmes auxquels le Canada se trouve confronté du fait qu'ils ne s'efforcent pas suffisamment de donner des informations de base fiables et ne nous donnent pas de nous-mêmes une image constructive.

«Les médias nous ont fait beaucoup de tort en montant en épingle le sentiment séparatiste au Québec et le lac Meech. Les médias ont versé dans l'exagération et dans le sensationnalisme.»

Manitoba

Ce sont les élèves d'une classe du secondaire, premier cycle, de la Saskatchewan, qui nous donnent le mot de la fin :

«Nous pouvons essayer d'inciter les adultes à nous écouter et leur dire ce que nous pensons; cela les fera peut-être réfléchir et ils cesseront de ne penser qu'à eux. Peut-être que pour une fois le premier ministre et tous les gens importants nous écouteront et que le Canada y gagnera.»



Les commissaires: Keith Spicer, président, Richard Cashin, Carole Corcoran, Fil Fraser, Thomas Kierans, James Matkin, Robert Normand, Raymond Sirois, Roger Tasse, Susan Van De Velde, Elsie Wayne, Helena Zukowski.

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

« On m'enlève mon pays (...) Radio-Canada se meurt, Via Rail déperit et il est question de jeter la culture sur la table des négociations avec le Mexique. » Toronto

Spicer: suite de la page 1

de réalisme, une petite musique d'espoir.

Les observations qui suivent ne traduisent que mes opinions personnelles, au-delà du consensus de notre groupe.

Au cours du printemps, j'ai constaté qu'une prise de conscience de soi anglophone, plus réfléchi et plus authentique, est en train de surgir et de grandir rapidement.

J'y discerne une assurance nouvelle des anglophones et, entre autres promesses, l'esquisse d'un échange plus franc et plus ouvert avec le Québec.

Ce mouvement, les gouvernants pourront le canaliser vers des positions constructives dans lesquelles les francophones du Québec, comme les Canadiens anglophones, se reconnaîtront.

Les Québécois s'entendent probablement plus facilement avec un Canada anglophone plus sûr de lui, plus cohérent et mieux campé sur ses principes qu'avec la constellation de juridictions et de positions «canadiennes anglaises» qui ont rendu notre système politique si distrayant pour les politiciens, si payant pour les avocats et si déroutant pour nous tous.

Du côté francophone, on distingue à la fois une grande confiance dans le Québec—teintée par plus de circonspection et d'ouverture d'esprit qu'on ne le croit à l'extérieur—et une grande inquiétude des communautés francophones ailleurs au Canada.

Un Québec culturellement fort n'est pas quelque «exigence nouvelle», comme certains le pensent, ni contraire au bilinguisme fédéral officiel. Le Québec et le bilinguisme fédéral—sans parler des quelques services provinciaux bilingues en dehors du Québec—sont, et ont toujours été, les deux faces de la même médaille: l'instauration, dans la pratique, du fair-play au profit de tous les citoyens parlant nos deux grandes langues de travail, le français et l'anglais.

Mais c'est le Québec qui est au cœur de la question. Le Québec est la seule entité en Amérique du Nord où les francophones peuvent se sentir complètement libres, respectés et protégés. Là, parce qu'ils sont en majorité et contrôlent les institutions clés, ils peuvent défendre la saine prédominance de leur langue et de leur culture—celle-ci étant entendue au sens le plus large, englobant toutes les façons qu'ont les Québécois d'être eux-mêmes.

Cela, ils le peuvent déjà dans une très large mesure à l'intérieur de la structure canadienne actuelle; et ils le pourront pleinement dans un Canada renouvelé.

La vitalité des communautés francophones ailleurs au Canada ne dépend pas seulement de leurs propres efforts et de la compréhension des gouvernements provinciaux. Elle repose aussi sur les piliers jumeaux que sont la politique linguistique fédérale—dont les défauts d'application sont réparables—et un Québec culturellement fort. Tous deux ont besoin de l'appui ferme et non équivoque du gouvernement fédéral.

À mesure que les Québécois et leur vingt millions d'alliés—souvent réticents et même parfois irascibles—du Canada anglophone comprendront mieux cette nécessité dans le contexte nord-américain global, je pense qu'ils se rejoindront plus souvent sur la même longueur d'onde. Et c'est là le point de départ obligé de toute nouvelle entente durable.

Nous avions réservé une place de choix aux autochtones dans notre consultation. Les Premières nations, loin de poser seulement un défi moral et un «problème» au Canada, doivent faire partie intégrante de toute solution.

Premièrement, parce qu'elles peuvent nous aider à sentir cet immense territoire que nous partageons et nous apprendre à le respecter. Deuxièmement, parce que les autochtones tendent à aborder les différends d'une manière plus consensuelle, moins conflictuelle, une approche que nos politiciens seraient bien inspirés de suivre. Enfin, avec leur culture riche et variée, les peuples autochtones peuvent inscrire notre vie et notre destinée au Canada dans une dimension spirituelle plus profonde.

En ce qui concerne la réforme constitutionnelle, j'exhorterais le gouvernement à reconsidérer son rejet d'une assemblée constituante, sous quelque forme que ce soit, ou d'un processus similaire qui permette aux citoyens de se sentir partie prenante à l'élaboration de la Constitution. Le gouvernement devrait, au contraire, encourager au sein du public un débat, sur la base d'une meilleure information des citoyens, concernant les avantages et les inconvénients de cette idée, et les diverses formes concrètes qu'on pourrait lui donner. La forme retenue, quelle qu'elle soit, devrait être assortie de la garantie inviolable que ni le Québec, ni aucune région, puisse être écrasée par des votes majoritaires: un consensus extrêmement grand devrait être une règle impérative.

Nombre de Canadiens, particulièrement en dehors du Québec, s'interrogent sur tel ou tel aspect essentiel de cette approche, tout en la trouvant attrayante.

C'est aussi mon cas, estimant que, ce faisant, on pourrait au moins cerner les principes d'une nouvelle constitution avant sa rédaction finale. Et cette méthode pourrait conférer à la loi fondamentale davantage de crédibilité que n'en permet le discrédit dont souffre le système politique actuel.

Je pense également que, si nous par-

venons à élaborer une nouvelle constitution, elle devrait être soumise d'une façon ou d'une autre à la ratification du peuple. Une telle consultation pourrait prendre la forme d'un référendum, exigeant de fortes majorités d'avis favorables au Québec et dans toutes les régions; ou encore la forme d'un forum des citoyens qui serait manifestement non-partisan et procéderait à une consultation plus complète.

Deux mises en garde: un tel processus devrait être précédé par une négociation des plus exhaustives et être conçu de telle manière qu'il nous unisse plus qu'il ne nous divise.

Le Sénat. Une assemblée législative non-élue, telle que notre Chambre haute, est un affront à la démocratie. Le comportement scandaleux de certains sénateurs, ces dernières années, n'a pas seulement ébloué les nombreuses personnes de qualité qui siègent dans cette enceinte; il a ébranlé aussi la foi des Canadiens dans tout le régime politique.

Je suis partisan d'une étude sérieuse de formules telles qu'un Sénat «triple E» (élu, efficace et à représentation égale) ou, peut-être mieux encore, quelque variante du Bundesrat allemand—chambre haute de type «Conseil des provinces»—dont les chefs de gouvernements provinciaux et leurs principaux ministres seraient membres d'office.

À défaut d'une réforme fondamentale, je pense, comme mes collègues, qu'il faut abolir le Sénat.

Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest restent notre dernière frontière. Il faut que la voix de leurs habitants soit mieux entendue à Ottawa et à la table des négociations constitutionnelles. Nous devons apprendre à mieux connaître les défis, le potentiel et la culture du Nord et faire en sorte que, dans l'imaginaire des Canadiens, le Nord devienne symbole d'unité. Notre pays, c'est l'hiver...

Pour ce qui est du premier ministre, je considère que notre consensus des commissaires traduit insuffisamment la colère dont il est la cible, et n'en analyse pas suffisamment les raisons ni la signification.

Je trouve que notre rapport présume un peu trop facilement qu'être premier ministre et vilipendé vont de pair; et, de la même façon, il traite un peu trop allègrement le premier ministre comme juste un «politicien parmi d'autres» qui méritent des reproches.

Qui possède un grand pouvoir doit assumer la responsabilité de ce qu'il en fait. Aujourd'hui, le pays voue le premier ministre aux gémonies. Il se trouve que je le respecte bien plus que ne le font beaucoup d'autres, mais je considère néanmoins que notre version consensuelle minimise le mécontentement dont il est l'objet.

Je me dois d'ajouter que le premier ministre—même lorsque la transparence de notre processus ne lui permettait plus d'ignorer que notre rapport s'en prendrait à lui et à plusieurs de ses politiques—à tenu la parole qu'il m'avait donnée, à savoir que notre rapport serait universellement distribué aux Canadiens.

En ce qui concerne l'environnement, je suis partisan d'en faire l'une de nos grandes priorités nationales, en équilibre raisonnable avec les besoins économiques légitimes des Canadiens. Les politiques et mesures de contrôle devraient protéger les éléments vitaux que sont l'air et l'eau; les ressources renouvelables comme les forêts; les sites historiques; et les espèces menacées.

Un dernier mot sur le Forum lui-même. Le gouvernement a dû le constituer en catastrophe, et lui a imposé une structure peu maniable. La tâche du Forum n'en a pas été facilitée et il en a éprouvé d'autant plus de mal à prendre ses distances par rapport au gouvernement. L'automne dernier, la situation exigeait peut-être que le gouvernement lui mette le pied à l'étrier. Toutefois, idéalement, tout nouveau forum des citoyens devrait être créé, géré et financé par les citoyens eux-mêmes.

Une impression personnelle, enfin, que je crois partagée par la plupart de mes collègues, sinon tous.

Ayant sillonné le pays dans tous les sens, arpenté l'asphalte des grandes villes et la terre des campagnes les plus reculées, rencontré des gens de toutes origines et conditions, j'ai perçu chez les Canadiens une grande communauté de valeurs et d'idéaux. Tous, nous avons suffisamment en commun pour nous lier beaucoup plus fortement qu'aujourd'hui.

Quels sont ces valeurs et idéaux?

La liberté et la dignité dans la diversité, sans exclusive d'aucune culture ou race; une démocratie sourcilieuse; la solidarité sociale; une société ordonnée où l'on peut vivre en sécurité; un environnement propre; la notion, tacitement admise, de «Nord»; un rôle de pilier de la paix, plus indépendant, dans un monde toujours plus interdépendant; le droit d'aimer ce pays un peu, beaucoup, passionnément... ou pas du tout. Ou comme le disait Yvon Deschamps dans un tout autre contexte: «N'importe où, n'importe quand, n'importe comment, n'importe combien».

Le Canada est en proie à des crises jumelles, l'une structurelle, l'autre, plus profonde et plus délicate, spirituelle. La malédiction de notre système politique aura été de privilégier la structure encore et toujours—et l'on s'étonne ensuite que nul n'ait vu autre chose dans le Canada que des formules d'amendement.

Nous sommes aujourd'hui plongés dans une crise spirituelle telle qu'il nous faut trouver, très vite, des structures nouvelles avec l'espoir qu'elles dureront très longtemps. De l'écoute de milliers de Canadiens, dont certains se sentaient tellement aliénés qu'ils refusaient le nom même de Canadien, j'ai tiré quelques conclusions:

- Les citoyens réclament qu'on les écoute d'abord, puis que les gouvernements gouvernent avec vision et courage, au lieu de le faire à coup de sondages d'opinion et de se livrer à des jeux partisans stériles;
- Pour peu que nos dirigeants fassent preuve de bon sens, d'imagination, de générosité et de beaucoup de courage, ils sauront donner forme pratique et équitable aux espoirs d'avenir de la plupart des Canadiens, quelles que soient les structures requises pour cela;
- Nous tous—citoyens comme politiciens—devons faire notre part en prenant personnellement la responsabilité et l'initiative de poursuivre le dialogue entre tous les Canadiens;
- Nous tous devons profiter de ce dialogue pour écouter, apprendre et, au besoin, faire ce qu'il y a de plus difficile au monde: changer d'avis.

Ce pays se meurt d'ignorance et de notre refus obstiné d'apprendre. Avec leur suffisance paresseuse et cynique, nos responsables n'ont que trop longtemps ridiculisé, avec les qualificatifs de «simplistes» et «naïves», les solutions pratiques évidentes à ces problèmes: des possibilités de voyages et d'échanges largement ouvertes, par exemple, et un meilleur enseignement d'un minimum d'histoire commune.

Ce que nous en pensons

Les conclusions du Forum des citoyens

Dans cette partie, en caractères gras, les commissaires livrent leurs opinions et suggestions, toutes puisées dans les interventions des citoyens:

L'IDENTITÉ CANADIENNE

Nous pressons le gouvernement de repenser et de rationaliser sa politique se rapportant à toutes les institutions et tous les symboles nationaux—surtout ceux qui ont trait aux communications ou qui ont une certaine valeur historique—afin de les mettre davantage à l'honneur et d'éviter que les Canadiens n'aient l'impression que le sentiment national se perd. Dans certains cas, le gouvernement pourrait se contenter de mieux expliquer ses décisions, dans d'autres il lui faudra peut-être modifier ses programmes. Mais puisque la perception est la réalité, le gouvernement ne peut plus ignorer le problème sans déstabiliser ni affaiblir encore davantage le sentiment d'appartenance à un Canada uni, surtout chez les anglophones.

Aussi suggérons-nous aux éventuels artisans d'une réforme de la Constitution d'examiner sérieusement l'a-propos d'un préambule qui consacrerait, en termes simples mais éloquents, notre passé, notre identité, nos valeurs et la vision d'avenir à laquelle les Canadiens souscrivent librement.

LE QUÉBEC

Étant donné que les provinces sont entrées dans la Confédération à des conditions différentes et qu'elles font l'objet de dispositions constitutionnelles spécifiques, nous pensons que la conclusion d'arrangements spéciaux, correspondant à des besoins particuliers, est un principe fondamental du fédéralisme canadien. Ce principe pourrait s'appliquer, au besoin, à toutes les provinces.

Dans le contexte du Québec, si les Canadiens acceptent de privilégier l'équité en présence de certains besoins particuliers, ils pourraient, en dehors du Québec, accepter que le Québec dispose de la latitude et des moyens nécessaires pour être lui-même, autrement dit une société possédant son identité propre et occupant la place qui lui revient au sein de la famille canadienne renouvelée.

Nous reconnaissons, au nombre de ces besoins particuliers, l'importance capitale pour les Québécois de préserver leur langue et leur culture françaises. Nous reconnaissons par ailleurs que les Québécois anglophones jouissent de certaines garanties en matière de droits linguistiques dont ne bénéficient pas les Franco-Canadiens hors Québec, sauf au Manitoba, et au Nouveau-Brunswick où les garanties constitutionnelles vont encore plus loin.

Si l'on arrive à persuader les Canadiens d'accepter une réforme constitutionnelle qui aide le Québec à jouir d'une meilleure protection linguistique et culturelle, nous pensons que le Québec pourrait, à son tour, se montrer davantage disposé à remanier la Loi 178 qui est perçue comme une mesure discriminatoire dans les autres régions.

Nous pensons que les Canadiens souhaitent être mieux informés sur les conséquences que pourrait avoir, pour le Québec comme pour le reste du pays, l'éventuelle accession de cette province à l'indépendance. Nous sommes d'avis que les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que le secteur privé, devraient faire le nécessaire pour que tous les Canadiens soient mis au courant de l'incidence d'une éventuelle accession du Québec à l'indépendance sur les plans économique, politique et social ainsi que sur nos relations avec l'étranger.

LES LANGUES OFFICIELLES

Il est indispensable de procéder à un examen indépendant de la manière dont la politique des langues officielles est appliquée, afin de dissiper les malentendus, de la rendre juste et raisonnable. À défaut, le mécontentement grandissant du public risque d'entraîner son rejet en bloc et de porter un coup fatal au principe de l'égalité linguistique dans les institutions fédérales, qui devrait faire l'unité. Cet examen devrait notamment avoir pour but de faire bien comprendre aux Canadiens quels sont les avantages et les conséquences de la politique des langues officielles et des activités qui en découlent, et de leur expliquer beaucoup mieux ses objectifs et méthodes. Il devrait également évaluer les efforts d'information déployés et se pencher sur toutes les préoccupations du public.

Nous pensons que tous les enfants devraient avoir la possibilité d'apprendre les deux langues officielles à l'école.

LES PEUPLES AUTOCHTONES

Nous joignons notre voix à celle de la grande majorité des Canadiens pour exiger un règlement juste et rapide des revendications territo-

Seule une remise en cause courageuse dans une perspective mondiale, une nouvelle façon de penser à cœur et esprit ouverts, peuvent transmuter la crise actuelle en promesse d'avenir. Sachant combien les hommes répugnent à changer, connaissant le conservatisme traditionnel des Canadiens et les stéréotypes néfastes qui passent aujourd'hui pour la vérité, cette remise en cause ne sera pas chose facile, loin de là.

Mais ce pays en vaut la peine. Le monde entier le dit et la plupart des Canadiens le pensent.

J'arrive à la fin de notre part dans cette tâche—qui n'est que le commencement d'un commencement—nettement plus optimiste. Les centaines de milliers de citoyens qui ont investi dans le Forum leur temps et leur énergie, leurs idées et leur créativité, se sont avérés moins moroses, cyniques et fermés que nous les craignons. Leurs positions n'étaient pas aussi polarisées, leurs lignes de bataille n'étaient pas des tranchées.

Il reste beaucoup à faire et maintes difficultés à surmonter. Nous pensons que notre travail esquisse à tout le moins des orientations que la plupart des Canadiens veulent voir notre pays emprunter. Après tout, il y a place pour tout le monde dans ce canot mythique qu'est le Canada, pourvu que nous sachions ouvrir nos esprits et respecter la dignité des autres à travers leur différence.

Je reste sceptique sur beaucoup de choses, mais pas sur le Canada. Je crois à ce que les gens nous ont dit: nous pouvons tous survivre ensemble, ici, dans cette contrée inimaginable. Notre génie pour le compro-

mis, qui a depuis longtemps fait ses preuves, peut et doit nous permettre—et nous permettra sans aucun doute—de nous adapter à des relations nouvelles entre nous, même d'une nouveauté étonnante.

Cette idée d'un Canada qui inspirerait l'humanité est magnifique. Elle mérite qu'on la défende avec beaucoup plus de flamme et de passion que n'en témoignent la majorité d'entre nous, même nos chefs politiques.

Quelle somme d'énergie, d'imagination, d'honnêteté et d'amour gaspillons-nous, oublieux de ce que le Canada représente pour le monde. De quelles réalisations ne serions-nous pas capables, pour nous-mêmes, nos enfants, le monde entier, si nous savions saisir l'occasion de la crise morale dans laquelle nous sommes plongés aujourd'hui pour amorcer une renaissance spirituelle.

Si nous décidons de saisir cet idéal, nos compromis mal ficelés pourront décevoir certains qui aimeraient, souvent pour d'excellentes et saines raisons, brandir drapeaux et oriflammes. Nous nous devons d'abord de rester fidèles à qui nous sommes réellement. Et aussi à tout ce que nous avons en commun: nos coeurs battent davantage à l'unisson que nos oreilles n'osent l'entendre.

Le poète Patrick Anderson a dit que le Canada est «le vent qui cherche un drapeau». Peut-être, un jour, si nous dominons nos peurs et apprenons à nous connaître comme de simples êtres humains, quelque brise du Nord trouvera notre drapeau—tous nos drapeaux—et nous rappellera cette élémentaire vérité: un pays commence et finit par son peuple.

ueront, tout comme le pays, à les payer chèrement.

Nous croyons que les gouvernements doivent éclaircir ces questions pour les Canadiens. L'histoire montre que les gouvernements ont un rôle constructif à jouer pour redresser les imperfections du marché, compléter les initiatives commerciales et préserver le pays. Ils constituent la seule entité qui puisse abriter et nourrir les valeurs communes qui ont donné naissance à nos buts et objectifs communs. L'un des principaux défis que les gouvernements doivent donc relever aujourd'hui est le suivant: s'adapter à la mondialisation qui s'opère.

Nous croyons que ces différents facteurs nous imposent tous - secteur privé, syndicats, petits entrepreneurs, travailleurs spécialisés et non spécialisés - l'obligation de nous adapter et d'investir notre temps et nos efforts en nous-mêmes, afin que notre société puisse être concurrentielle. Ce n'est qu'en nous attendant à la tâche que nous pourrions continuer de connaître un niveau de vie élevé, et produire des biens et des services qui nous rapportent à tous profits et prospérité.

UN FÉDÉRALISME AMÉLIORÉ

Nous croyons que dans le cadre de ses efforts visant le renouveau national, le gouvernement fédéral devrait, en priorité, chercher à collaborer avec les autres gouvernements en vue d'éliminer les chevauchements de programmes et de sphères de compétence, partout où cela est possible, et qu'il se fixe comme objectif l'efficacité, sachant que celle-ci pourra être améliorée en plaçant les programmes le plus près possible des usagers.

Nous pensons par ailleurs que le gouvernement fédéral devrait veiller à ce que le remaniement des structures et des processus nécessaires à l'efficacité ne porte pas atteinte aux valeurs sociales fondamentales ni aux institutions nationales essentielles.

LE LEADERSHIP ET LA DÉMOCRATIE

Nous nous rallions à l'avis de la grande majorité des Canadiens qui pensent que le Sénat devrait faire l'objet d'une réforme fondamentale ou être aboli.

Nous joignons notre voix à celle des participants au Forum, pour déplorer le comportement ridicule, et parfois scandaleux, de certains députés et sénateurs qui jettent le discrédit sur le régime parlementaire. Nous sommes en accord avec les très nombreux participants qui jugent que notre système est trop livré aux rivalités partisanes et trop axé sur la confrontation. Nous préconisons en particulier de revoir de près la Période des questions et la façon dont elle est structurée, en s'inspirant d'autres régimes parlementaires où elle est plus productive.

Nous adhérons à l'opinion des nombreux participants au Forum qui nous ont signalé que notre système est trop assujéti à une discipline de parti extrêmement rigide. Il conviendrait d'envisager sérieusement de raccourcir la durée des séances pour permettre aux députés de consacrer davantage de temps à leurs lecteurs et de tenir plus souvent des votes libres.

Comme nous l'avons déjà signalé, les participants ont proposé tout un catalogue de changements au processus gouvernemental. Nous n'avons pas la compétence nécessaire pour les analyser, mais compte tenu de l'intérêt manifesté par un nombre élevé de Canadiens, le gouvernement se doit d'examiner sérieusement leurs suggestions, ne fût-ce que par égard envers eux.

Nous pensons qu'au cours de la période de reconstruction nationale, le gouvernement devrait réfléchir à la meilleure manière d'encourager et d'approfondir le genre de dialogue suscité par le Forum et de mettre à profit certaines de nos méthodes.

Le gouvernement devrait par ailleurs envisager d'avoir recours régulièrement à de telles méthodes pour essayer de résoudre les grands problèmes ou pour examiner les questions soulevées par les citoyens.

Nous pensons que les politiciens, quelle que soit leur allégeance politique, devraient envisager le recours à certaines de nos techniques afin d'accroître considérablement la participation populaire à l'élaboration des politiques et des programmes ou à la résolution de problèmes qui touchent directement les citoyens, même s'ils doivent pour cela passer moins de temps au Parlement et plus avec leurs électeurs.

LE MOT DE LA FIN

Les commissaires concluent le rapport officiel en citant les propos d'un citoyen:

«Nulle prouvette, nul faux-fuyant ne parviendra à préserver de la colère du peuple l'Élu, d'aucune assemblée, qui contrecarrerait sa volonté. Les électeurs regardent et attendent.»

Avis de la Commission des transports du Québec



Commission des transports du Québec

La Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur le cadastre (L.Q. 1987, c. 97), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12) et la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11.1) et aux règlements en découlant. Ces avis contiennent les natures de demandes introduites à la Commission qui requièrent une publication, les avis que la Commission donne de son propre chef ainsi que les informations qui intéressent les demandeurs ou les titulaires de permis.

Les rubriques sont classées, lorsqu'il y a des avis à donner, comme suit: autobus, location, maritime, taxi, camionnage en vrac, "camionnage local, infra et extra-provincial" et avis divers et information générale.

Toute opposition ou intervention qui peut être faite selon les règles doit être dans le délai indiqué dans la rubrique et signifié au requérant.

Le texte complet d'une demande ou d'un avis peut être consulté à la Commission durant les heures régulières d'ouverture des bureaux.

AUTOBUS

Délais d'opposition ou d'intervention: 21 jours du présent avis

No: M-91-10366-8
LES AUTOBUS RIGAUD INC.
15, rue Agathe
Rigaud
(Vaudreuil) JOP 1P0
Proc.: Guy et Gilbert, avocats
RENOUVELLEMENT DE PERMIS
8-M-000221-001C
Transport Scolaire
Service: De Montréal, Saint-Pierre, Lachine, Dorval, Pointe-Claire, Beaconsfield, Baie-D'Urfé, Sainte-Anne-de-Bellevue, L'Île-Perrot, Terrasse-Vaudreuil, Dorion, Vaudreuil, Hudson, Saint-Timothée, Beauharnois, Sainte-Martine, Mercier, Châteauguay, Lorraine et Repentigny au Collège Bourget sis à Rigaud, pour le transport des étudiants fréquentant cette institution.
Horaire et fréquence: Dimanche soir et vendredi après-midi habituellement (selon le calendrier scolaire).
Date de fin: 30 juin 1993
8-M-000221-001C

No: M-91-10431-0
AUTOCAR CHARTRAND INC.
1325, Montée Masson
Duvrigny est, Laval
(Île Jésus) H7E 4P2
DEMANDE DE PERMIS
Premièrement
Catégorie de permis de transport: Scolaire
Service: De Sainte-Anne-de-Bellevue, Sainte-Geneviève, Lachine, Baie d'Urfé, Beaconsfield, Kirkland, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Pierrefonds, Pointe-Claire, Roxboro, Senneville, Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard, Île Perrot, Vaudreuil, Dorion, Saint-Laurent, Montréal parties Bordeaux et Cartierville, Laval parties Laval-Des-Rapides, Pont-Viau, Duvrigny, Vimont, Chomedey, Sainte-Dorothée, Auteuil, Laval-sur-le-Lac, Laval-Ouest, Fabreville et Sainte-Rose, Bois-des-Filiers, Terrebonne, Rosemère, Boisbriand, Sainte-Thérèse, Blainville, Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Saint-Joseph-du-Lac, Pointe-Caldumet et Oka au Collège Sainte-Marcelline de Montréal, incluant les activités parascolaires reliées au Collège à l'intérieur dudit territoire.
Horaire et fréquence: du lundi au vendredi selon le calendrier scolaire.
Catégories d'autobus: 4, 5 et 6
Durée: 5 ans à compter de la date de décision.
Deuxièmement
Nolisé
Service: Municipalités de départ, idem à celles mentionnées.
Catégories d'autobus: 4, 5 et 6
Durée: 5 ans à compter de la date de décision.

No: M-91-10433-6
AUTOCAR CHARTRAND INC.
1325, Montée Masson
Duvrigny est, Laval
(Île Jésus) H7E 4P2
RENOUVELLEMENT DE PERMIS
0-M-000815-001B
Transport par Abonnement
Service: Montréal, du métro Radisson rue Sherbrooke au Centre de distribution de la Société des Alcools du Québec situé au 2211, rue des Futailles à Montréal.
Catégories de véhicules: 1, 2 et 3
Horaire et fréquence: Matin et soir.
Clientèle: Les employés de la Société des Alcools du Québec.
Durée: 5 ans à compter de la date de décision.

No: M-91-10486-4
AUTOBUS MESSIER CHIBOGAMAU INC.
131, 5e Avenue
Chibougamau
(Abitibi) G8P 2E2
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE DE PERMIS RÉGULIER
Catégorie de permis de transport: Interurbain
Service: De Val D'Or à Chibougamau.
Parcours: Dans Val D'Or: suivant entente avec les autorités municipales.
Route 117: De Val D'Or à Louvicourt.
Route 117: De Louvicourt à l'intersection de la route 113. Route 113: De la route 117 à l'intersection de la route 167. Route 167: De la route 113 à Chibougamau. Dans Chibougamau: Suivant entente avec les autorités municipales.
Horaire et fréquence: selon l'horaire versé au dossier.
Clientèle: public en général.
Catégories de véhicules: 1, 2, 3, 4, 5 et 6.
Conditions et restrictions: Le titulaire a le droit de desservir les municipalités situées sur son parcours, sauf: pas de service local dans Val D'Or et dans Chibougamau.
Durée: 5 ans à compter de la date de décision.

No: M-91-10498-9
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE PERMANENTE DE SERVICES
Service: De Val D'Or à Chibougamau.
Parcours: Dans Val D'Or: suivant entente avec les autorités municipales.
Route 117: De Val D'Or à Louvicourt.
Route 117: De Louvicourt à l'intersection de la route 113. Route 113: De la route 117 à l'intersection de la route 167. Route 167: De la route 113 à Chibougamau. Dans Chibougamau: Suivant entente avec les autorités municipales.
Horaire et fréquence: selon l'horaire versé au dossier.
Clientèle: public en général.
Catégories de véhicules: 1, 2, 3, 4, 5 et 6.
Conditions et restrictions: Le titulaire a le droit de desservir les municipalités situées sur son parcours, sauf: pas de service local dans Val D'Or et dans Chibougamau.
Durée: 5 ans.

No: M-91-10498-9
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE PERMANENTE DE SERVICES
Service: De Val D'Or à Chibougamau.
Parcours: Dans Val D'Or: suivant entente avec les autorités municipales.
Route 117: De Val D'Or à Louvicourt.
Route 117: De Louvicourt à l'intersection de la route 113. Route 113: De la route 117 à l'intersection de la route 167. Route 167: De la route 113 à Chibougamau. Dans Chibougamau: Suivant entente avec les autorités municipales.
Horaire et fréquence: selon l'horaire versé au dossier.
Clientèle: public en général.
Catégories de véhicules: 1, 2, 3, 4, 5 et 6.
Conditions et restrictions: Le titulaire a le droit de desservir les municipalités situées sur son parcours, sauf: pas de service local dans Val D'Or et dans Chibougamau.
Durée: 5 ans.

No: M-91-10498-9
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE PERMANENTE DE SERVICES
Service: De Val D'Or à Chibougamau.
Parcours: Dans Val D'Or: suivant entente avec les autorités municipales.
Route 117: De Val D'Or à Louvicourt.
Route 117: De Louvicourt à l'intersection de la route 113. Route 113: De la route 117 à l'intersection de la route 167. Route 167: De la route 113 à Chibougamau. Dans Chibougamau: Suivant entente avec les autorités municipales.
Horaire et fréquence: selon l'horaire versé au dossier.
Clientèle: public en général.
Catégories de véhicules: 1, 2, 3, 4, 5 et 6.
Conditions et restrictions: Le titulaire a le droit de desservir les municipalités situées sur son parcours, sauf: pas de service local dans Val D'Or et dans Chibougamau.
Durée: 5 ans.

No: M-91-10498-9
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE PERMANENTE DE SERVICES
Service: De Val D'Or à Chibougamau.
Parcours: Dans Val D'Or: suivant entente avec les autorités municipales.
Route 117: De Val D'Or à Louvicourt.
Route 117: De Louvicourt à l'intersection de la route 113. Route 113: De la route 117 à l'intersection de la route 167. Route 167: De la route 113 à Chibougamau. Dans Chibougamau: Suivant entente avec les autorités municipales.
Horaire et fréquence: selon l'horaire versé au dossier.
Clientèle: public en général.
Catégories de véhicules: 1, 2, 3, 4, 5 et 6.
Conditions et restrictions: Le titulaire a le droit de desservir les municipalités situées sur son parcours, sauf: pas de service local dans Val D'Or et dans Chibougamau.
Durée: 5 ans.

No: M-91-10498-9
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE PERMANENTE DE SERVICES
Service: De Val D'Or à Chibougamau.
Parcours: Dans Val D'Or: suivant entente avec les autorités municipales.
Route 117: De Val D'Or à Louvicourt.
Route 117: De Louvicourt à l'intersection de la route 113. Route 113: De la route 117 à l'intersection de la route 167. Route 167: De la route 113 à Chibougamau. Dans Chibougamau: Suivant entente avec les autorités municipales.
Horaire et fréquence: selon l'horaire versé au dossier.
Clientèle: public en général.
Catégories de véhicules: 1, 2, 3, 4, 5 et 6.
Conditions et restrictions: Le titulaire a le droit de desservir les municipalités situées sur son parcours, sauf: pas de service local dans Val D'Or et dans Chibougamau.
Durée: 5 ans.

No: M-91-10498-9
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE PERMANENTE DE SERVICES
Service: De Val D'Or à Chibougamau.
Parcours: Dans Val D'Or: suivant entente avec les autorités municipales.
Route 117: De Val D'Or à Louvicourt.
Route 117: De Louvicourt à l'intersection de la route 113. Route 113: De la route 117 à l'intersection de la route 167. Route 167: De la route 113 à Chibougamau. Dans Chibougamau: Suivant entente avec les autorités municipales.
Horaire et fréquence: selon l'horaire versé au dossier.
Clientèle: public en général.
Catégories de véhicules: 1, 2, 3, 4, 5 et 6.
Conditions et restrictions: Le titulaire a le droit de desservir les municipalités situées sur son parcours, sauf: pas de service local dans Val D'Or et dans Chibougamau.
Durée: 5 ans.

No: M-91-10498-9
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE PERMANENTE DE SERVICES
Service: De Val D'Or à Chibougamau.
Parcours: Dans Val D'Or: suivant entente avec les autorités municipales.
Route 117: De Val D'Or à Louvicourt.
Route 117: De Louvicourt à l'intersection de la route 113. Route 113: De la route 117 à l'intersection de la route 167. Route 167: De la route 113 à Chibougamau. Dans Chibougamau: Suivant entente avec les autorités municipales.
Horaire et fréquence: selon l'horaire versé au dossier.
Clientèle: public en général.
Catégories de véhicules: 1, 2, 3, 4, 5 et 6.
Conditions et restrictions: Le titulaire a le droit de desservir les municipalités situées sur son parcours, sauf: pas de service local dans Val D'Or et dans Chibougamau.
Durée: 5 ans.

No: M-91-10498-9
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE PERMANENTE DE SERVICES
Service: De Val D'Or à Chibougamau.
Parcours: Dans Val D'Or: suivant entente avec les autorités municipales.
Route 117: De Val D'Or à Louvicourt.
Route 117: De Louvicourt à l'intersection de la route 113. Route 113: De la route 117 à l'intersection de la route 167. Route 167: De la route 113 à Chibougamau. Dans Chibougamau: Suivant entente avec les autorités municipales.
Horaire et fréquence: selon l'horaire versé au dossier.
Clientèle: public en général.
Catégories de véhicules: 1, 2, 3, 4, 5 et 6.
Conditions et restrictions: Le titulaire a le droit de desservir les municipalités situées sur son parcours, sauf: pas de service local dans Val D'Or et dans Chibougamau.
Durée: 5 ans.

No: M-91-10498-9
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE PERMANENTE DE SERVICES
Service: De Val D'Or à Chibougamau.
Parcours: Dans Val D'Or: suivant entente avec les autorités municipales.
Route 117: De Val D'Or à Louvicourt.
Route 117: De Louvicourt à l'intersection de la route 113. Route 113: De la route 117 à l'intersection de la route 167. Route 167: De la route 113 à Chibougamau. Dans Chibougamau: Suivant entente avec les autorités municipales.
Horaire et fréquence: selon l'horaire versé au dossier.
Clientèle: public en général.
Catégories de véhicules: 1, 2, 3, 4, 5 et 6.
Conditions et restrictions: Le titulaire a le droit de desservir les municipalités situées sur son parcours, sauf: pas de service local dans Val D'Or et dans Chibougamau.
Durée: 5 ans.

No: M-91-10498-9
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE PERMANENTE DE SERVICES
Service: De Val D'Or à Chibougamau.
Parcours: Dans Val D'Or: suivant entente avec les autorités municipales.
Route 117: De Val D'Or à Louvicourt.
Route 117: De Louvicourt à l'intersection de la route 113. Route 113: De la route 117 à l'intersection de la route 167. Route 167: De la route 113 à Chibougamau. Dans Chibougamau: Suivant entente avec les autorités municipales.
Horaire et fréquence: selon l'horaire versé au dossier.
Clientèle: public en général.
Catégories de véhicules: 1, 2, 3, 4, 5 et 6.
Conditions et restrictions: Le titulaire a le droit de desservir les municipalités situées sur son parcours, sauf: pas de service local dans Val D'Or et dans Chibougamau.
Durée: 5 ans.

No: M-91-10498-9
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE PERMANENTE DE SERVICES
Service: De Val D'Or à Chibougamau.
Parcours: Dans Val D'Or: suivant entente avec les autorités municipales.
Route 117: De Val D'Or à Louvicourt.
Route 117: De Louvicourt à l'intersection de la route 113. Route 113: De la route 117 à l'intersection de la route 167. Route 167: De la route 113 à Chibougamau. Dans Chibougamau: Suivant entente avec les autorités municipales.
Horaire et fréquence: selon l'horaire versé au dossier.
Clientèle: public en général.
Catégories de véhicules: 1, 2, 3, 4, 5 et 6.
Conditions et restrictions: Le titulaire a le droit de desservir les municipalités situées sur son parcours, sauf: pas de service local dans Val D'Or et dans Chibougamau.
Durée: 5 ans.

No: Q-91-05373-5
AUTOBUS J.G. DEMERS INC.
1770, St-Laurent
Plessisville
(Québec) G6L 2P8
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS
TRANSPORT SCOLAIRE
5-C-000608-005A
Autorisation: Transport des étudiants de Plessisville, Princeville, Victoriaville, St-Samuel, St-Valère, Ste-Eulalie, St-Wenceslas, destination du Collège Notre-Dame-de-L'Assomption situé à Nicolet, et retour.
Parcours: Sujet aux règlements municipaux.
Horaire: Départ de Plessisville à 6h30 a.m. - arrivée à Nicolet à 8h00 a.m. - départ de Nicolet à 15h30 p.m. - arrivée à Plessisville à 17h15 p.m.
Fréquence: Deux jours par semaine, soit les lundi et vendredi ou une autre journée pour tenir compte du calendrier scolaire.
Clientèle: Étudiants du Collège Notre-Dame-de-L'Assomption situé à Nicolet.
Catégorie d'autobus: 5
Durée: 30 juin 1996.

No: M-91-10434-4
AUTOCAR CHARTRAND INC.
1325, Montée Masson
Duvrigny est, Laval
(Île Jésus) H7E 4P2
MAINTIEN DE PERMIS
0-M-000815-001B
Transport par abonnement et
0-M-000815-002A
transport scolaire.
No: M-91-10485-6
AUTOBUS MESSIER CHIBOGAMAU INC.
131, 5e Avenue
Chibougamau
(Abitibi) G8P 2E2
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL
Catégorie de permis de transport: Interurbain.
Service: De Val D'Or à Chibougamau.
Parcours: Dans Val D'Or: suivant entente avec les autorités municipales.
Route 117: De Val D'Or à Louvicourt.
Route 117: De Louvicourt à l'intersection de la route 113. Route 113: De la route 117 à l'intersection de la route 167. Route 167: De la route 113 à Chibougamau. Dans Chibougamau: Suivant entente avec les autorités municipales.
Horaire et fréquence: selon l'horaire versé au dossier.
Clientèle: public en général.
Catégories de véhicules: 1, 2, 3, 4, 5 et 6.
Conditions et restrictions: Le titulaire a le droit de desservir les municipalités situées sur son parcours, sauf: pas de service local dans Val D'Or et dans Chibougamau.
Durée: 364 jours à compter de la date de décision.

No: M-91-10497-1
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE TEMPORAIRE DE SERVICES
Spécial — 1 an moins un jour ou jusqu'à ce que décision finale à être rendue sur le permanent)
Permis interurbains
9-M-000873-001A, De Val D'Or à Chibougamau.
9-M-000873-002B, De Val D'Or à Matagami.
9-M-000873-003A, De Val D'Or à Amos.
9-M-000873-004A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-005A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-006A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-011A, D'Amos à Rivière-Heva.
Date d'affichage: du 28 juin 1991 au 8 juillet 1991.

No: M-91-10497-1
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE TEMPORAIRE DE SERVICES
Spécial — 1 an moins un jour ou jusqu'à ce que décision finale à être rendue sur le permanent)
Permis interurbains
9-M-000873-001A, De Val D'Or à Chibougamau.
9-M-000873-002B, De Val D'Or à Matagami.
9-M-000873-003A, De Val D'Or à Amos.
9-M-000873-004A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-005A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-006A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-011A, D'Amos à Rivière-Heva.
Date d'affichage: du 28 juin 1991 au 8 juillet 1991.

No: M-91-10497-1
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE TEMPORAIRE DE SERVICES
Spécial — 1 an moins un jour ou jusqu'à ce que décision finale à être rendue sur le permanent)
Permis interurbains
9-M-000873-001A, De Val D'Or à Chibougamau.
9-M-000873-002B, De Val D'Or à Matagami.
9-M-000873-003A, De Val D'Or à Amos.
9-M-000873-004A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-005A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-006A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-011A, D'Amos à Rivière-Heva.
Date d'affichage: du 28 juin 1991 au 8 juillet 1991.

No: M-91-10497-1
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE TEMPORAIRE DE SERVICES
Spécial — 1 an moins un jour ou jusqu'à ce que décision finale à être rendue sur le permanent)
Permis interurbains
9-M-000873-001A, De Val D'Or à Chibougamau.
9-M-000873-002B, De Val D'Or à Matagami.
9-M-000873-003A, De Val D'Or à Amos.
9-M-000873-004A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-005A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-006A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-011A, D'Amos à Rivière-Heva.
Date d'affichage: du 28 juin 1991 au 8 juillet 1991.

No: M-91-10497-1
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE TEMPORAIRE DE SERVICES
Spécial — 1 an moins un jour ou jusqu'à ce que décision finale à être rendue sur le permanent)
Permis interurbains
9-M-000873-001A, De Val D'Or à Chibougamau.
9-M-000873-002B, De Val D'Or à Matagami.
9-M-000873-003A, De Val D'Or à Amos.
9-M-000873-004A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-005A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-006A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-011A, D'Amos à Rivière-Heva.
Date d'affichage: du 28 juin 1991 au 8 juillet 1991.

No: M-91-10497-1
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE TEMPORAIRE DE SERVICES
Spécial — 1 an moins un jour ou jusqu'à ce que décision finale à être rendue sur le permanent)
Permis interurbains
9-M-000873-001A, De Val D'Or à Chibougamau.
9-M-000873-002B, De Val D'Or à Matagami.
9-M-000873-003A, De Val D'Or à Amos.
9-M-000873-004A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-005A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-006A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-011A, D'Amos à Rivière-Heva.
Date d'affichage: du 28 juin 1991 au 8 juillet 1991.

No: M-91-10497-1
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE TEMPORAIRE DE SERVICES
Spécial — 1 an moins un jour ou jusqu'à ce que décision finale à être rendue sur le permanent)
Permis interurbains
9-M-000873-001A, De Val D'Or à Chibougamau.
9-M-000873-002B, De Val D'Or à Matagami.
9-M-000873-003A, De Val D'Or à Amos.
9-M-000873-004A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-005A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-006A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-011A, D'Amos à Rivière-Heva.
Date d'affichage: du 28 juin 1991 au 8 juillet 1991.

No: M-91-10497-1
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE TEMPORAIRE DE SERVICES
Spécial — 1 an moins un jour ou jusqu'à ce que décision finale à être rendue sur le permanent)
Permis interurbains
9-M-000873-001A, De Val D'Or à Chibougamau.
9-M-000873-002B, De Val D'Or à Matagami.
9-M-000873-003A, De Val D'Or à Amos.
9-M-000873-004A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-005A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-006A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-011A, D'Amos à Rivière-Heva.
Date d'affichage: du 28 juin 1991 au 8 juillet 1991.

No: M-91-10497-1
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE TEMPORAIRE DE SERVICES
Spécial — 1 an moins un jour ou jusqu'à ce que décision finale à être rendue sur le permanent)
Permis interurbains
9-M-000873-001A, De Val D'Or à Chibougamau.
9-M-000873-002B, De Val D'Or à Matagami.
9-M-000873-003A, De Val D'Or à Amos.
9-M-000873-004A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-005A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-006A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-011A, D'Amos à Rivière-Heva.
Date d'affichage: du 28 juin 1991 au 8 juillet 1991.

No: M-91-10497-1
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE TEMPORAIRE DE SERVICES
Spécial — 1 an moins un jour ou jusqu'à ce que décision finale à être rendue sur le permanent)
Permis interurbains
9-M-000873-001A, De Val D'Or à Chibougamau.
9-M-000873-002B, De Val D'Or à Matagami.
9-M-000873-003A, De Val D'Or à Amos.
9-M-000873-004A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-005A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-006A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-011A, D'Amos à Rivière-Heva.
Date d'affichage: du 28 juin 1991 au 8 juillet 1991.

No: M-91-10497-1
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE TEMPORAIRE DE SERVICES
Spécial — 1 an moins un jour ou jusqu'à ce que décision finale à être rendue sur le permanent)
Permis interurbains
9-M-000873-001A, De Val D'Or à Chibougamau.
9-M-000873-002B, De Val D'Or à Matagami.
9-M-000873-003A, De Val D'Or à Amos.
9-M-000873-004A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-005A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-006A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-011A, D'Amos à Rivière-Heva.
Date d'affichage: du 28 juin 1991 au 8 juillet 1991.

No: M-91-10497-1
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE TEMPORAIRE DE SERVICES
Spécial — 1 an moins un jour ou jusqu'à ce que décision finale à être rendue sur le permanent)
Permis interurbains
9-M-000873-001A, De Val D'Or à Chibougamau.
9-M-000873-002B, De Val D'Or à Matagami.
9-M-000873-003A, De Val D'Or à Amos.
9-M-000873-004A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-005A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-006A, De Rouyn-Noranda à la frontière Québec/Ontario à destination de Kirkland Lake.
9-M-000873-011A, D'Amos à Rivière-Heva.
Date d'affichage: du 28 juin 1991 au 8 juillet 1991.

No: M-91-10497-1
2636-5205 QUÉBEC INC.
505 De Maisonneuve est
Montréal
(Île de Montréal)
H2L 1Y4
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
DEMANDE D'AUTORISATION DE SUPPRESSION TOTALE TEMPORAIRE DE SERVICES
Spécial — 1 an moins un jour ou jusqu'à ce que décision finale à être rendue sur le permanent)
Permis interurbains
9-M-000873-001A, De Val D'Or à Chibougamau.
9-M-000873-002B, De Val D'Or à Matagami.
9-M-000873-003A, De Val D'Or à Amos.
9-M-000873-004

MONTRÉAL HEBDOMAIRE

Table A: Stock market data for various companies including ACI-Rio, Alcan, Amal, etc.

Table B: Stock market data for various companies including Alcan, Amal, etc.

Table C: Stock market data for various companies including Alcan, Amal, etc.

Table D: Stock market data for various companies including Alcan, Amal, etc.

Table E: Stock market data for various companies including Alcan, Amal, etc.

Table F: Stock market data for various companies including Alcan, Amal, etc.

Text block containing various notices and advertisements, including 'Suite de la page A-11'.

Text block containing various notices and advertisements, including 'Territoire: région 06'.

Text block containing various notices and advertisements, including 'Et demandeur-cédant: LACOMBE, Jules'.

Text block containing various notices and advertisements, including 'Groupe 32: Meubles et autres biens usagés'.

Text block containing various notices and advertisements, including 'Toutes les municipalités régionales de comté'.

Text block containing various notices and advertisements, including 'TRANSPORT SOLEIL INC.'.

L'ACTUALITE INTERNATIONALE



Des pilotes de tanks de l'armée fédérale yougoslave se rendent aux mains de civils rebelles, dans la région de Maribor, deuxième ville de la république sécessionniste de Slovénie.



Près de la capitale slovène Ljubljana, les corps de trois chauffeurs de camion tués par l'aviation de l'armée yougoslave gisent sur la chaussée.



Le chancelier allemand Helmut Kohl, à droite, avec son ministre des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher, au sommet de Luxembourg, hier.

La violence rampante éclate en Yougoslavie

François Brousseau

EN 1991, en plein coeur de l'Europe développée, aux frontières de l'Autriche et de l'Italie, une vraie guerre, avec des tanks, des blindés, des pilonnages d'artillerie et des morts, fait rage depuis deux jours. Elle oppose une nation qui a choisi l'indépendance à son tuteur fédéral qui ne l'entend pas de cette oreille.

Il y a un an à peine, un rapport plus ou moins secret de la CIA s'était risqué à prédire le basculement de la Yougoslavie dans la « guerre civile ». Les incidents sanglants des six derniers mois, entre Serbes et Croates, avaient déjà confirmé, en partie du moins, cette sinistre mais clairvoyante prédiction. Par ailleurs, depuis plus de deux ans, un véritable régime d'occupation serbe avait déjà ensanglanté la province anciennement « autonome » du Kosovo, à 90% albanaise.

La violence, rampante sinon ouverte, n'était donc pas étrangère à la Yougoslavie.

Mais les combats des dernières heures, par-delà leur caractère surréaliste (nous sommes à 300 km de Vienne et de Milan), sur un continent où l'on se gargarise d'« unité » et de « résolution politique des conflits », ont une autre signification. Elles ébranlent les certitudes de la construction européenne et posent le problème de la persistance des « questions nationales » et des conflits qu'elles portent.

« Guerre », certainement. « Civile », ce n'est pas l'opinion des Sloènes, pour qui il s'agit plutôt de la tentative par une force étrangère (la Serbie, principale république de la Yougoslavie et siège du gouvernement fédéral) d'imposer son hégémonie.

L'intervention violente de Belgrade contre le « ventre mou » qu'est la pacifique Slovénie (alors qu'on se serait plutôt attendu à une attaque contre la Croatie voisine, l'autre république souverainiste, véritable ennemi héréditaire celle-là) a fait disparaître les faibles possibilités qui

subsistaient encore de recoller les morceaux d'un pays à la dérive.

Hier en soirée, entre l'annonce d'un cessez-le-feu et les rapports sur des escarmouches persistantes, l'issue militaire du conflit ne pouvait pas faire de doute, entre la grosse armée fédérale de la Yougoslavie, et les « unités de défense territoriale » d'une petite république dissidente de 2 millions d'habitants.

Mais victoire militaire ne signifie pas toujours victoire politique. Dans ce cas, elle signifie presque certainement le contraire. À trop frapper sur une nation dissidente, on en fait un martyr et on mousse sa cause.

Il y a désormais une « cause slovène » : ce n'est pas, à coup sûr, suffisant pour renverser une opinion internationale obsédée par la stabilité. Mais les déclarations européennes, hier, se faisaient soudain moins tranchantes dans leur condamnation des nationalismes européens et de leurs prétentions à la souveraineté étatique.

La communauté diplomatique, qui avait accueilli glacialement les dé-

clarations d'indépendance du début de la semaine, se montrait en effet plus nuancée. On parlait toujours, certes, de « réconcilier » à tout prix les Yougoslaves entre eux. Mais la notion de « droit à l'autodétermination » appliquée au Sloènes, faisait son apparition, notamment dans la bouche de certains représentants français. C'est toutefois l'idée « d'intégrité territoriale » de la Yougoslavie qui continuait à hanter la plupart des officiels de la CEE réunis à Luxembourg, ainsi que les trois ministres européens mandés en catastrophe à Belgrade.

Défi diplomatique et test des nouveaux mécanismes de résolution des conflits récemment mis au point par la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), cette guerre sans précédent, plus originale encore que la loufoque « Guerre des Falklands » de 1982, consacre surtout l'échec d'une certaine conception du fédéralisme et un retour sur terre de l'idéalisme pan-européen.

La CEE va s'enquérir en Yougoslavie et gèle son aide financière

Yves Clarisse
de l'Agence Reuter

LUXEMBOURG (Reuter) — Les dirigeants européens ont décidé hier d'envoyer sans tarder une mission de pacification en Yougoslavie et de geler leur aide financière à ce pays tant que les violences se poursuivront.

L'aggravation subite de la situation en Slovénie, où forces locales de police et armée fédérale s'affrontent de plus en plus durement, a obligé les chefs d'État et de gouvernement des Douze à repousser leurs débats sur l'Union européenne.

« Nous vivons dans un monde réel. Quand les chars sont dans la rue, quand des gens sont blessés ou tués, vous ne pouvez vous satisfaire des questions normales », a déclaré le chancelier allemand Helmut Kohl dès le début de la réunion.

« Il faut essayer d'arrêter cette folie qui est vraiment à nos portes », a pour sa part estimé Enrique Baron, le président du Parlement européen.

Les Douze ont décidé d'envoyer immédiatement en Yougoslavie la « troïka » de la CEE pour faire rentrer l'armée dans les casernes et convaincre Belgrade et les républiques sécessionnistes de Croatie et de Slovénie de s'asseoir autour d'une table de négociation.

La troïka, composée des ministres italien, luxembourgeois et néerlandais des Affaires étrangères, qui représentent les présidences passées, actuelle et à venir de la CEE, s'enverra vers la Yougoslavie dès que possible.

« Si Belgrade dit oui, ils partent aujourd'hui », a déclaré Pio Matroboni, porte-parole de Giulio Andreotti, président du Conseil italien.

Le Luxembourg, qui préside actuellement la CEE, a déjà pris contact avec Belgrade pour préparer cette visite.

Les dirigeants européens ont posé comme condition que les trois ministres puissent dialoguer avec tous les protagonistes de la crise, dont les présidents des six républiques.

« Il faut qu'ils aient la possibilité d'aller où ils veulent et de voir qui ils veulent », a souligné un diplomate britannique, qui n'a pas exclu une visite à Ljubljana, la capitale de la Slo-

venie. La mission européenne tentera d'obtenir le retour de l'armée dans les casernes, la proclamation d'un cessez-le-feu, le rétablissement de la souveraineté gouvernementale fédérale et un moratoire de trois mois sur les effets des déclarations d'indépendance slovène et croate.

Avant même les déclarations d'indépendance de la Croatie et de la Slovénie, la CEE avait annoncé qu'elle ne les reconnaîtrait pas et qu'elle ne traiterait qu'avec Belgrade.

La répression de l'armée fédérale a apparemment modifié l'état d'esprit de certains dirigeants européens.

Selon Dieter Vogel, porte-parole d'Helmut Kohl, le président François Mitterrand a ainsi estimé qu'il serait désormais « difficile d'argumenter en faveur de l'unité yougoslave après l'utilisation de la force ». La troïka devra insister sur le droit des minorités.

Les dirigeants européens ont également décidé de geler leur aide financière à la Yougoslavie, a annoncé Hans-Dietrich Genscher, ministre allemand des Affaires étrangères.

« Nous avons décidé de geler toute coopération financière communautaire et bilatérale », a-t-il déclaré à des journalistes.

La CEE vient de décider d'octroyer des prêts pour un montant de 730 millions d'euros (830 millions \$) à ce pays d'ici à 1996. Elle remettra également en question l'octroi de dons d'un montant de 100 millions d'euros (115 millions \$).

Les Douze sont également d'accord pour déclencher la procédure de « consultation d'urgence » prévue dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Cette procédure, qui permettrait à un comité de hauts fonctionnaires d'enquêter sur le conflit, ne peut être déclenchée qu'avec l'appui de 13 des 35 États de la CSCE (tous les pays d'Europe, plus les États-Unis et le Canada).

Ce comité doit déterminer dans les 48 heures s'il y a une situation de crise et, dans ce cas, peut présenter des recommandations, dont la tenue d'une réunion ministérielle des 35 États membres de la Conférence.

un été avec
LE DEVOIR

EMBALLANT!

CET ÉTÉ LE DEVOIR vous offre TOUT et PLUS ...

- Des "lettres" de Paris, New-York, Gaspé
- Une grande série littéraire inspirée de Rimbaud
- Des reportages sur les événements culturels en région
- Une série sur les grandes tendances sociales
- Les dossiers de la page "Société"
- Les grandes entrevues du Lundi

ACHETEZ LE DEVOIR tous les jours

* Du 25 juin au 8 septembre, LE DEVOIR prendra le format d'été. Il vous arrivera en semaine en un seul cahier et le samedi en deux cahiers.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

La morosité s'abat sur le couple Mitterrand-Cresson

Sylviane Tramier

correspondante du DEVOIR à Paris

MOROSE, ce début d'été, pour le gouvernement français : est-ce la pluie et le mauvais temps, qui sévissent sur la plus grande partie du pays, qui ont inspiré à un ministre sa métaphore atmosphérique ? Il faut tenir bon lorsque se présente une bourrasque, conseillait cette semaine un membre du cabinet Cresson. Et le président Mitterrand de trouver la formule appropriée.

Au baromètre de l'opinion, l'équipe dirigeante a enregistré un plongeon spectaculaire. Après six semaines au pouvoir, Mme Édith Cresson ne recueille l'assentiment que de 27 % des personnes interrogées au cours d'un sondage de la société BVA. En un mois, sa popularité a chuté de 16 points, et en ce qui concerne les intentions de vote, les socialistes se retrouvent à leur niveau le plus bas depuis leur arrivée au pouvoir, il y a 10 ans. Le changement à la tête du gouvernement n'a pas donné les résultats espérés, les retombées bénéfiques que l'on attendait de la nouveauté ne se sont pas matérialisées, la lune de miel n'a pas eu lieu, « l'ef-

fet Cresson » est tombé à plat.

Faisant contre mauvaise figure bon cœur, le premier ministre était pourtant tout sourire jeudi lors de l'annuelle garden-party offerte pour les parlementaires dans les jardins de Matignon. Sur la scène dressée sous les arbres, un groupe de jeunes rieurs divertissaient et réchauffaient les convives avec des formules édiifiantes : « un gouvernement qui investit dans les armements c'est dégoûtant », ou « quand c'est le chômage qui t'attend mon vieux la vie c'est pas intéressant ».

Les difficultés de Mme Cresson sont imputables en grande partie à la situation économique dont elle a hérité. Le ralentissement de la croissance se prolonge et contribue à une dégradation constante du marché du travail. Les chiffres du mois de mai, révélés cette semaine, montrent une détérioration accrue avec plus de 2,6 millions de chômeurs et un taux de chômage qui frappe 9,5 % de la population active.

Des mesures impopulaires pour combler le déficit de la sécurité sociale (hausse des cotisations sociales des salariés), ont aussi donné des motifs de mécontentement à ceux qui attendaient du gouvernement

Cresson qu'il rompe avec l'austérité du gouvernement Rocard. Or, « la rigueur est malheureusement nécessaire », a affirmé Mme Cresson, laissant entendre que le temps des largesses n'était pas encore venu.

Des grèves à répétition perturbent le secteur public et provoquent la grogne des usagers, les incidents dans les banlieues font l'actualité, et au lieu du « nouvel élan » que devait apporter le gouvernement Cresson, c'est un engluement dans une multiplication de problèmes que connaît le Parti socialiste.

Plus inquiétant pour les socialistes, la cote du président Mitterrand est en déclin elle aussi. Le capital d'approbation accumulé pendant la guerre du Golfe, pour la manière dont il avait conduit les affaires de l'État dans ces moments-là, est en train de fondre. Après avoir nommé Mme Édith Cresson à Matignon, le président Mitterrand avait souhaité qu'un dialogue « fracassant » s'instaure pour redonner vigueur à l'action gouvernementale. Jusqu'ici, à l'exception de quelques déclarations, jugées inopportunes par certains, qui ont fait sensation, Mme Cresson n'a pas réussi à fracasser quoi que ce soit.

Depuis le désormais célèbre : « la Bourse, j'en ai rien à cirer ! », qu'elle lançait, le jour de sa prise de fonction, à des journalistes qui l'interrogeaient sur les fluctuations des marchés, le premier ministre Cresson a mis au goût du jour le « parler franc ». On a rapporté aussi le sobriquet dont elle affuble volontiers les fonctionnaires du ministère des Finances : ces « cloportes ». Les hommes d'affaires japonais ont eu droit à quelques remarques senties sur leur mentalité de « conquérant ». Sans compter les allusions aux présumées préférences homosexuelles de la majorité des Anglais. (Celle dernière remarque ayant été faite il y a cinq ans, et publiée ces jours-ci seulement).

Tout cela n'a pas semblé indisposer les Français. La verdeur du langage est au contraire parfois même un trait qu'ils apprécient chez les politiciens.

Mais Mme Cresson, son style et son langage énergiques n'ont pas suffi à déridier les Français — ne serait-ce que quelques mois — et à leur redonner confiance dans les solutions proposées par leurs dirigeants pour résoudre les problèmes de l'heure.



Édith Cresson a beaucoup de pain sur la planche et les sondages sont loin de les glorifier, elle et son patron François Mitterrand.

Des partisans de Walesa menacent de démissionner

Michal Broniatowski

de l'Agence Reuter

VARSOVIE — Plusieurs partisans de Lech Walesa ont menacé de démissionner de la Diète qui a infligé un camoufflet au chef de l'État, hier, en rejetant son veto à la nouvelle loi électorale.

La Diète (chambre basse) a réuni 21 voix de plus que la majorité requise des deux-tiers. Au total 282 députés ont rejeté le veto présidentiel. Cent autres députés ont voté en faveur du chef de l'État et neuf se sont abstenus.

Ce vote signifie que Lech Walesa, qui voulait imposer un scrutin de liste, doit désormais signer le texte permettant aux électeurs de choisir des candidats individuels.

Le chef de la faction OKP (pro-Walesa) à la Diète a déclaré à la radio privée Zet que ses collègues envisageaient de démissionner, ce qui risque de bloquer le fonctionnement de l'assemblée. Mieczyslaw Gil n'a pas donné d'autre précision.

Andrzej Drzycimski, porte-parole du chef de l'État, a déclaré pour sa part que ce dernier prendrait une décision la semaine prochaine.

Le chef de l'État a jusqu'au 3 juillet pour annoncer la tenue des premières élections législatives polonaises totalement libres depuis la Seconde Guerre mondiale. La seule date possible pour le scrutin, en vertu de la Constitution et des délais d'organisation d'une campagne élec-

torale, est le 27 octobre.

« Le parlement non démocratique, avec le groupe post-communiste et certains de nos collègues issus du mouvement Solidarité ont marqué une victoire sur un président démocratiquement élu », a déclaré Andrzej Drzycimski lors d'une conférence de presse.

Dans le cadre d'un accord conclu avec les autorités communistes de l'époque, Solidarité n'a pu briguer que 35 pc des sièges à la Diète, aux élections de 1989. Les 65 pc restant étaient des sièges réservés aux ex-communistes et à leurs anciens alliés.

Les titulaires de ces sièges réservés et certains anciens collaborateurs de Lech Walesa regroupés au sein de l'Union démocratique ont rejeté le veto, infligeant ainsi un humiliant revers au président polonais.

L'UD estime qu'en se heurtant de front à la Diète, Lech Walesa menace les réformes en cours.

« C'est comme si on faisait un feu de joie dans une grange pleine de foin où nous sommes tous assis », a déclaré à la Diète Jacek Kuron, de dirigeant de l'UD.

Stefan Niesiolowski, chef du parti National chrétien, a pressé le président de dissoudre le parlement pour éviter un « retour au communisme ».

Lech Walesa avait menacé dans un premier temps de dissoudre le parlement, mais il s'est ravisé, soulignant mercredi qu'il ne voulait pas violer la constitution.

La République Dominicaine continue d'expulser les Haïtiens

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Un total de 129 Haïtiens, dont 35 enfants, ont été expulsés jeudi soir de la République Dominicaine, a annoncé hier à l'AFP Mme Marie-Laurence Josselin-Lassègue, ministre haïtienne de l'Information, de la Coopération et de la Culture, et ministre des Affaires étrangères par intérim.

Ces nouvelles expulsions portent à 270 le nombre des Haïtiens, considérés comme « illégaux », que les autorités dominicaines ont renvoyés en Haïti depuis un décret pris le 13 juin dernier par le président Joaquin Balaguer.

Trente-deux autres Haïtiens qui avaient décidé de quitter de leur propre gré la République Dominicaine ont également regagné Haïti jeudi soir en autobus, a précisé Mme Josselin-Lassègue.

Le ministre a réitéré la « volonté de dialogue » du gouvernement du président haïtien Jean-Bertrand Aristide, et la « nécessité qu'il n'y ait aucun dérapage, et que la communauté dominicaine en Haïti ne se sente nullement menacée et qu'elle vive à ses occupations ».

Le gouvernement haïtien a estimé nécessaire d'accorder, depuis jeudi soir, une protection policière à l'ambassade dominicaine à Port-au-Prince afin « d'éviter toute provocation macoute », a également annoncé Mme Josselin-Lassègue.

Elle a précisé que le dialogue « se poursuit » entre le ministère haïtien des Affaires étrangères et l'ambassade dominicaine et qu'une entrevue

entre des « commissions techniques » des deux pays était en préparation.

Le maire de Port-au-Prince, M. Evans Paul, et le responsable centriste du MNP 28 Déjean Bélizaire (Mouvement national patriotique du 28 novembre) avaient appelé, jeudi, la population à n'exercer aucune représaille sur les Dominicains et Dominicaines résidant dans le pays.

La télévision et les radios ont de leur côté diffusé de nombreuses déclarations de Dominicains résidant dans la capitale, en majorité des prostituées, qui souhaitent que les deux gouvernements discutent du problème des expulsions.

Enfin, le dirigeant centriste du MIDH Marc Bazin (Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti), a critiqué hier les « maladresses diplomatiques » du gouvernement dans cette affaire et proposé un plan en 12 points pour résoudre la crise, avec la création d'un « fonds d'accueil et de réintégration des rapatriés » alimenté par un « emprunt national de solidarité ».

M. Bazin a également prôné la création d'une « Commission de la nationalité haïtienne » de façon à éviter un « amalgame abusif entre des Haïtiens authentiques et des indésirables dont la République Dominicaine voudrait se débarrasser à nos dépens ».

Il a aussi réclamé du gouvernement dominicain un calendrier des rapatriements.

Hussein ouvre ses portes aux inspecteurs de l'ONU

WASHINGTON (Reuter) — Au moment où un responsable américain évoquait une possible opération militaire contre les sites nucléaires irakiens, le président Saddam Hussein a fait savoir hier qu'il avait ordonné une coopération totale avec les envoyés de l'ONU chargés d'inspecter ces installations.

Mais le Conseil de sécurité de l'ONU n'en envisage pas moins de donner 48 heures à l'Irak pour mettre à la disposition des inspecteurs des Nations unies le matériel retiré d'une base militaire dont l'accès leur a été interdit vendredi.

Un raid militaire américain contre les installations nucléaires irakiennes demeure possible.

Le président américain George Bush avait dit qu'il y avait des « preuves irréfutables » de violations de l'accord de cessez-le-feu conclu par l'Irak avec les alliés après sa défaite dans la guerre du Golfe.

Des soldats irakiens ont empêché hier une délegation d'inspecteurs de l'ONU de pénétrer dans une base, à Falloujah, au sud-ouest de Bagdad, et tiré des coups de feu en l'air quand ces derniers ont essayé de photographier des véhicules chargés de matériel qui quittaient le site en toute hâte.

Des inspecteurs de l'ONU avaient déjà du attendre 72 heures cette semaine avant de pouvoir entrer dans la base militaire d'Abou Ghraïb, près de Bagdad. Quand ils ont pu y pénétrer, mercredi, des équipements

qu'ils y avaient vus de loin avaient apparemment été retirés.

« Cette fois, les membres du conseil demandent à l'Irak de donner immédiatement, c'est-à-dire dans les 48 heures, à la délégation de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) et de la Commission spéciale d'inspection nucléaire, accès aux objets qu'elle a tenté d'inspecter le 28 juin », lit-on dans un projet de déclaration obtenu hier par Reuter.

Cet ultimatum serait lancé par le président du Conseil de sécurité et contient un avertissement : le conseil « tient à ce qu'il soit clair que toute répétition de ce refus de se conformer (aux termes de l'accord de cessez-le-feu) aura de graves conséquences ».

Le Conseil de sécurité considère que les incidents de ces derniers jours constituent « une violation flagrante de (sa) résolution 687 (1991) » qui fixait les termes du cessez-le-feu entre l'Irak et les alliés de la guerre du Golfe.

Dans ce même projet de texte, il « condamne la conduite des autorités irakiennes ». Il chargerait aussi une mission de haut niveau de l'ONU de demander à Bagdad des assurances quant à la coopération irakienne.

Les inspecteurs de l'ONU se trouvent en Irak en vertu de la résolution du 3 avril sur les modalités du cessez-le-feu, qui prévoit la destruction des capacités nucléaires, chimiques et biologiques de l'Irak et de ses missiles balistiques.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

251 Bureaux à louer

BUREAUX PRESTIGIEUX

Meublés avec services de secrétariat, réceptionniste, salle de conférence, stationnement intérieur.

Prix à partir de \$650 à \$1 500 par mois

CENTRE D'AFFAIRES LANGELIER

6455, rue Jean-Talton est, 7e étage, St-Léonard, Qc H1S 3E8

(514) 256-6797

268 Espaces industriels à louer

VILLE D'ANJOU, Louis H. Lalonde, 8500 pi. ca. à 18 500 pi. ca., nouvelle construction. Appelez Miché, 931-8090

269 Propriétés commerciales

A LACHINE

Bâtiment + terrain commerciaux à vendre, coin de rue. Excellent emplacement pour entreprise de détail, restaurant, concessionnaire automobile, magasin Grand terrain de stat. A prox. de tous les services. A quelques minutes des autoroutes 13 & 20. Fait voir! Prix réduit pour vente rapide.

SOPHIE DAoust, 625-7001, RE/MAX 2001 Ctr

275 Locaux à louer

A MTL. NORD, Pie IX & Monselet, 2500 pi. ca. ou moins, clim., stat., concierge, prés services, 331-7739, 331-5291

LOFT - PLATEAU MONT-ROYAL

4600 Hotel-de-Ville, 1800 pi. ca., rénové, chauffé, éclairé, eau chaude inclus. Idéal studio photographique, 950-\$/mois, 277-5275, 844-0061

MONTREAL EST, 3 500 pi. ca., industriel, 2800 à 6200 pi. ca. Près Tunnel Lalonde, 256-6336 après 18h.

MTL-NORD, 6546 Léger, magasin ou bureau 500 pi. ca., avec sous-sol, 325-1659, 801-0889

283 Commerces à vendre

RESTAURANT FRANÇAIS dans les Laurentides, ouvert toutes les saisons d'été, valable pour couple du midi, bail de 5 ans. Téléphonez pour: 1-819-322-5599.

SALON DE COIFFURE sur Laurier à Outremont, bel emplacement, équipement et matériel 15 000 \$. Potentiel élevé. 529-5968 ou 273-1014

SALON DE THÉ renommé, loyer modique, vente rapide, 50 000 \$ comptant, 525-8709.

SPECIAL DE VACANCES Lavage de murs, plafonds, vitres et tapis. (Peinture 40 ans d'expérience). 623-5925.

351 Ameublements

A BAS PRIX Futons et matelas toutes grandeurs, meubles, étagères, grand choix. 3580, Notre-Dame O. 939-6155.

DÉMÉNAGEMENTS, MEUBLES ANTIQUES ET MODERNES, UN PEU DE TOUT! 671-9365.

363 Mobiliers de bureau, accessoires

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE • ISOE-TEC 24 • inclus: 1 poste réception avec écran, et 2 téléphones touch-tone. Possibilité 4 lignes, 8 téléphones. 5 mois d'utilisation 654-6910.

365 Equip. de commerce

ACHETONS vos équipements de restaurant et bar. Vendons équipements neufs et usagés. Lavoie Équipement Enr. C. Pte: 533-1801.

CAISSE ENREGISTREUSE CASIO, modèle 210 ERM, 5 mois d'utilisation 654-6910.

391 Antiquités

ARMOIRE CANADIENNE Couleur d'origine, panneaux soulés. Prix à discuter. 279-9850.

375 Instruments de musique

Centre musical

ITALMÉLODIE INC.

VENTE-LOCATION SERVICE ÉCHANGE-ÉCOLE

VENTE PRÉINVENTAIRE Sur toute notre marchandise en magasin

Avant d'acheter ou de louer, venez nous visiter

Notre réputation est votre protection

QUALITÉ ET SERVICE DEPUIS 1965

274, Jean-Talton Est, MtL

273-3224

407 Offres d'emploi

AVOCAT

3 à 5 années d'expérience intéressée au litige commercial. Très bonne possibilité de carrière pour une personne intelligente et ambitieuse.

Toutes réponses seront traitées confidentiellement.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 15 juillet à:

Le Devoir

Dossier # 384

Succ. Place d'Armes

Montréal, Qc, H2Y 3S6

407 Offres d'emploi

PLUSIEURS compagnies américaines cherchent personnel pour ouvrage facile à la main. Très payant! 623-9525.

PRÉPOSÉS aux commandes et ventes industrielles. La personne qualifiée doit être très alerte, méthodique, organisée et parfait bilingue. Connaissance, expérience ou facilité en pièces mécaniques nécessaire. Femmes bienvenues. Envoyez CV. Offre d'emploi, P.O. Box 151, MtL, Québec, H1B 5K3

PROFESSEUR: Exigences militaires.

2 MACHINISTES PRATIQUES

«FRAISEUSE»

pour ENSEIGNER la fabrication d'engrenages, l'opération et fonctionnement de la tête à diviser, Contrôle mécanique «JIG».

CONCEPTEUR MACHINE-OUTIL

pour ENSEIGNER le tournage sphérique «JIG».

ENVOYER CURRICULUM VITAE Offre d'emploi, P.O. Box 151 Montréal, Québec H1B 5K3

487 Services domestiques

GARDIENNE non-fumeuse demandée, après-midi seulement, avec références, 342-3035.

OUTREMONT, dame de confiance responsable, n/humaine Ménage, garde un bébé 3 jrs/sem. Références 277-5929.

510 Cours

COURS D'ESPAGNOL pour professionnels ou hommes/femmes d'affaires, par professionnelle diplômée, cours sur mesure. 486-0275.

510 Cours

PRONONCIATION, diction et conversation en anglais, leçons privées avec spécialiste. 524-3274.

551 Déménagement

8, 15, 24 P: Camions MtL, local ou longue distance, Qué., Toronto, Ott., 731-3683.

DEMANDEZ-LUI n'importe quoi. Ne partez pas sans lui. Expér. 25 ans. Assuré, permis C.T.Q. 766-5314.

DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

TRANSPORT R. ROUSSEAU, résidentiel, commercial. Estimation gratuite. B.E.S. accepté. 352-4710.

559 Entretien, réparations, rénovations

A A A bas prix, réparation brique, pierre, bloc et couverture, G. Frenette Inc. 277-1993

AAAA Nous accomplissons tous genres de travaux soit: électricité, plomberie, menuiserie, céramique, glyroc, joints, peinture, finition de sous-sol. BOURGET RÉNOVATION. 767-1091

DESIGN Rén. générale. Prix spécial, travail soigné par professionnel. 729-3981

MENUISERIE générale, balcon aluminium, peinture, sous-sol, glyroc, joints. 727-3650.

PEINTURES DAVID SMART Spécialiste de la remise à neuf, vite, propre, méticuleux. La nuit quand nécessaire. Tout travail garanti. 588-6003

583 Terassement, paysagisme

UN JARDIN À LA VILLE Création, plantation et entretien. Roch Rollin. 469-6528

676 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

AUBAINE sur voilier Lac Champlain, 5 places, frais partagés, 13-19 juillet. (514) 522-5054

CATAMARAN Prindle 16, avec remorque, très bonne condition. 3 500 \$ discutable. 672-0625 (répondeur).

SEARAY 300 • Sundancer • 86, 190h. Tout équipé, très peu servi, prêt à partir à meilleure offre. Ottawa. (613) 736-0799. 1 (800) 567-6829

THUNDERCRAFT TEMPTATION 265, 1988, tout équipé, 2 X 175 Mercurius, remorque, 50 000 \$ négociable, 637-4406, 386-1234.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

RÉGAL AMBASSADOR 255 XL bateau 25.5 pi., 1985, comme neuf. Détecteur de profondeur, radio VHF, réfrigérateur, chargeur à batterie, eau chaude, trim tab. 40 000 \$ discutable. N.B.: Pas de TPS. 1-291-3321

685 Avions

PETITS AVIONS, ultra-légers, différentes marques. Set de flotte. 514-772-2589

691 Prières, remerciements

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit qui tu m'écoutes tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne émue.) A.P.

695 Automobiles à vendre

MERCEDES 300E argent fumé 1987, 56 000 km, 32 000 \$. 682-2272

ROLLS ROYCE 1972 Blanc perle, intérieur en « kid », rouge très propre. 1(819)373-9401, 1(819)377-5163

666 Messages

Couple mixte, roumaine et tunisien, sérieux, honnête. Nous souffrons. Cherchons organisme, famille, citoyen canadien qui nous aidera à résider définitivement au Canada par les voies légales. Nous attendrons votre réponse à l'adresse suivante:

M. et Mme Hassen Boukaia

Boîte postale No 711, TUNIS, HACHED 1049, TUNIS, TUNISIE

2-07-91

675 Messages

Exprimez vos condoléances par un don aux Oeuvres du Cardinal Léger.

Vous aiderez aussi les plus pauvres du monde.

Envoyez votre don directement au Cardinal ou utilisez les cartes disponibles dans les maisons funéraires.

Nous enverrons à la famille éprouvée votre message de sympathie.

Fondation Jules et Paul-Émile Léger, 130, ave. de l'Épée

Outremont H2V 3T2 (514) 495-2421

Dons par Visa ou Master Card acceptés. 934654 R 995

691 Occasions d'affaires

ARCADÉ À VENDRE MONTREAL AUSSI À HULL BONS REVENUS TRES BON INVESTISSEMENT FINANCEMENT DISPONIBLE S.V.P. APPELER (514) 342-9111

695 Déces

À Montréal, le 28 juin 1991, est décédé M. André BERGEVIN, à l'âge de 72 ans, fils de feu Arthur et de feu Anna Demus. Il a fait ses études primaires à l'école de Lévis (Ville Érnard), ses études secondaires et classiques au Collège St-Laurent. Il était diplômé des H.E.C. Il était le frère de feu Raoul BERGEVIN, C.S.C. Il laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines.

Exposé aux salons Urge! Bourgeois Limitée, 5551 Wellington, à Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 2 juillet, à 10h00 en l'église Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Sincères remerciements au personnel de Villa Ste-Geneviève.

Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Heures des visites: Lundi de 7h00 à 10h00.

695 Déces

FRANÇOIS-OLIVIER POTVIN

2 mars 1967 — 29 juin 1987

NON MANET ALITER

Quatrième anniversaire

Chez François.

Tu demeures, pour les tiens, un bonheur et une joie.

Tes parents, tes amis.

695 Déces

FRANÇOIS-OLIVIER POTVIN

2 mars 1967 — 29 juin 1987

NON MANET ALITER

Quatrième anniversaire

Chez François.

Tu demeures, pour les tiens, un bonheur et une joie.

Tes parents, tes amis.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

La crise yougoslave risque de se propager dans les Balkans

Borislav Nicolov

LA MASSE CRITIQUE dans les Balkans, « poudrière de l'Europe », semble être atteinte avec la désobéissance de l'armée fédérale yougoslave qui n'a pas respecté l'ordre de cessez-le-feu dans les républiques sécessionnistes.

La tension risque de se propager vers la Macédoine, qui est divisée entre la Yougoslavie, la Bulgarie et la Grèce, tandis qu'au nord de la péninsule les appétits territoriaux roumains évoquent le spectre de la guerre balkanique de 1912, avec une déclaration du ministre des Affaires étrangères de la Roumanie. Elle a été faite mardi devant l'Assemblée nationale roumaine, à l'effet que la Bulgarie s'est appropriée une partie du territoire roumain après la Deuxième Guerre mondiale.

Pour l'instant, les autorités bulgares n'ont pas réagi, apprend-on de source sûre, ce qui indique la précarité de la situation. La déclaration roumaine est survenue à l'instant où le ministre bulgare des affaires étrangères publiait un démenti des affirmations slovènes, de la reconnaissance, par la Bulgarie, de la sou-

veraineté de la Slovanie et de la Croatie.

Une confrontation diplomatique sur deux fronts risquerait d'envenimer les relations des trois pays, au niveau de vie le plus bas et aux vestiges de totalitarisme les plus vivaces de toute l'ex-Europe communiste. La Turquie et la Grèce gardent la neutralité absolue dans cette crise.

Rappelons brièvement que la Turquie a mené une campagne acharnée anti-bulgare depuis 1984, à l'occasion de l'assimilation forcée de la minorité turque par le régime communiste de ce pays. La vague de nationalisme anti-turque en Bulgarie de l'hiver 1990 n'était pas sans évoquer l'héritage sanglant de relations des deux pays.

La Guerre balkanique, conflit qui a fait démarrer la Première Guerre mondiale, de même que les violences lors de la Deuxième, sont encore vivantes dans la conscience collective et justifient l'appellation de « poudrière de l'Europe » dont est affublée la péninsule.

De là prédire un éventuel conflit entre les cinq pays, le chemin est bien long. La Roumanie vient de se

lier solidement à l'Union soviétique, tout autant que la Turquie et la Grèce sont liées à l'OTAN. La Bulgarie, trop affamée et soucieuse de son image à l'Ouest, serait très peu portée de profiter de la crise interne en Yougoslavie, d'autant plus que depuis des décennies elle s'est faite le promoteur de la politique de la coexistence pacifique sur les Balkans, un « point rouge » du régime communiste en matière de politique étrangère. Et, fait rassurant, la Grèce a établi de très bonnes relations avec la Bulgarie, pour contre-carrer la politique turque d'assimilation à Chypre.

Le grand point d'interrogation qui peut faire basculer cet équilibre précaire est le degré de tension interne en Yougoslavie. Si, dans la semaine qui suit, les pressions de la CSCE, de Washington et de Moscou n'arrivent pas, non seulement à faire cesser le massacre, mais à calmer vraiment la situation, le gouvernement fédéral de la Yougoslavie risque d'utiliser le « problème macédonien » comme tampon de sécurité, ce qui rendra la situation incontrôlable sans intervention massive de l'Occident. Or, c'était là le scénario des guerres précédentes.



PHOTO AP

La Dame de fer tire sa révérence

L'ancien premier ministre britannique Margaret Thatcher ne briguera pas un nouveau mandat de député lors des élections législatives de juillet 1992. « Après avoir longuement réfléchi, j'ai décidé de ne pas me représenter aux prochaines élections », a fait savoir la « Dame de fer » dans un communiqué. Agée de 65 ans, Margaret Thatcher avait démissionné le 28 novembre dernier de la tête du gouvernement après une rébellion dans les rangs des Tories contre son style de gouvernement. « Mon but est de rester un allié puissant du premier ministre John Major et du gouvernement qu'il dirige », précise-t-elle dans le communiqué publié hier. « Je resterai active à la chambre des communes jusqu'aux prochaines élections et ensuite dans la vie politique de la nation, mais sous une autre forme », assure-t-elle. Margaret Thatcher était entrée à la chambre des communes en octobre 1959. Elle a été la première femme chef de gouvernement en Grande-Bretagne et est restée onze ans au pouvoir.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements
1. Les vendeurs judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumental le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, SAM SZLAMKOWITZ, demandeur vs CHRISTIAN BOTA, défendeur. Le 10 juillet 1991, à 11h30. Au domicile de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 6009 rue Freud, en la cité de Côte-St-Louis, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 ensemble de salon comprenant: 1 divan de deux places en tissu de couleur beige, 3 tables avec dessus en vitre, 1 laveuse et sècheuse de marque Beaumark de couleur beige, 1 lave-vaisselle de marque General Electric de couleur blanc, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, SAM SZLAMKOWITZ, demandeur vs CHRISTIAN BOTA, défendeur. Le 10 juillet 1991, à 11h30. Au domicile de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 6009 rue Freud, en la cité de Côte-St-Louis, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 ensemble de salon comprenant: 1 divan de deux places en tissu de couleur beige, 3 tables avec dessus en vitre, 1 laveuse et sècheuse de marque Beaumark de couleur beige, 1 lave-vaisselle de marque General Electric de couleur blanc, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, SAM SZLAMKOWITZ, demandeur vs CHRISTIAN BOTA, défendeur. Le 10 juillet 1991, à 11h30. Au domicile de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 6009 rue Freud, en la cité de Côte-St-Louis, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 ensemble de salon comprenant: 1 divan de deux places en tissu de couleur beige, 3 tables avec dessus en vitre, 1 laveuse et sècheuse de marque Beaumark de couleur beige, 1 lave-vaisselle de marque General Electric de couleur blanc, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, SAM SZLAMKOWITZ, demandeur vs CHRISTIAN BOTA, défendeur. Le 10 juillet 1991, à 11h30. Au domicile de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 6009 rue Freud, en la cité de Côte-St-Louis, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 ensemble de salon comprenant: 1 divan de deux places en tissu de couleur beige, 3 tables avec dessus en vitre, 1 laveuse et sècheuse de marque Beaumark de couleur beige, 1 lave-vaisselle de marque General Electric de couleur blanc, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, SAM SZLAMKOWITZ, demandeur vs CHRISTIAN BOTA, défendeur. Le 10 juillet 1991, à 11h30. Au domicile de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 6009 rue Freud, en la cité de Côte-St-Louis, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 ensemble de salon comprenant: 1 divan de deux places en tissu de couleur beige, 3 tables avec dessus en vitre, 1 laveuse et sècheuse de marque Beaumark de couleur beige, 1 lave-vaisselle de marque General Electric de couleur blanc, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.



AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie « GESTION E.B. INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Me Marcel Drapeau, avocat
Procureur de la compagnie.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR MUNICIPAL, LA VILLE DE MONTREAL, DEMANDEUR: M. PIETRO COVERINI, défendeur. Le 9 juillet 1991, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur monteur de marque Panasonic de couleur brun, 1 lave-vaisselle de marque GE de couleur blanc, 1 ensemble de salon comprenant 2 causeuses et 1 divan en matière blanche et vert à motifs fleuris, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR MUNICIPAL, LA VILLE DE MONTREAL, DEMANDEUR: M. PIETRO COVERINI, défendeur. Le 9 juillet 1991, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur monteur de marque Panasonic de couleur brun, 1 lave-vaisselle de marque GE de couleur blanc, 1 ensemble de salon comprenant 2 causeuses et 1 divan en matière blanche et vert à motifs fleuris, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR MUNICIPAL, LA VILLE DE MONTREAL, DEMANDEUR: M. PIETRO COVERINI, défendeur. Le 9 juillet 1991, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur monteur de marque Panasonic de couleur brun, 1 lave-vaisselle de marque GE de couleur blanc, 1 ensemble de salon comprenant 2 causeuses et 1 divan en matière blanche et vert à motifs fleuris, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR MUNICIPAL, LA VILLE DE MONTREAL, DEMANDEUR: M. PIETRO COVERINI, défendeur. Le 9 juillet 1991, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur monteur de marque Panasonic de couleur brun, 1 lave-vaisselle de marque GE de couleur blanc, 1 ensemble de salon comprenant 2 causeuses et 1 divan en matière blanche et vert à motifs fleuris, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR MUNICIPAL, LA VILLE DE MONTREAL, DEMANDEUR: M. PIETRO COVERINI, défendeur. Le 9 juillet 1991, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur monteur de marque Panasonic de couleur brun, 1 lave-vaisselle de marque GE de couleur blanc, 1 ensemble de salon comprenant 2 causeuses et 1 divan en matière blanche et vert à motifs fleuris, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR MUNICIPAL, LA VILLE DE MONTREAL, DEMANDEUR: M. PIETRO COVERINI, défendeur. Le 9 juillet 1991, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur monteur de marque Panasonic de couleur brun, 1 lave-vaisselle de marque GE de couleur blanc, 1 ensemble de salon comprenant 2 causeuses et 1 divan en matière blanche et vert à motifs fleuris, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

2324-6006 QUÉBEC INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie 2324-6006 QUÉBEC INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies 1ère partie de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Date à Montréal, ce 17 juin 1991
STERN & BLUMER
PROCEUREURS DE LA COMPAGNIE.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE, NO. 700-12-12341-872. DAME LISE BROSSE vs NORMAND LAMÉ, défendeur. Le 12 juillet 1991, à 12h00 de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 Moto Honda Gold Wing 1200. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE. CERTIFIÉ, FILION & ASS., HUISSIERS, 110, rue de Martigny, St-Jérôme, Qc, J7Y 2G1. Tél.: (514) 436-8282. St-Jérôme, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE, NO. 700-12-12341-872. DAME LISE BROSSE vs NORMAND LAMÉ, défendeur. Le 12 juillet 1991, à 12h00 de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 Moto Honda Gold Wing 1200. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE. CERTIFIÉ, FILION & ASS., HUISSIERS, 110, rue de Martigny, St-Jérôme, Qc, J7Y 2G1. Tél.: (514) 436-8282. St-Jérôme, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE, NO. 700-12-12341-872. DAME LISE BROSSE vs NORMAND LAMÉ, défendeur. Le 12 juillet 1991, à 12h00 de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 Moto Honda Gold Wing 1200. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE. CERTIFIÉ, FILION & ASS., HUISSIERS, 110, rue de Martigny, St-Jérôme, Qc, J7Y 2G1. Tél.: (514) 436-8282. St-Jérôme, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE, NO. 700-12-12341-872. DAME LISE BROSSE vs NORMAND LAMÉ, défendeur. Le 12 juillet 1991, à 12h00 de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 Moto Honda Gold Wing 1200. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE. CERTIFIÉ, FILION & ASS., HUISSIERS, 110, rue de Martigny, St-Jérôme, Qc, J7Y 2G1. Tél.: (514) 436-8282. St-Jérôme, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE, NO. 700-12-12341-872. DAME LISE BROSSE vs NORMAND LAMÉ, défendeur. Le 12 juillet 1991, à 12h00 de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 Moto Honda Gold Wing 1200. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE. CERTIFIÉ, FILION & ASS., HUISSIERS, 110, rue de Martigny, St-Jérôme, Qc, J7Y 2G1. Tél.: (514) 436-8282. St-Jérôme, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE, NO. 700-12-12341-872. DAME LISE BROSSE vs NORMAND LAMÉ, défendeur. Le 12 juillet 1991, à 12h00 de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 Moto Honda Gold Wing 1200. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE. CERTIFIÉ, FILION & ASS., HUISSIERS, 110, rue de Martigny, St-Jérôme, Qc, J7Y 2G1. Tél.: (514) 436-8282. St-Jérôme, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR MUNICIPAL, LA VILLE DE MONTREAL, DEMANDEUR: M. PIETRO COVERINI, défendeur. Le 9 juillet 1991, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur monteur de marque Panasonic de couleur brun, 1 lave-vaisselle de marque GE de couleur blanc, 1 ensemble de salon comprenant 2 causeuses et 1 divan en matière blanche et vert à motifs fleuris, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR MUNICIPAL, LA VILLE DE MONTREAL, DEMANDEUR: M. PIETRO COVERINI, défendeur. Le 9 juillet 1991, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur monteur de marque Panasonic de couleur brun, 1 lave-vaisselle de marque GE de couleur blanc, 1 ensemble de salon comprenant 2 causeuses et 1 divan en matière blanche et vert à motifs fleuris, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR MUNICIPAL, LA VILLE DE MONTREAL, DEMANDEUR: M. PIETRO COVERINI, défendeur. Le 9 juillet 1991, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur monteur de marque Panasonic de couleur brun, 1 lave-vaisselle de marque GE de couleur blanc, 1 ensemble de salon comprenant 2 causeuses et 1 divan en matière blanche et vert à motifs fleuris, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR MUNICIPAL, LA VILLE DE MONTREAL, DEMANDEUR: M. PIETRO COVERINI, défendeur. Le 9 juillet 1991, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur monteur de marque Panasonic de couleur brun, 1 lave-vaisselle de marque GE de couleur blanc, 1 ensemble de salon comprenant 2 causeuses et 1 divan en matière blanche et vert à motifs fleuris, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR MUNICIPAL, LA VILLE DE MONTREAL, DEMANDEUR: M. PIETRO COVERINI, défendeur. Le 9 juillet 1991, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur monteur de marque Panasonic de couleur brun, 1 lave-vaisselle de marque GE de couleur blanc, 1 ensemble de salon comprenant 2 causeuses et 1 divan en matière blanche et vert à motifs fleuris, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR MUNICIPAL, LA VILLE DE MONTREAL, DEMANDEUR: M. PIETRO COVERINI, défendeur. Le 9 juillet 1991, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur monteur de marque Panasonic de couleur brun, 1 lave-vaisselle de marque GE de couleur blanc, 1 ensemble de salon comprenant 2 causeuses et 1 divan en matière blanche et vert à motifs fleuris, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR MUNICIPAL, LA VILLE DE MONTREAL, DEMANDEUR: M. PIETRO COVERINI, défendeur. Le 9 juillet 1991, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur monteur de marque Panasonic de couleur brun, 1 lave-vaisselle de marque GE de couleur blanc, 1 ensemble de salon comprenant 2 causeuses et 1 divan en matière blanche et vert à motifs fleuris, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie « DISTRIBUTION YVON PAQUETTE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Me Marcel Drapeau, avocat
Procureur de la compagnie.

Dans l'affaire de la faillite de: Gilles Dumoulin, homme d'affaires
Laval, Québec
HTV 11
AVIS D'ORDONNANCE DE SÉQUESTRE
AVIS est par la présente donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre le débiteur susdit le 11 février 1991, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3 juillet 1991 à 09:30 heures au bureau du syndic, 1085 rue St-Alexandre, #400, Montréal, Québec.
Date de Montréal, ce 20 juin 1991.
PFEIFFER & PFEIFFER INC. syndic

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR MUNICIPAL, LA VILLE DE MONTREAL, DEMANDEUR: M. PIETRO COVERINI, défendeur. Le 9 juillet 1991, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur monteur de marque Panasonic de couleur brun, 1 lave-vaisselle de marque GE de couleur blanc, 1 ensemble de salon comprenant 2 causeuses et 1 divan en matière blanche et vert à motifs fleuris, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR MUNICIPAL, LA VILLE DE MONTREAL, DEMANDEUR: M. PIETRO COVERINI, défendeur. Le 9 juillet 1991, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur monteur de marque Panasonic de couleur brun, 1 lave-vaisselle de marque GE de couleur blanc, 1 ensemble de salon comprenant 2 causeuses et 1 divan en matière blanche et vert à motifs fleuris, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR MUNICIPAL, LA VILLE DE MONTREAL, DEMANDEUR: M. PIETRO COVERINI, défendeur. Le 9 juillet 1991, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur monteur de marque Panasonic de couleur brun, 1 lave-vaisselle de marque GE de couleur blanc, 1 ensemble de salon comprenant 2 causeuses et 1 divan en matière blanche et vert à motifs fleuris, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR MUNICIPAL, LA VILLE DE MONTREAL, DEMANDEUR: M. PIETRO COVERINI, défendeur. Le 9 juillet 1991, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur monteur de marque Panasonic de couleur brun, 1 lave-vaisselle de marque GE de couleur blanc, 1 ensemble de salon comprenant 2 causeuses et 1 divan en matière blanche et vert à motifs fleuris, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR MUNICIPAL, LA VILLE DE MONTREAL, DEMANDEUR: M. PIETRO COVERINI, défendeur. Le 9 juillet 1991, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur monteur de marque Panasonic de couleur brun, 1 lave-vaisselle de marque GE de couleur blanc, 1 ensemble de salon comprenant 2 causeuses et 1 divan en matière blanche et vert à motifs fleuris, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO. 500-27-02472-900. PERCEPTEUR DES AMENDES, P. CHAÏNE, demandeur, vs DOUGANGAL VONGTRACHAIH, défendeur. Le 11ème jour de juillet 1991, à 11h00, au 1093 CHABLIS, Boisbriand, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: DOUGANGAL VONGTRACHAIH, saisis en cette cause, consistant en 1 ENSEMBLE DE SALON 3 MORCEAUX, EN TISSU, 1 TÉLÉVISEUR 26" SONY 1 VIDE VHS, 1 SYSTÈME DE SON, 1 FOUR MICRO-ONDE. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, (514)882-1921, MU 328-1122. De l'étude: BOISVERT, POULLOT & ASS., HUISSIERS, 1515, boul. Chomedey, # S-01, Laval, Qc. HTV 377.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR MUNICIPAL, LA VILLE DE MONTREAL, DEMANDEUR: M. PIETRO COVERINI, défendeur. Le 9 juillet 1991, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur monteur de marque Panasonic de couleur brun, 1 lave-vaisselle de marque GE de couleur blanc, 1 ensemble de salon comprenant 2 causeuses et 1 divan en matière blanche et vert à motifs fleuris, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR MUNICIPAL, LA VILLE DE MONTREAL, DEMANDEUR: M. PIETRO COVERINI, défendeur. Le 9 juillet 1991, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur monteur de marque Panasonic de couleur brun, 1 lave-vaisselle de marque GE de couleur blanc, 1 ensemble de salon comprenant 2 causeuses et 1 divan en matière blanche et vert à motifs fleuris, ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, Ville Lemoyne, le 26 juin 1991.

Province de Québec, District de MONTREAL, NO. 500-02-0283-900. COUR MUNICIPAL, LA VILLE DE MONTREAL, DEMANDEUR: M. PIETRO COVERINI, défendeur. Le 9 juillet 1991, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 32, rue Clifton, en la cité Mont-Réal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur monteur de marque Panasonic de couleur brun, 1 lave-vaisselle de marque GE de couleur blanc, 1

ÉDITORIAL

Les apôtres de l'amour fini

DANS LE RECUEIL de lamentations sur le pays bien beau mais bien triste que le *Forum des citoyens sur l'avenir du Canada* a fini par produire jeudi, seules les pages dissidentes de la Terre-Neuvien Richard Cashin surnageront de la vallée de larmes. Quiconque le connaît sait aussi qu'il aurait donné son avis pour moins de 24 millions de dollars canadiens.

« La question de fond, écrit-il, revient à savoir comment le reste du Canada peut trouver un accommodement avec le Québec et comment le Québec peut se réconcilier avec le reste du Canada. » Il donne ensuite aux Canadiens à choisir entre deux options, des arrangements constitutionnels spéciaux pour le Québec « société distincte », ou un transfert massif de pouvoirs aux provinces, qu'il récuse pour sa part. « Ce n'est qu'une fois ce choix arrêté, poursuit-il, que nous pourrions donner forme au type de société que nous voulons pour notre dans l'avenir. » Tout le reste du rapport n'est que littérature, et dans le cas de cette commission, roman à l'eau de rose, pour distribution dans ce qui nous reste de gares.

Avec tout le respect qu'on doit aux malheureux Canadiens qui ont participé de bonne foi à cette tentative d'assemblée du village global, le portrait qu'on a tiré d'eux est carrément difforme. Dans la vie de tous les jours, il est impossible qu'ils ressemblent à ces tragédiens acrimonieux qui déclament leur descente en enfer, à cause des policiers, des taxes, et autres accidents nécessaires à la vie en société. Ou à ces poitrinaires de la passion, offrant au Québec aimé leur dernier souffle en même temps que leur chemise. Les Canadiens sont comme les Québécois, des gens sensés et jaloux de leurs aises, encore capables de distinguer entre une colère politique et le drame du siècle. À force de vouloir se rendre intéressant en mettant en scène un Canada « malade », ayant besoin de « chirurgie à âme ouverte », courant messies et pharmacies à la recherche de « baume pour ses plaies », on finira par le faire mourir de ridicule, bien avant qu'apparaisse le premier poste-frontière à Hull, à l'entrée du Pont interprovincial.

Une fois décollée la couche de guimauve où M. Keith Spicer, le président du Forum des citoyens, prétend trouver de la poésie (que Nelligan lui pardonne !), une fois élaguées les diversions sur l'ignorance mutuelle et les clichés sur les deux solitudes, il ne reste de cet instantané que quelques messages déjà bien connus mais un peu mieux confirmés.

Le Canada anglais se résout enfin, trente ans après la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, à ne pas trouver bizarre qu'on s'entête à parler français en Amérique du Nord, et même à accepter vaguement qu'on en fasse la langue des institutions publiques dans la province de Québec.

Il rechigne encore à la politique fédérale de bilinguisme, mais la conserverait pourvu qu'elle soit appliquée plus discrètement. Il en a assez, avec raison, des aspects folkloriques de la politique de multiculturalisme.

Il serait prêt à reconnaître au Québec un devoir de « protection de sa langue et de sa culture », un peu comme on s'émue de ces espèces en voie d'extinction. Mais on ne sait par quels moyens puisque les lois lui répugnent beaucoup.

Quant à une nouvelle répartition des pouvoirs qui permettrait au Québec de se tailler petit à petit un avenir à sa convenance, d'être « un Québec libre dans le Canada » comme disait jeudi M. Spicer, il n'en est pas question.

Enfin on voit s'effacer, sous l'accumulation des silences, la réalité de la francophonie hors Québec, et partant se fermer la conscience historique des Canadiens. De leurs origines, ils ne veulent retrouver que la présence autochtone,

et ils se couvrent la tête de cendres pour avoir longtemps méprisé les peuples aborigènes. Ils ne sont pas tout à fait prêts, explique doucement le rapport, à discuter déjà le détail des revendications territoriales et politiques des Premières Nations. Tant mieux, on respire encore. Quand les dites Premières Nations auront rédigé leur propre « rapport Allaire », qu'elles voudront elles aussi partir avec un peu de meubles et de pouvoirs, le vin doux tournera bien assez tôt au vinaigre.

Mais il ne faut pas commettre l'erreur de prendre ce rapport beaucoup plus au sérieux. Les douze commissaires, dans leur rôle d'apôtres de la fédération, semblent s'être endormis au jardin, dont on sait qu'il était assez bien coussiné. La vingtaine de pages de

Une faillite qui ajoutera au cynisme ambiant

« constatations » et de « suggestions » dont ils ont fini par convenir sont plus que « timides » comme le déplorait le commissaire Robert Normand, l'éditeur du *Soleil*, d'habitude plus dur de vocabulaire. Elles sont délavées par la recherche obsessionnelle de consensus.

Dire du Québec, quatre ans après l'accord initial des premiers ministres au lac Meech, qu'il faudrait trouver les moyens de lui reconnaître son « identité propre » — notez bien ce nouvel avatar de la « société distincte », il est plus propre en effet — c'est atteindre le sublime dans le piétinement. Renvoyer la politique de bilinguisme aux bons soins d'une autre commission d'enquête, c'est une façon aisée de se dépêtrer. Appuyer le principe de « l'autonomie gouvernementale » des autochtones, sans autre précision, c'est pratiquer à bon compte la vertu universelle. Demander l'abolition ou la réforme du Sénat, en termes généraux, c'est comme dir C qu'on aimerait gagner la loterie. Requérir du gouvernement, en matière économique, de « relever le défi de la mondialisation qui s'opère », ça rassurera beaucoup dans les chaumières.

La recommandation la plus étayée, comme par hasard la plus chère à M. Spicer, ressemble étrangement à celle que M. Jean Chrétien formulait l'année dernière à la même date ou presque, lors de son élection à la tête du Parti libéral. Juste à temps pour l'été, le remède au mal canadien pourrait se trouver dans le tourisme intra-frontières. Le président du Forum, pour sa part, privilégie depuis longtemps les voyages qui forment la jeunesse (et qui occupent agréablement les groupes de travail, doit-on comprendre). C'est ainsi, clame-t-il dans sa préface et devant la presse, que de Gaulle et Adenauer ont réussi à rapprocher la France et l'Allemagne. On veut bien, mais le général et le chancelier ne cherchaient pas, que l'on sache, à trouver le moyen de fusionner leurs deux États en une fédération à gouvernement central fort !

Ce genre d'indigence intellectuelle menace forcément les entreprises comme le Forum des citoyens, et le rapport publié jeudi est l'avertissement le plus sain que les Canadiens pouvaient recevoir, tentés qu'ils sont aujourd'hui par la romantique aventure de l'assemblée constituante. À force de vouloir respecter l'avis de tous, on finit par leur faire croire qu'il sera suivi, et on aboutit, au moment des conclusions, dans la quadrature du cercle ou dans l'insignifiance. Rien ne bloquera mieux le règlement de la crise Québec-Canada que cette illusion à laquelle tant de Canadiens s'accrochent désormais, et qui a été véhiculée par ceux qui s'opposaient

aux accords du lac Meech en cherchant un prétexte élégant pour ne pas avoir l'air trop hostiles au Québec. Ils se sont réfugiés dans la critique du « processus » et du huis clos, et il leur faudra désormais vivre avec la lourdeur de la fausse participation populaire.

C'est cette impasse que finit par dénoncer M. Robert Normand dans ses propres pages dissidentes, quand il déplore qu'on n'ait pas dépassé un « premier niveau » de discussion, qu'on n'ait pas aidé les participants à voir à quoi ressemblerait, en pratique, les fruits de leur colère. Après avoir fait carrière en méprisant les experts et en leur préférant les merveilles de la technologie moderne — avec les résultats convainquants que l'on connaît — le groupe Spicer est bien obligé de leur renvoyer l'ascenseur avec tous les colis encombrants, l'immense majorité des problèmes où il a sombré dans l'approximation et le truisme primaire.

Parce que le Canada est hanté par la peur de l'échec, la spectaculaire faillite du Forum des citoyens commence déjà à faire l'objet d'une réhabilitation malaisée. C'est bien utile, dit-on, un instantané de la situation. Oui, mais à condition de ne pas vendre la maison pour payer une caméra de mauvaise qualité, et un photographe qui n'a rien de plus pressé que de se placer au centre du portrait. Devant le résultat, il ne devrait y avoir aucune place pour la complaisance.

Le gaspillage éhonté auquel a donné lieu cette expérience, improvisée avec l'aide de vendeurs de gadgets, lui enlève toute prétention à une autorité morale. Il fait beau voir M. Spicer parler des besoins « spirituels » des Canadiens en racontant, comme il l'a fait la veille du dépôt du rapport, qu'il aurait pu y dépenser cent millions de dollars sans se sentir coupable. La simple décence, il y a peu, passait pourtant pour une vertu canadienne. Et si tous les régimes ont leurs abbés de cour qui profitent du luxe du Prince en faisant semblant de lui faire la morale, comme M. Spicer la fait au premier ministre pour se prémunir habilement contre un éventuel limogeage, ces abbés s'abstenaient généralement d'étaier leurs avantages aussi crûment devant le bon peuple dont l'immense majorité ne verra jamais un million de prés. Tant qu'un Canadien manquera du nécessaire, la désinvolture de M. Spicer sera objet de scandale.

Le Forum, qui tape à qui mieux mieux sur les politiciens, n'a au surplus de leçon à prendre de personne en matière de manipulation et d'inconscience. Il faut voir avec quelle bonbonne il souffle les chiffres de la participation des citoyens à ses séances. Les 400 000 participants dont on nous rebat les oreilles depuis trois jours, c'est à peine 250 000 y compris les appels téléphoniques. Le reste est de la pure spéculation sur des groupes qui ont reçu le matériel de la commission mais qui n'ont « jamais rédigé ni envoyé de rapport ». Les euphémismes sur la participation québécoise, et le silence extraordinaire que conserve le groupe sur son budget faramineux, même après qu'il ait été le plus important objet de controverse tout au long de son existence, suffisent à contredire la « transparence du processus » dont le président ose se vanter en préface.

Quand on aura fait le compte, et des dollars, et des illusions perdues, et des conclusions manquées, tout ce qui restera de cette aventure sera un peu plus de cynisme devant un pays qui cherche à se raccommoder avec de tels bricolages. Le rapport se termine sur une invite aux politiciens, pour qu'ils prennent exemple du Forum, à l'avenir, afin de « résoudre des problèmes qui touchent directement les citoyens ». S'il reste un ciel au-dessus du Canada, qu'il nous en garde.

LISE BISSONNETTE



LE MONDE

Daniel Latouche

De l'éthique élastique

À QUELQUES HEURES de la Fête du Canada et ayant encore en tête les images d'une parade réussie, le moment est propice pour réfléchir à une question délicate, celle de l'éthique en politique. Maintenant que nous savons qu'Ottawa s'apprête à se montrer généreux envers le Québec — c'est Benoît « The Godfather » Bouchard qui l'a promis —, nous sommes rassurés. Les Canadiens anglais, par la voix de leurs Canadiens français de service, vont être gentils avec nous parce que, somme toute, nous avons été relativement sages pendant la dernière année. L'esprit en paix, passons à la dimension éthique de la « Mère de toutes les batailles politiques » qui se profile à l'horizon.

Ça va jouer dur, on le sait. L'orchestre international est déjà en place, et même si on n'apprécie guère cette chorale de désapprobation, force est d'admettre que c'est de bonne guerre. Tant qu'Ottawa ne procédera pas à un chantage éhonté auprès de certains pays africains, du genre « vous-condamnez-le-Québec-ou-non-vous-coupe-les-vivres », les manoeuvres restent parfaitement acceptables. Cela va devenir plus délicat lorsqu'on fera intervenir les autochtones et qu'on encouragera certains à s'emparer de territoires, en laissant entendre qu'advenant la souveraineté du Québec, ils risquent de tout perdre. Quelle meilleure façon de déstabiliser le Québec et de forcer l'armée canadienne à intervenir ? Enfin, vous voyez le portrait...

Il y aura sûrement aussi quelques petites fuites pas très subtiles sur le rapport d'impôt de M. Parizeau, ou sur la nouvelle petite amie d'un souverainiste notoire, question de démontrer que ces gens-là ne sont pas dignes de confiance. Mais ce sont là des détails et il est peu probable que cela ait un impact déterminant sur l'opinion publique. Encore que six ou huit mois d'intox, cela n'a jamais nui à une cause. On va laisser des subalternes zélés s'occuper de ce genre de manoeuvres, en prétextant ne rien connaître de ces tactiques douteuses. Ce genre de *Dirty Tricks* est utilisé lorsque vous avez les médias contre vous — et dans le cas qui nous occupe, il est déjà acquis que tous les quotidiens, sauf LE DEVOIR, vont appuyer le « fédéralisme décentralisé et amélioré ».

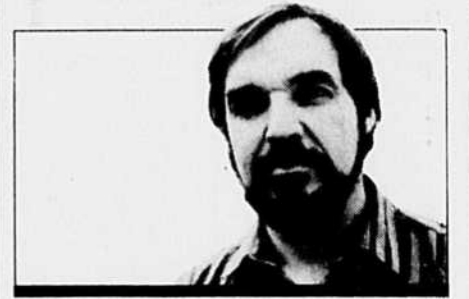
LA QUESTION d'éthique se pose surtout en ce qui concerne l'utilisation des fonds publics à des fins partisanes. Il se fait actuellement à Ottawa des sondages en profondeur sur l'état d'âme des Québécois. On y pose des multiples questions sur ce que nous aimerions comme Constitution. Or, ces enquêtes ne sont jamais rendues publiques et personne ne s'en émeut. À ce que je sache, *La Presse* n'a pas lancé ses journalistes d'enquête sur le sujet.

Pourtant, ce sont nos taxes à nous tous, y compris celles des séparatistes, qui servent à les financer. En 1979, lorsque le gouvernement du Québec a entrepris d'en savoir plus sur les préférences constitutionnelles de la population, les résultats furent rendus publics et il n'était pas question de s'informer sur les choix électoraux des électeurs. Cette fois, c'est moins certain. En cooptant les libéraux et le NPD dans sa stratégie, le gouvernement s'assure de leur silence complaisant. Ce n'est quand même pas M. Chrétien qui va se lever en Chambre pour dénoncer les manoeuvres déloyales du gouvernement.

Se met aussi lentement en place, à Ottawa, toute une structure de fonctionnement parallèle prête à intervenir lors de la campagne référendaire. Cette structure n'a pas à respecter les contraintes de la loi, pour ce qui est des dépenses électorales, et s'il y avait problème à ce sujet, on s'assurera que les recommandations de la commission qui se penche actuellement sur la question réhabilite ce genre d'interventions. Lors de la campagne électorale de 1988, c'est une tactique qui a donné des résultats étonnants et permis aux conservateurs de consolider et même d'augmenter leur avance dans les derniers jours de la campagne. D'un seul coup, nos journaux et nos écrans de télévision se sont remplis de petits messages non partisanes vantant les mérites du libre-échange. On connaît le résultat.

On a tenté le même coup lors du débat sur le lac Meech, mais l'enthousiasme des gens d'affaires canadiens n'y était

pas et malgré les pleurs et les supplications des chefs d'entreprise du Québec, Toronto se contenta d'une alors implication symbolique. Nous sommes encore à quinze mois d'un éventuel référendum, mais on a déjà commencé à se réunir, question d'éviter l'improvisation frénétique de janvier 1990. Le « Groupe des 22 » a constitué l'avant-garde du mouvement et on peut s'attendre à retrouver plusieurs de ces chevaliers du fédéralisme dans d'autres comités.



Déjà, le C.D. Howe Institute et toute la grande famille des *Business Councils* de ceci ou de cela ont commencé à harmoniser leurs messages et à se diviser le travail. Certains vont se charger des analyses confirmant que le Québec n'a pas les reins assez solides pour assumer sa part de dette canadienne. D'autres vont offrir des tribunes particulièrement réceptives pour ceux qui ont des plans précis pour sauver le Canada. Quelques groupes vont se charger d'inviter des politiciens canadiens pour nous dire combien ils nous aiment. Il y aura cette fois une nouveauté. On tentera d'inclure dans la coalition des associations féministes, des groupes de protection des consommateurs et — pourquoi pas ? — des organismes chargés de la défense des droits de la personne, question de faire sortir le message sur les « graves dangers » que ferait peser un Québec souverain sur nos droits et libertés.

LE COUP d'envoi de cette campagne est venu cette semaine du président de Bombardier, M. Laurent Beaudoin, qui s'est enfin laissé convaincre de la nécessité de prendre la tête de cette coalition pour la défense du Canada. Il faut dire que ce grand patron n'avait plus guère le choix, maintenant que le gouvernement fédéral avait réussi à convaincre le gouvernement français d'acheter ses Canadairs.

Que M. Beaudoin ait des opinions politiques, c'est tout à fait normal et sain pour notre démocratie. Mais il ne devrait pas oublier que sa position de prestige est entièrement dépendante de la force économique de sa compagnie et que celle-ci est devenue ce qu'elle est parce que les gouvernements y ont investi, directement et indirectement, des millions. En quoi sa situation est-elle si différente de celle du président d'une société d'État ? Est-ce que le temps et l'énergie qu'il va mettre dans ce dossier sont comptabilisés quelque part ? Où se termine son implication personnelle et où commence celle de sa compagnie ?

Mais les questions d'éthique concernent tout le monde. Et pour le camp souverainiste, elles vont être particulièrement sournoises. Dans quelle mesure peut-on s'interdire certains arguments et certaines tactiques quand on sait pertinemment que l'autre camp va y avoir recours ? Que faire quand on sait que l'autre ment pertinemment ? Se contenter de la conviction de sa propre supériorité morale ou y aller de ses propres insinuations ? La démocratie est parfois tout autant menacée par la suffisance et l'arrogance de ceux qui choisissent de proclamer leur pureté que par ceux qui tournent les coins carrés.

Comment jouer le jeu du respect dans ces conditions ? Le camp souverainiste a-t-il le droit de proclamer que l'indépendance augmentera notre niveau de vie et mettra un terme au chômage, quand l'adversaire laisse entendre le contraire ? Doit-on crier à la conspiration dès que les autres y vont de petites manoeuvres ? N'est-ce pas là une façon indirecte de déstabiliser cette démocratie dont on se dit si fier ?

On aimerait bien entendre les confidences de Messieurs Parizeau, Bourassa et Mulroney à ce sujet. Quant aux gens d'affaires, qu'ils se contentent donc, pour l'instant, de porter secours à leur héros, celui-là même qu'ils couvraient de médailles il n'y a pas si longtemps : Raymond Malenfant.

LETTRES AU DEVOIR

Les vraies couleurs du Mouvement Desjardins

LES CAISSES populaires et le Mouvement Desjardins affichent les couleurs blanche et verte.

Ces couleurs ne sont point représentatives des compatriotes qui contribuent et qui contribuent encore aujourd'hui et toujours davantage par leur labeur, leurs épargnes, leur encouragement et leur fervent patriotisme, à l'essor gigantesque d'expansion continue et d'ampleur progressive de l'humble mais clairvoyante oeuvre du Commandeur Alphonse Desjardins qui eut pitie du paupérisme de sa Nationale.

Les couleurs nationales des compatriotes du Commandeur ne sont-elles pas le blanc et le bleu identiques à celles de notre drapeau national ? En toute publicité et sur tout document officiel des Caisse populaires et du Mouvement Desjardins, affiches, chèques, dépliants ou placards-couleurs que constatons-nous généralement ? Le vert qui brille de tout son éclat ! Couleur qui n'est point nationalement notre !

Les Caisse populaires et le Mouvement Desjardins, institutions nationales, ne sont pas, à ce que nous sachions, la chose des autres, ni le symbole de leur réussite, ni celui de leur force économique, mais bien la chose, le symbole de la réussite et de la force économique des Canadiens français québécois, de la nation.

Mais dira-t-on, le vert ne symbolise-t-il pas l'espoir, l'espérance ? Soit ! Et diverses autres significations, comme couleur. Bien en-

tendu !

Ces espérances, ces espoirs entretenus depuis des années symboliquement pas le vert actuel ne devrait-il pas être remplacé par le bleu national français d'une réalité vivante et concrète ?

Maintenant, l'avenir c'est la nation dont les Caisse populaires et le Mouvement Desjardins, et les institutions qualifiées, sont l'une des armatures de frappe et de force.

Nous voulons bien convenir qu'il n'était certainement pas de l'intention des Caisse populaires et du Mouvement Desjardins

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef et directeur de l'information Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration André Leclerc

Rédacteurs en chef adjoints Jean Francoeur, Michel Lefèvre

Directeurs adjoints de l'information Pierre Cayouette, Jacques Chabot, Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS

d'affubler ces organismes d'une quelconque appartenance autre que la nôtre. Cependant, pouvons-nous ne pas constater que la Fiducie Desjardins arbore elle aussi une couleur qui n'est point également nôtre : le rouge ? N'est-il pas tout de même étonnant, curieux, que le bleu national ait été ignoré là-aussi, une fois de plus ? Vraiment curieux !

Léandre Fradet Québec, 6 juin 1991

Question de crédit

LE R.P. Thomas-M Lamarche O.P. dans son livre « À qui le pouvoir ? À qui l'argent ? » (Montréal 1938) nous donne la clef de l'énigme financière qui nous accable périodiquement.

— Les nouveaux crédits devraient être émis entre les mains du gouvernement libres de dettes et devraient servir à augmenter la richesse nationale par des travaux de nature capitale.

— Ces travaux ayant un effet d'entraînement sur l'économie contribueraient à la réduction du chômage, à la rentrée des impôts et à la diminution de la dette publique.

Pour ma part, je crois que le gouvernement n'a pas à rembourser une dette qui provient de crédits nouveaux émis par la Banque, basés sur la richesse nationale et sans relation avec l'épargne des citoyens.

Qu'on s'attaque donc aux vrais problèmes si on désire vraiment trouver des solutions sans écraser le peuple.

Gaston Pion Saint-Bruno-de-Montarville, 15 juin 1991